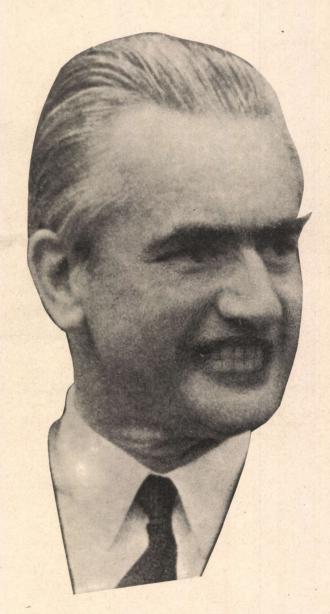
HEBDOMADAIRE - PARAIT LE MARDI - N° 66 - SEMAINE DU 2 QU 8 DÉCEMBRE - PRIX : 2 F.

Le premier ministre à la télévision :



sourires à la C.F.D.T.



grimaces à la C.G.T.

Chaban-Delmas met Séguy et les gauchistes dans le même sac!

courrier des lecteurs



Camarades.

Je suis lecteur fidèle de L.O. que j'achète régulièrement dans un kiosque. Je lis avec un intérêt particulier tous les articles sur l'Amérique Latine, le Moyen-Orient et les « pays sous-développés ». Je m'intéresse particulièrement à l'action des révolutionnaires dans ces pays. Mais je ne partage pas toujours l'opinion du journal - le moins sectaire des journaux gauchistes — vis-à-vis de Cuba et de Castro. Je n'ai pas apprécié non plus qu'un journal qui se dit révolutionnaire néglige de faire un article pour rappeler l'anniversaire de la mort de Che Guévara (synonyme de tous les valeureux révolutionnaires morts pour Cuba contre l'impérialisme).

Pourquoi dans le premier numéro de L.O. trouve-t-on un article rappelant l'anniversaire de la révolution algérienne ? La révolution algérienne est-elle plus socialiste que la révolution cubaine?

T.A., ouvrier métallurgiste,

Nous n'avons guère dans notre journal le culte des individus et c'est pourquoi rares y sont les articles de commémoration de la naissance ou de la mort d'un homme, eut-il rendu des services exceptionnels à la cause du prolétariat.

Cela dit, en tout état de cause, tel n'était pas le cas pour Che Guevara. Certes, nous sommes prêts à saluer en lui l'homme courageux, le militant qui a consacré sa vie à combattre l'oppression, la misère, l'exploitation. Mais si Guevara a fait le choix de se mettre du côté des opprimés, il l'a fait d'une certaine façon, avec une certaine idéologie.

Pour le Che, la classe révolutionnaire par excellence est la paysannerie pauvre. Or, nous, marxistes, nous avons la conviction que parmi toutes les classes populaires, seul le prolétariat urbain est porteur de l'avenir humain, seul il pourra effectivement et quotidiennement contrôler le nouvel Etat qu'il aura bâti. Or, Guevara ignorait le prolétariat, pire, il lui était foncièrement hostile. Il se disait, certes, socialiste, mais le prolétariat des pays avancés, en particulier des Etats-Unis, ne rentrait pas dans ses calculs, si ce n'est comme ennemi de fait. Les perspectives que le théoricien Guevara offrait aux opprimés ne pouvaient les amener que vers une voie sans issue, vers la constitution d'Etats nationaux plus ou moins débarrassés de la tutelle impérialiste, et non point vers le socialisme.

Si nous saluons en lui l'allié courageux, nous savons que Guevara représente une autre idéologie, une autre classe, que le prolétariat.

Quant à ta dernière question, la révolution algérienne n'est pas plus socialiste que la révolution urbaine, c'est-à-dire pas du tout. L'actualité voulait que nous parlions de l'Algérie, mais nous reparlerons aussi de

Camarades,

Je vous envoie la version française d'un dessin publié en mars 69 dans Worker's Action, feuille révolutionnaire locale de Buffalo (New York) aux U.S.A. Il a ensuite été repris par « Indépendant Socialist » et dernièrement dans « Black Dwarf » en Angleterre... Il me semble que cette diffusion assez large est dûe aux qualités pédagogiques du dessin. Au cas où vous ne l'auriez déjà, je vous envoie aussi le petit article du « Monde » paru le mardi sur l'attitude de l'U.R.S.S. envers les fantoches de Fort-Lamy.

Je crois que la qualité des articles parus dans L.O. s'est beaucoup améliorée : le doublement de prix a été largement compensé par le passage à 24 pages. Ce n'est plus seulement une feuille d'agitation, mais aussi et surtout un hebdomadaire d'information; mais je me permettrai néanmoins de faire deux faibles critiques : la première porte sur la page de titre du journal, les deux premiers numéros n'ont pas été très réussis à mon avis de ce point de vue là ; le troisième numéro étant par contre très acceptable, j'espère que la pre-

mière page ne « souffrira » plus de certaines maladresses... La deuxième critique porte sur la relative absence d'articles de fond. Il y a eu des articles très explicites sur l'Algérie, sur le Viet-Nam, mais ce qui manque ce sont des articles du genre : « Pourquoi l'U.R.S.S. est-elle un Etat ouvrier dégénéré?»; « Qu'est-ce que le contrôle ouvrier? ». Vous ne pouvez évidemment pas tout faire en même temps; la brochure du mois d'août, et les trois premiers numéros de la nouvelle série laissent penser que ces lacunes seront rapidement comblées.

Salutations militantes.

F.H., Paris-8°.

Merci pour le découpage sur le Tchad; l'attitude de l'U.R.S.S. à l'égard du régime hai de Tonbalbaye r'est, en effet, vraiment pas reluisante. Nous en avions parlé dans notre dernier numéro, comme tu as pu t'en rendre compte. Quant aux dessins envoyés, nous les utiliserons bientôt.

Par ailleurs, nous sommes bien d'accord avec toi sur la nécessité d'articles courts, clairs, expliquant simplement nos positions sur des questions comme la dégénérescence de l'U.R.S.S., le contrôle ouvrier, mais aussi sur ce qu'est le socialisme, pourquoi le prolétariat est-il la seule classe capables de transformer la société dans un sens socialiste, etc. Comme tu dis, nous ne pouvons pas tout faire à la fois, mais des articles de ce genre sont dans nos projets.



DE COMMANDOS JE SORS HES REGIMENTS

Hebdomadaire - Paraît le mardi

Responsable de la publication : Michel RODINSON

Composé par : Graphiques Gambon Imprimé par : Roto technic Offset Distribué par les NMPP.

Adressez toute correspondance au nom de Michel Rodinson, Initiative Socialiste, 54, rue Monsieur-le-Prince, 75 - Paris-6*.

Nota: cette adresse n'est pas une permanence, écrire seulement.

Tarifs des abonnements :

6 mois : ordinaires : 1 an : 50 F

sous pli fermé : 6 mois : 70 F 1 an * : 130 F

Tous les versements de fonds, abonnements et soutiens divers doivent être faits au C.C.P. RODIN-SON PARIS 6851-10.

Editorial

Chaban-Delmas s'attaque à la C.G.T. : c'est la classe ouvrière qu'il combat !

es leçons de théâtre données pendant 11 ans par de Gaulle aux politiciens français, ont porté tout de même quelques fruits. Chaban-Delmas nous en a administré la preuve lors de son allocution télévisée de jeudi soir.

Tout avait été fait pour lui donner, dans la mesure du possible, une allure dramatique : annonce soudaine, et presque au dernier moment, de l'apparition du premier ministre sur le petit écran, qu'avait précédée l'interruption brusquée et aussi inattendue de la grève de l'E.D.F. la veille, chorus de la grande majorité de la grande presse avant et après pour hurler au danger communiste, ton grave et ferme d'un politicien d'habitude tout sourire et qu'on s'est plu à nous présenter comme le conciliateur né. Rien ne manquait.

Face à la flambée des mouvements sociaux qui mettaient en branle diverses couches de la population, ouvriers bien sûr, mais aussi paysans, commerçants et étudiants, le gouvernement a choisi une tactique : attaquer systématiquement le parti communiste, et la C.G.T., feindre de croire qu'ils ont des desseins subversifs, imposer à l'opinion publique, petite bourgeoise d'abord mais aussi ouvrière, dans la mesure où ce serait possible, qu'un mouvement dans lequel P.C.F. ou C.G.T. sont partie prenante est « politique ». Et « politique » dans le jargon de notre Premier Ministre signifie qui n'a rien à avoir avec les intérêts de ceux que l'on prétend défendre. C'est, nul n'en disconviendra, une bien curieuse acception du mot. De la part des politiciens gaullistes cela ne saurait pourtant surprendre.

Le but de l'opération est en tous cas fort clair. Il s'agit de diviser la classe ouvrière, de la scinder entre pro et anticégétistes, d'empêcher que les luttes particulières se joignent, forment un tout, deviennent une lutte générale. Il s'agit aussi d'empêcher que se fasse la jonction de sa lutte avec celles des paysans, des commercants et même des étudiants. Que le P.C.F. ou la C.G.T. n'aient pas recherché particulièrement cette jonction n'y fait rien. Elle aurait pu se produire malgré tout. Il y a eu ces derniers temps des manifestations communes ouvriers-paysansétudiants à Nantes et dans le Sud-Ouest qui pourraient préfigurer une alliance sur le plan national à laquelle le gouvernement ne résisterait certainement pas.

Pour l'empêcher, Chaban-Delmas n'a pas trouvé autre chose que de spéculer sur le vieux préjugé, mais toujours en partie vivace sans doute, de la peur du rouge et du partageux.

Le P.C.F. renvoyé dans son ghetto, une partie de la classe ouvrière, méfiante, ne participant pas aux grèves lancées par la seule C.G.T. et avec réticence à celles où elle appelle avec les autres syndicats, les autres couches sociales en lutte se gardant comme de la peste de tous contacts avec la classe ouvrière toute entière suspectée de pactiser avec les communistes, et le tour serait joué. Voilà l'espoir de Chaban et de sa bande.

C'est au P.C.F. et à la C.G.T. que Chaban-Delmas déclare la guerre mais c'est la classe ouvrière et tous les travailleurs qu'il combat.

Et la suite de l'histoire dépend de la classe ouvrière et de la réponse qu'elle donnera au Premier Ministre.

Il dépend des organisations syndicales autres que la C.G.T. d'accepter le petit jeu anticommuniste du gouvernement ou de le rejeter. C'est à elles d'ailleurs qu'était sans doute adressée la deuxième partie de l'allocution chabanesque de jeudi, c'est à elles que le Premier Ministre, dans le but de les séparer de la C.G.T., propose la négociation et la concertation.

Les dirigeants de F.O. pour leur part ont déjà choisi. Comme à leur habitude, depuis plus de 20 ans maintenant, ils joueront les jaunes sous couvert, eux aussi, de ne pas faire de politique. F.O. n'a d'ailleurs pas participé à la dernière grève de l'E.D.F.

Mais F.O., au niveau confédéral, ne compte guère, justement à cause de cette politique menée depuis 20 ans. L'opération du gouvernement ne peut réussir que si la C.F.D.T. s'y prête aussi.

Bon nombre de ses dirigeants doivent sans doute en être tentés. Leur passé en porte témoignage. Pourtant, parce qu'elle aussi, tout comme la C.G.T., doit tenir compte dans une certaine mesure des désirs des travailleurs si elle veut conserver son influence, la C.F.D.T. ne peut à volonté ni tourner le dos aux mouvements de grève éventuels ni se livrer à l'anticégétisme, aimable prétexte, en général, pour ne rien faire.

C'est de la classe ouvrière, de sa combativité que dépend en définitive la réussite ou l'échec des manœuvres gouvernementales. C'est aussi, bien plus que celui du P.C.F. ou de la C.G.T., son propre sort qui est en jeu.

Dans ce numéro :

- Les manifestations paysannes page 4
- La situation dans l'aéronautique page 5
- Le stationnement payant page 7
- Les écoles maternelles sacrifiées

page 8

- Moyen-Orient : Le mythe de l'unité arabe page 12
- Les bouts de bois de dieu (la suite du roman de Sembene Ousmane)
 page 19
- La grève de l'E.D.F.

page 24

LUTTE OUVRIÈRE

LUTTE OUVRIERE » n'est pas l'organe d'un parti ou d'une organisation. Elle ne peut compter que sur le soutien, moral et financier, de ses lecteurs.

« LUTTE OUVRIERE » espère trouver un appui chaleureux et efficace parmi tous ceux, militants syndicaux et politiques, ouvriers, étudiants ou enseignants, qui vécurent en mai le grand espoir de temps nouveaux et qui souhaitèrent que Mai 68 féconde et regénère le mouvement ouvrier français.

Nous demandons à tous ceux-là, non seulement de lire « LUTTE OUVRIERE » et d'en répandre les idées, mais de la faire lire, de la vendre dans leur entreprise ou leur quartier, de la soutenir financièrement et surtout, de l'informer.

Les U.S.A. ont détruit leurs stocks d'armes bactériologiques :

de la poudre aux yeux!



Des armes qu'il n'est pas question de détruire

Au lendemain de la ratification par Washington et Moscou du traité de non-prolifération des armes nucléaires, les Etats-Unis devaient annoncer avec grand bruit leur décision de renoncer aux armes bactériologiques, même en cas d'attaque par les mêmes armes et leur intention de détruire tous leurs stocks existants. Désormais, les chercheurs U.S. se consacreront exclusivement à l'étude des « parades » contre de telles armes.

Nixon a pris cette décision « humanitaire », unilatéralement, sans attendre de contre-partie du côté de l'U.R.S.S. C'est en quelque sorte un cadeau royal qu'il fait à ses adversaires et à l'humanité. Un cadeau royal? Cela mérite qu'on y regarde de plus près.

Et quand on regarde de plus près, ce que l'on aperçoit vous fait passer des frissons dans le dos. Ainsi donc les grandes puissances reconnaissent par la bouche de Nixon que pendant de longues années, elles ont accumulé des stocks de ces armes mystérieuses : capables de contaminer toute une population, voire tout le globe lui-même! Ainsi donc ces nations avancées, civilisées, riches et ô combien démocratiques, avaient dans le secret des Dieux, préparé l'assassinat de l'humanité en mettant toute leur science et, toutes leurs techniques de pointe, au service de ce retour à la barbarie, sous forme d'épidémies de « mal qui répand la terreur », et autres fléaux mé-diévaux! Bravo! Et qu'aujourd'hui le président des tout puissants Etats-Unis annonce qu'il y renonce officiellement, voilà ce que l'on voudrait nous faire prendre pour un geste humanitaire et désintéressé, c'est un comble!

Il faut vraiment que la guerre et l'horreur fassent désormais tellement partie de nous-mêmes, de notre mentalité et de nos perspectives, pour qu'une telle nou-

velle puisse nous être annoncée ainsi froidement et que l'on puisse prendre cela pour de l'humanisme!

Le pire c'est que derrière cet « humanisme publicitaire », il n'y a rien. La décision par les U.S.A. de détruire leurs stocks est une mesure sans portée réelle. Car le propre des armes bactériologiques, c'est d'être plus facilement encore que les autres, susceptibles d'être dépassées.

En fin de compte, ce qui est vital en ce domaine, c'est la capacité de recherche, capacité que précisément les U.S.A. vont garder intacte sous le couvert de l'étude des moyens de « parades ». Car enfin, comment trouver des défenses contre les éventuelles « découvertes » de l'ennemi, si l'on ignore ces découvertes, c'est-à-dire si on ne les effectue pas soi-même. Sous peine de rendre leur parade inefficace et périmée,

les chercheurs U.S. devront bien sûr — au stade du laboratoire, mais c'est ce qui compte, la production n'étant plus ensuite qu'une question de décision et de moyens — poursuivre leur travail sur la mise au point de nouvelles et décisives armes bactériologiques.

Voilà à quoi se réduit le cadeau de Nixon : un piètre geste de propagande, qui n'élude pas la menace, et qui permet au contraire de poursuivre la préparation de la guerre sans avoir de comptes à rendre à la population.

C'est au fond également à quoi se réduit la conférence d'Helsinki, toutes celles qui l'ont précédée et toutes celles qui la suivront. Il n'y a pas de désarmement possible sous le capitalisme, le reste n'est que poudre aux yeux pour dissimuler à l'opinion publique cette vérité impopulaire.

"Soyez plus humains avec les vaches et moins vaches avec les humains!"

Une manifestation paysanne à Libourne (Gironde) à l'appel du C.N.J.A.

Les manifestations organisées par le C.N.J.A. pour protester contre la condamnation des agriculteurs bretons ont été un succès qui a dépassé même les espoirs des organisateurs. Elles ont montré l'ampleur du mécontentement des paysans, et surtout la volonté de lutte d'une partie d'entre eux, décidée à rompre avec l'attitude temporisatrice des organisations paysannes actuelles.

L'aspect qu'ont pris ces manifestations dans certains endroits est particulièrement intéressant.

A Saint-Nazaire, à Nantes, dans d'autres villes encore, les syndicats ouvriers y ont pris part. A Nantes, on a pu voir dans le défilé, des étudiants portant les drapeaux rouges et noirs. Des étudiants aussi étaient présents dans la manifestation de Libourne

dont nous publions un reportage.

Il nous a paru particulièrement significatif d'un courant qui existe indiscutablement dans la paysannerie, courant qui aspire à se lier au combat des autres catégories victimes de la politique du pouvoir. Et en particulier à celui des travailleurs. C'est là, un aspect de ces mouvements qu'il nous faut souligner.

e 24 novembre, le Centre National des Jeunes Agriculteurs avait appelé à une journée nationale de manifestations. On sait que, malgré le refus de la F.N.S.E.A. d'y participer, cette journée a été assez largement suivie. Ce qui témoigne bien du mécontentement des petits exploitants. Fait significatif, certaines fédérations départementales de la F.N.S.E.A. ont passé outre les consignes nationales. Ce fut notamment le cas en Gironde.

La manifestation commença vers 9 heures par la formation d'un piquet d'une cinquantaine d'agriculteurs de la région devant le château de Siaurac, propriété familiale du Ministre et Baron Guichard. Décidément, en voilà un qui n'a pas de chance avec les paysans!

Les nombreuses pancarte et banderoles témoignaient de ce que les paysans ne se départissent pas d'un certain humour : « Nous récoltons... Giscard soutire! », « Guichard, baron de Nansac » (allusion à Jacquou le Croquant), « Selon que tu es ministre ou paysan, tu es puissant ou misérable ». Il y avait aussi « La terre aux paysans », « Non à l'encadrement du crédit » et « Solidarité avec nos condamnés ».

Après que le Baron, père du Ministre, eût reçu une délégation de syndicalistes appuyée par les paysans de la localité, on put entendre cette suggestion d'un vieux paysan « On pouvait pas le déculotter, celui-là ? ».

DEUX MILLE DANS LES RUES DE LIBOURNE

Immédiatement après la manifestation on poursuivit dans les rues de Libourne où deux mille agriculteurs de tout le département s'étaient rendus.

La C.G.T. avait envoyé 3 représentants, la C.F.D.T. 2. Un petit groupe de commerçants du C.I.D. y participait, ainsi qu'une quinzaine d'étudiants, invités par les organisateurs. Les étudiants portaient une banderole : «Ouvrierspaysans-étudiants solidaires».

Des manifestants habillés en galériens ouvraient la marche. Ils traînaient une charette vide surmontée d'une banderole « A quand les véritables responsables en prison? ».

Là encore les banderoles sont nombreuses : « Nouvelle société = + de matraques», «Soyez plus humains avec les vaches, et moins vaches avec les humains », etc... Mais les deux mille manifestants sont loin d'être silencieux. Tous le monde crie. Ce sont Guichard, Boulin (Maire de Libourne) et

Chaban-Delmas, tous trois bien connus en Gironde qui sont le plus souvent pris à parti. Mais Marcellin n'y échappe pas, non plus que Pléven, non plus que Duhamel, non plus que Pompidou...

Pour les manifestants, ils sont tous responsables. Aussi les mettent-ils dans le même sac!

A LA SOUS-PREFECTURE ET A LA MAIRIE!

Tous les bâtiments officiels rencontrés au cours de la manifestation étaient des prétextes à slogans.

Devant la Sous-Préfecture un discours d'un syndicaliste paysan fut ponctué de « Révision du procès! », de « Chaban démission » et même de « Marcellin assassin! » criés à pleine poitrine. L'orateur souligna la disproportion entre les faits reprochés aux militants C.N.J.A. de Loire-Atlantique (interpellation d'un ministre) et la gravité de la peine (4 mois de prison avec sursis et 5 ans de surveillance). Il montra d'autre part qu'arrêter un Ministre pour lui faire part de ses problèmes,

n'est somme toute, qu'une procédure très démocratique et qui pourrait bien être réitérée si les agriculteurs n'obtenaient pas satisfaction rapidement...

Les banques, les commissariats étaient prétextes à quolibets. Devant la Caisse d'Epargne, le slogan fut : « L'Epargne on s'en fout! ».

Après une heure environ de manifestation, un meeting fut organisé devant la mairie de Boulin. Un autre syndicaliste paysan prit la parole pour conclure cette journée. Et il le fit avec un mordant auquel les syndicats ouvriers ne nous ont guère accoutumés. Protestant contre la répression policière qui frappe également les travailleurs, les paysans, les commerçants, les étudiants, il appela à une riposte unitaire toutes ces catégories, pour la défense de leurs libertés et la satisfaction de leurs revendications. Il dénonça ensuite les bonzes nationaux de la F.N.S.E.A. qui n'avaient sû se solidariser que « par un commu-

niqué ». Il appella la Fédération de la Gironde de cette organisation à rompre avec elle, en accusant « le syndicalisme de salon » et les compromis, les marchandages qui sont monnaie courante dans les ministères...

L'orateur affirma notamment que la « libération » des trois syndicalistes de Loire - Atlantique n'avait pu être consentie par le gouvernement qu'en échange de certaines « garanties »... Et il posa la question : « Qu'est-ce que les dirigeants ont donc donné en « échange »?.

Lorsqu'il évoqua les bulldozers et les chalumeaux utilisés par la police pour forcer la grève E.D.F., une partie des manifestants scandèrent « Ouvriers, paysans, unité d'action! ».

La dispersion eut lieu peu après, sur la promesse des organisateurs, que la lutte allait continuer. Ce qui fit chanter à la foule « ce n'est qu'un au revoir... ».

(Correspondant L.O.)



(Photo L.O.)

Manifestation à Grenoble vendredi dernier (Photo U.P.I.) NICOUD : le pouvoir louvoie

Gérard Nicoud, le leader des commerçants contestataires, est ressorti libre du tribunal de Grenoble qui le jugeait vendredi dernier, six mois de prison avec sursis pour avoir sequestré deux agents des Renseignements Généraux le 25 septembre dernier, pour avoir déclaré que plus aucun ministre, plus aucun préfet, ne serait en sécurité en France, pour avoir nargué pendant plus de deux mois la police dans son « maquis », c'est là une mansuétude à laquelle ne nous avaient guère habitués la justice et le pouvoir, d'ordinaire si chatouilleux pour tout ce qui touche à son autorité.

Il faut dire que dans cette affaire, comme dans celle des agriculteurs bretons, le gouverment marche sur des œufs. Car aujourd'hui, il doit louvoyer entre les diverses oppositions qui se manifestent contre sa politique. Pour l'instant, ces oppositions ne convergent pas. Mieux même

pour le pouvoir, elles ne sont pas unifiées au sein d'une même catégorie sociale. Le mouvement paysan, tout comme le mouvement commerçant est encore scindé en plusieurs courants. La pire des maladresses pour le gouvernement serait de les unifier par la répression. On a pu voir les conséquences de la condamnation des trois syndicalistes paysans de Loire-Atlantique sur le monde paysan. A quelques jours d'intervalle, le gouvernement ne veut pas une seconde fois commettre la même erreur. Il ne veut pas faire de Nicoud un martyr, dans lequel chaque commerçant pourrait se reconnaître. Il ne veut pas, lui-même, créer un symbole, un drapeau, une vedette, qui supprimerait toute audience des organisations de commerçants « officielles » bien plus prêtes au compromis avec le gouvernement que les « contestataires » violents dont Nicoud est l'expres-

Mais le pouvoir pourra-t-il ainsi manœuvrer pendant longtemps avec succès ?

La réussite de la manifestation organisée par le C.N.J.A., le caractère qu'elle a prise dans certaines régions où s'est exprimée la solidarité entre ouvriers, travailleurs et commerçants, peuvent à juste titre l'inquiéter. De même, l'audience de Nicoud n'est pas négligeable au sein du monde commerçant.

Cependant, il revient à la classe ouvrière et à ses organisations d'unifier les assauts que toutes les catégories sociales, mènent actuellement contre la politique du pouvoir.

Saura-t-elle le faire?

En tout cas, c'est ce que le pouvoir craint le plus. C'est pourquoi il essaye aujourd'hui par une intense campagne de presse, d'isoler la classe ouvrière et son' combat du reste de la population.

Les salariés agricoles contre leurs patrons de la F.N.S.E.A.

Jeudi 20 novembre, des délégations de salariés agricoles C.F.D.T., regroupant 150 à 200 représentants de toutes les régions de France, sont venus à Paris pour faire entendre leur voix auprès de leurs patrons. En effet, c'est ce jour-là que siégeait le Conseil d'administration de la F.N.S.E.A. (Fédération des exploitants agricoles).

Composée d'employeurs agricoles et de propriétaires terriens, la F.N.S.E.A. est une association patronale : comme telle, elle est très attachée aux privilèges de ses membres et se moque bien des plus élémentaires garanties de conditions de travail des salariés agricoles. La colère est donc grande parmi ces derniers.

C'est ce qui explique leur venue à Paris ce jeudi.

Vers 11 h ils ont pénétré dans l'immeuble où se réunissaient leurs patrons et les ont enfermés, décidés à ne les laisser sortir qu'une fois signé le protocole d'accord qu'ils avaient rédigé et qui réclamait une promesse de négociations sérieuses sur :

- les conditions de travail,
- la couverture des accidents de travail,
- l'application systématique des conventions collectives signées.

Le Conseil d'administration de la F.N.S.E.A., devant leur détermination, a vers 17 h accepté un calendrier de négociations qui commencera le 8 décembre.

Dans l'agriculture, il y a environ 800 000 salariés agricoles qui sont souvent exploités dans des conditions pires que les salariés des villes.

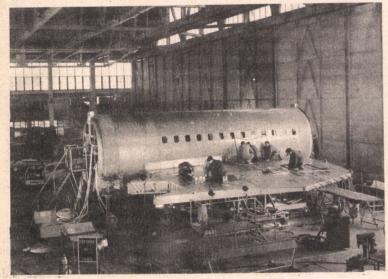
En mai 68, ils avaient obtenu certaines garanties qui leur reconnaissaient «) mêmes droits qu'aux salariés es autres secteurs économ ues ». En fait, jamais ces ac ords n'ont été mis en application et les salariés agricoles sont à bout.

La détermination qu'ils ont montré lors de leur action du jeudi 20 novembre, ne peut qu'être un encouragement pour tous les ouvriers agricoles.

VITE OIVER

La situation dans l'aéronautique

Grève à Sud-Aviation (Toulouse)



Une construction de prestige... qui ne garantit pas l'emploi.

Depuis quelques semaines les syndicats organisaient des grèves diversement suivies, une demi-heure, une demi-journée. Le vendredi 21 novembre à 15 heures, sans consigne syndi-cale, les machinistes de l'usine de Saint-Eloi arrêtaient le travail pour une durée indéterminée. Une fois l'action lancée, on informe tout de même les délégués. Les revendications : avant tout la parité du taux horaire avec Marignane et Cannes (il y a actuellement une différence de 80 cts).

La grève partie de notre initiative devait continuer sur sa lancée. Tout d'abord, il faut que les autres camarades des ateliers participent au mouvement. La chose est vite réalisée. On organise des manifestations dans l'usine, qui prennent une grande ampleur quand tous nos cama-rades horaires viennent nous rejoindre. Depuis le début de la grève, aucune délégation syndicale n'est allée voir un responsable quelconque de l'usine, sans que nous soyons présents en nombre dans le bureau.

Il faut dire que les syndicats font triste mine devant cette action. Lundi 24, à 13 heures, ils organisaient un vote à bulletin secret, par atelier, dans les trois usines (4 propositions des syndicats: grève tournante de 1 our 2 heures 1 demi-lournée 1 journée 2 journée 1 journée 2 jour 2 heures, 1 demi-journée, 1 journée, illimitée). Les résultats de Blagnac et Saint-Eloi devaient donner, sur 1500 votants, 580 voix pour la grève illimitée, 400 pour les grèves tournantes, le reste se partageant sur les deux autres propositions. C'est un beau résultat, mais pas pour tout le monde : en effet, les délégués C.G.T., en particulier. se sont évertués à nous démontrer dès après les résultats que ce n'était pas encore le moment de se lancer dans une grève illimitée, et qu'une grève tour-nante serait plus payante. Nous n'écouterons pas ces conseils.

Le mardi, nous allons faire débrayer les ateliers de Saint-Martin. L'ambiance est assez chaude. En ce moment, à Toulouse, il y a beaucoup de travail aux ateliers, des chefs d'équipe et autres se retroussent les manches... sous la huée des camarades présents.

A 16 heures, assemblée générale des grévistes : les syndicats font quelques communiqués, conseillent, puis nous donnent la parole. Les bonnes habitudes sont vite prises, et le micro ne chôme pas : « Les délégations, pétitions... on en a marre » « Nous avons commencé la grève tout seuls... Les syndicats ont été moins qu'à la hau-teur... Nous nous débrouillerons bien tout seuls ».

Nous décidons :

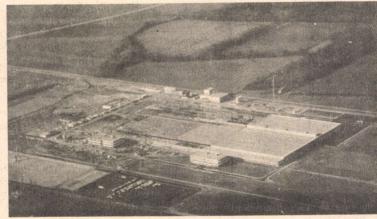
- Les machinistes continuent leur grève illimitée,

- les autres horeires feront grève toute la journée de jeudi, la direction ne cède pas, grève illimitée à partir de lundi.

S.N.E.C.M.A. (Corbeil)

Les licenciements acceptés ?

(Cette information complète notre article publié dans ce même numéro en page 15)



(Photo L.O.)

Dans l'après-midi de lundi, au centre de Corbeil, les chefs de département convoquent séparément certains travailleurs pour leur annoncer la « bonne nouvelle » : « Vous êtes susceptible d'être licencié; nous attendons l'accord de l'inspecteur du tra-

Face à cette attaque en règle de la direction comment s'est organisée la riposte?

Dans les secteurs les plus touchés, par exemple à l'outil-lage, les travailleurs ont débrayé immédiatement et ont demandé des comptes à leurs chefs. En fait, maintenant chacun se bat dans son coin sans aucune coordination. Ce n'est pas vraisemblablement de cette façon que la direction reviendra sur son

projet de licenciement.

Lundi matin 3.000 personnes, venues pour la plupart des centres de Villaroche et de Corbeil, ont manifesté à Paris devant les bureaux de la direction régionale de la main-d'œuvre où était reçue une délégation du Comité central d'entreprise.

Mercredi tous les travailleurs étaient convoqués à une assemblée d'information. 800 person-

nes environ étaient présentes et l'orateur C.G.T., tout au long de son allocution, tenta de démontrer que les diverses démarches effectuées jusqu'à présent avaient été positives : « l'ins-pecteur du travail, dit-il, a été très attentif à nos remarques » et il conclut son exposé en appelant tous les travailleurs à collaborer à la constitution d'un dossier prouvant le non-fondé des « dégagements envisagés par la direction ».

En fin de séance, il fut proposé une nouvelle manifestation, pour le lendemain, en direction de l'inspecteur du travail. La majorité des travailleurs pré-sents ont voté cette action sans grand enthousiasme.

Jeudi, comme prévu, un débrayage a eu lieu à 9 h 30. 800 personnes environ ont participé à la manifestation à la cité administrative. En tête du cortège s **aient rassemblés les licenciés. Tout le monde a remarqué qu'ils étaient peu nombreux; pour eux « les carottes sont cuites » et une balade en plus ou en moins ne changera rien à leur sort.

AIR-FRANCE Réservation

16e jour de grève

vation d'Air-France, déclenchée tes à la grève de leur secteur le jeudi 13 novembre et dont pour qu'ils s'en solidarisent. nous parlions dans notre numéro 64, entre dans sa troisième se-

Entre temps deux entrevues ont eu lieu avec la direction qui a répondu NON à toutes les revendications posées (36 heures par semaine — deux poses de 1/4 heure — augmentation des effectifs et intégration des agents saisonniers - temporisation d'une minute entre chaque appel de client).

Cette attitude de la direction n'a pas ébranlé la détermination des grévistes, convaincus d'obtenir gain de cause.

Le Comité de grève, élu lors de la première assemblée géné-rale a organisé des collectes pour le soutien des grévistes et des délégations de grévistes dans les différents secteurs de la Compagnie. Il a fait appel aux organisations syndicales pour que par leur moyen elles fassent connaître la grève, ainsi qu'aux

Au moment où nous écrivons, non-grévistes des différentes cala grève des agents de la réser- tégories qui ne se sont pas join-

> En effet, si la grève est largement majoritaire au secteur Réservation, il n'en est pas moins vrai que toute la maîtrise sans exception, avec son délégué. F.O. en tête (alors que tous les militants F.O. soutiennent la grève) refuse de se joindre à la grève. Il y a aussi un certain nombre de saisonniers et de statutaires qui, prenant prétexte que le préavis n'a pas été déposé profusent appare de sa posé, refusent encore de se joindre à la grève.

Ainsi par le biais des agences Air-France Invalides, Elysée, Scribe qui ne sont pas en grève, des agences privées de voyages, des Compagnies aériennes qui sont en Pool avec la Compagnie, la Direction a pu jusqu'à présent pallier plus ou moins bien, à la grève de la réservation.

Au cours d'une réunion, le Directeur général a refusé de

parler des revendications tant que les syndicats ne se seraient pas prononcés sur le préavis, le Directeur ayant reçu des ins-tructions du Premier Ministre pour faire appliquer la loi. Pour toute réponse les représentants syndicaux quittèrent la séance, car depuis mai 1968 aucun préa-vis n'a été déposé à Air-France et il n'était pas question de revenir là-dessus.

Depuis le début de la grève, il n'y a presque pas eu de défection: 8 agents ont repris le travail, mais cela a pratiquement été compensé par le débrayage quelques non-grévistes du

Aujourd'hui, la grève continue malgré les pressions et quelquefois les hésitations de certains.

La première semaine de dé-cembre sera décisive car, en effet, la pointe des départs de Noël va commencer à se faire sentir et les quelques artifices techniques de la Direction ne pourront à ce moment-là faire pièce à la grève. D'autant qu'il se peut que dès cette semaine la quasi-totalité des non-grévistes rejoignent le mouvement.

La C.G.T. chez Hispano



La C.G.T. d'Hispano traverse une phase peu banale. Depuis la grève des cadres où elle eut bien du mal à justifier son inaction, elle disparaît de la scène syndicale.

Lors de la manifestation de

toutes les Snecma à Paris le 5-11-1969, elle s'est arrangée pour ne pas être en tête du cortège ce qui est cout à fait à l'opposé de ses habitudes. Depuis, tous ses efforts tendent à escamoter toutes les informations en provenance de Corbeil ou de Villaroche, points chauds de la Snecma. Le moindre arrêt de travail est prétexte à clamer sur tous les toits qu'il ne faut pas de provocation, qu'il faudra absolument reprendre le travail sans difficultés, etc...

Jeudi 20, Corbeil et Villaroche manifestaient à Paris et mercredi 19, un représentant C.G.T. du Comité d'Entreprise refusait la parole au micro de la cantine à la C.F.D.T. qui voulait nous en avertir.

La C.G.T. chez Hispano se montre en ce moment sous son jour le plus démobilisateur, mais le fait d'une façon tellement éhontée qu'elle en laisse les travailleurs bouche-bée!



Au Vietnam Vers un gouvernement neutraliste?

NE opposition officielle à Thieu et Ky est en train d'apparaître dans le cadre du régime fantoche de Saigon.

Des personnalités bouddhistes, des députés font des déclarations retentissantes par lesquelles elles se désolidarisent du régime, déclarations dont la presse officielle de Saigon se fait l'écho. Les journaux multiplient les articles hostiles au régime. Il y a peu de temps, sur le fond de mécontentement général dû aux mesures d'austérité économiques, les députés de la « Chambre Basse » décidaient de mettre aux voix une motion de défiance au gouvernement, tandis que la « Chambre Haute » faisait savoir de son côté que lui aussi pourrait émettre un vote de censure.

Mais surtout, ce courant d'opposition oficielle est en passe de se donner un visage, sinon une tête en la personne du général Duong Van Minh.

Minh n'est en fait pas un inconnu. Ayant fait partie de l'équipe de généraux qui assura la direction du pays après l'assassinat de Diem le 1er novembre 1963, Minh fait figure de « neutraliste » dans le personnel politique du Vietnam. Et, dès l'annonce du changement de politique des U.S.A., on entendit parler de lui et on le vit revenir dans la région de Saïgon.

Depuis quelque temps, il multiplie les prises de positions, les déclarations soit pour contester le régime (« les élections de 1967 ne représentent pas le peuple ») soit pour encourager les Bouddhistes de la Pagode anti-gouvernementale An-Quang à se réunir en un « groupement aux activités sociales et politiques ».

Quand on sait qu'il y a quelques mois, de « respectables » personnalités furent arrêtées en masse justement pour avoir osé émettre des doutes sur la légitimité du Président Thieu, cette agitation oppositionnelle aurait de quoi surprendre si ce n'est que Minh et les siens bénéficient d'une protection que Thieu et Ky ne peuvent affronter trop directement. En l'occurence la protection des Améri-

L'existence d'une « opposition respectable », ou si l'on veut d'une équipe de rechange va d'une manière trop évidente dans le sens des intérêts U.S. En fait, Minh est un autre pion sur l'échiquier de la politique américaine au Vietnam

Un pion indispensable pour le



Dueng Van Minh: Prendrat-il la place de Thieu ? (A.F.P.)

Communiqué du Comité de Défense

cas où les Etats-Unis se décideraient enfin à engager des négociations sérieuses avec le F.N.L. On sait qu'actuellement le gouvernement américain se trouve devant un dilemme. D'un côté aucune négociation n'est possible entre le F.N.L. et l'équipe Thieu et Ky, sumboles mêmes de la politique de guerre et de l'asservissement à l'égard de Washington. D'un autre côté un lâchage trop brusque des fantoches aurait les plus fâcheux effets auprès des autres fantoches que les Etats-Unis soutiennent dans le Sud-Est Asiatique ou ailleurs. Il faut donc bien se réserver la possibilité d'éliminer les deux dirigeants en douceur, dans le cadre d'un renouvellement normal et « démocratique » de l'équipe gouvernementale.

Or Minh peut faire un remplaçant tout à fait adéquat. D'un côté son passé est un garant pour les

Américains. D'un autre, comme il avait pris quelques distances à l'égard de la politique ultra du régime, il peut faire figure d'un partenaire acceptable pour le F.N.L. dans les négociations éventuelles entre celui-ci et le gouvernement de Saigon.

D'ailleurs Madame Nguyen Thi Binh, chef de la délégation du G.R.P. (gouvernement révolutionnaire provisoire) à la réunion de Paris a été parfaitement explicite; « le G.R.P. est prêt à engager des conversations avec le général Duong Van Minh, chef à Saigon du mouvement de la « troisième force », si ce dernier doit succéder au Président Thieu ». Et elle accepte même l'idée de Minh d'un référendum populaire, mais uniquement dans les villes, les campagnes « libérées » ayant déjà reconnu en fait le G.R.P.

Ainsi donc, la possibilité d'une

politique de remplacement se dessine pour les Etats-Unis. Une personnalité officielle américaine à Saigon déclarait même ouvertement : « Ce que fait le Général Minh ne nous déplait pas. Nous ne le soutenons pas maintenant, mais il est bon d'avoir une équipe de réserve ».

Cela dit, pour marionnettes qu'ils soient, Thieu et Ky s'accrochent au pouvoir avec l'énergie du désespoir. Ils savent que tout retard dans les négociations recule d'autant une échéance pourtant inévitable. Et c'est bien dans cette optique qu'ils ont jusqu'ici systématiquement fait le vide autour d'eux, en éliminant toute personnalité plus acceptable pour le F.N.L. qu'eux-mêmes. Cela ne pourrait être cependant qu'un expédient et il se pourrait que l'ascension de Minh indique l'approche de la fin pour l'équipe Thieu et Ky.



Tentative de manifestation boudhiste à Saigon : une activité soutenue et encouragée par Minh. (U.P.I.)

Iricontinental

revile

interdite

M. le ministre de l'Intérieur, au reproduit un fusil de chasse Winmission des lois de l'Assemblée Nationale, le 13 novembre, a cru devoir attaquer violemment la revue TRICONTINENTAL, et s'adresser indirectement aux destinataide la pétition lancée contre interdiction, « afin d'éviter que la bonne foi des personnes dont on sollicite la signature ne soit trompée... ».

C'est son droit de citoyen. Mais est-ce son devoir de ministre de déformer la vérité?

M. Marcellin justifie son interdiction par le fait que cette revue publierait de « véritables appels au meurtre », ceci ne pouvant être entendu, à la fois dans le contexte de son exposé et dans le cadre de ses fonctions ministérielles, que comme des appels au meurtre en France.

Il cite le numéro 7 de l'édition étrangère en langue française, qui

cours d'une audition par la com- chester avec l'appréciation sui- M. Marcellin s'en prend au numévante : « Dans les villes, il donne de magnifiques résultats pour les attentats et les exécutions ». Or cette appréciation est extraite d'un ensemble de neuf indications, qui montrent expressément qu'elles sont données en vue de la guerre de guérilla.

> Il cite le numéro 8, qui reproduit un autre modèle de fusil de chasse avec ce commentaire : « Il peut être aussi très utile dans la lutte urbaine pour tirer d'une terrasse, d'un balcon, de cours intérieures ou d'autres lieux ». Or l'ensemble du commentaire est une longue citation de Ché Guevara extraite de « La Guerre de Guérilla », à laquelle est ajoutée la phrase incriminée, très évidemment parce que depuis la parution du livre de Ché la guérilla urbaine s'est ajoutée à la guérilla rurale.

Après avoir ainsi fait sa part à

la revue éditée à La Havane. ro 3 de l'édition proprement française, publiée à Paris par François Maspero, et également interdite. Il renouvelle à son encontre l'accusation d' « appel au meurtre et à la subversion », parce qu'il y a cette « légende » : « des fusils pour abattre les flics ». Or cette légende, qui n'en est du reste pas une, s'inscrit dans un ensemble de suggestions du Parti des Panthères Noires pour la lutte du mouvement révolutionnaire aux Etats-Unis.

de la revue

Il est difficile d'aller plus loin dans la mauvaise foi. Tout le monde sait que la revue TRICON-TINENTAL est l'organe de l'Organisation de Solidarité des Peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine, et jusqu'à preuve du contraire la France n'est située dans aucun de ces continents. Aucun délégué français, aucune organisation française ne participait

pour cette raison à la Conférence de 1966 qui a décidé la création de la revue. Mais des auteurs français y collaborent, et c'est leur droit. Et de nombreux citoyens français tiennent à être informés des luttes émancipatrices dans le Tiers-Monde, et c'est leur droit. Le droit à l'information ne se limite pas à celle qui plaît à M. Marcellin, et il n'est que temps d'agir afin que la France de notre ministre de l'Intérieur ne devienne pas la Grèce des colonels.

"Tricontinental"

Tel est le but de notre pétition. Notre Comité (1) la relance sur une plus grande échelle. M. Marcellin est certainement contrit qu'elle ait déjà recueilli cinq mille signatures les plus diverses. Nous faisons confiance aux Français : elle en recueillera des milliers et des milliers d'autres.

⁽¹⁾ C/o Pierre Jalée, 4, rue Mayer, Paris-(6°).



Le projet de stationnement payant dans les rues de Paris, mis au point par nos deux préfets d'élite, Marcellin et Diebolt, a soulevé des vagues de protestations.

Ils n'y ont pas renoncé pour autant. En fait tout un plan est prévu pour préparer par étapes ce rackett organisé et officiel.

C'est ainsi que pour résoudre le problème de la circulation dans Paris, les préfets prétendent qu'il faut « dissuader » les automobilistes de prendre leur voiture.

On dissuadera à coup de stationnement payant et de contredanses révaluées. L'argent de la « rançon », prétend-on, servirait à... financer les transports en commun. On connaît la chanson : on nous l'avait déjà chantée avec la vignette — pour les vieux — et les taxes sur l'essence — pour le financement des routes et autoroutes.

La « solution » Marcellin se réduit en fait à une ponction supplémentaire dans la bourse des automobilistes et à une hypocrite leçon de civisme à l'égard de la population, accusée de prendre sa voiture par égoïsme et individualisme borné.

Et le pire c'est que cette solution policière ne résoudra pas plus le problème de la circulation qu'elle ne financera les transports en commun.

Pour résoudre le problème de la circulation : Le stationnement payant dans les rues de Paris UNE LOGIQUE BIEN POLICIÈRE



De longues files d'attente... pour prendre un bus qui affichera peut-être complet. (UPI)

Police partout La justice essoufflée... ...ne suit plus

33.500 personnes sont détenues en France dont un tiers attendent encore d'être jugées et sont donc en détention préventive, révélait récemment Pleven, l'actuel ministre de la Justice, lors d'une interview à Télé-

Et les spécialistes de parler d'une « crise de la justice » et de donner leur explication, une explication toute simple d'ailleurs : tout provient, selon eux, du manque de juges !

ell est vrai qu'augmenter régulièrement le nombre de flics qui se chargent, eux, de remplir les prisons, sans augmenter le nombre de juges, finit par poser des problèmes... même aux grands responsables de notre justice qui pensent tout naturellement qu'il vaut mieux enfermer d'abord et voir ensuite.

L'inverse dépasse sans doute leur entendement. C'est ainsi que dans notre société policière, tant d'hommes et de



Le Palais de Justice de Paris...

Combien de temps faut-il attendre pour en franchir l'entrée ?

(Photo L.O.)

Car si les automobilistes prennent leur voiture, c'est parce que les transports en commun mis à leur disposition sont lamentablement insuffisants.

Le réseau du métro qui date du début du siècle ne correspond plus aux besoins d'une population sans cesse croissante; les autobus sont trop rares, les queues interminables, la « presse » humaine vous écrase et vous étouffe aux heures de pointe, et les épouvantables trains de banlieue charrient vers la capitale, chaque matin, et de localités de plus en plus éloignées, un flot ininterrompu de salariés, transportés dans des conditions indignes de l'homme. Et quand on n'a pas la « chance » d'avoir une gare près de son domicile (près, cela peut vouloir dire 20 ou 30 minutes de marche), il faut se débrouiller. avec les cars. Ces cars inhumains qu'il faut attendre au petit matin en rase campagne dans le gel et le vent.

Le comble c'est que, pour se rendre d'une banlieue à une autre, proche géographiquement de quelques kilomètres, il faut souvent prendre le train ou le car jusqu'aux portes de Paris, là emprunter le métro jusqu'à une autre porte avant de prendre sa place dans la file d'attente du bus qui vous conduira enfin à destination. Cela prend une, deux, parfois trois heures et c'est le lot quotidien de dizaines de milliers de travailleurs.

Alors pour tous ceux-là, posséder une voiture individuelle, ce n'est ni m luxe, ni une commodité, c'est une nécesssité impérieuse qui, bien sûr, coûte de l'argent, mais qui économise forces, santé et sommeil.

Et ce sont ceux-là précisément, qui vont être frappés par le projet de Marcellin et consorts. Ce sont ceux-là qui ne pourront s'offrir le luxe du stationnement payant.

Et tout cela pour améliorer la circulation dans Paris ? Non. Et il n'y a même pas les deux Préfets pour croire à ce qu'ils disent. Cela ne « dissuadera » pas la majorité des automobilistes parce que la majorité des automobilistes préféreront de force plus que de gré utiliser encore leur voiture. Mais cela éliminera les plus pauvres d'entre eux.

Et en cela, la solution Marcellin est tout à fait dans la ligne du fameux « plan de redressement » mijoté par



Une solution payante... pour qui ? (Photo L.O.)

Giscard: des mesures dérisoires, disparates qui se refusent à prendre l'argent là où il est pour se donner les moyens de résoudre les problèmes, mais des mesures de classe destinées à frapper d'abord les plus petits budgets.

Pour résoudre le problème de la circulation à Paris, il n'y a qu'une seule mesure, mais elle doit être préalable : d'abord et avant tout améliorer le réseau de transports en commun sur toute l'agglomération parisienne. Mais cela demande de l'argent : guère plus que le dixième de la force de frappe.

Et lorsque le métro ira, partout, dans un rayon de 50 kilomètres autour de Paris, alors seulement le problème de la circulation pourra se poser comme le pose M. Marcellin!



Le budget de l'Éducation Nationale :

Les écoles maternelles sacrifiées...

La discussion sur le budget de l'Education nationale qui vient de se dérouler à l'Assemblée nationale a montré encore une fois qu'au-delà des satisfecits de rigueur que M. Olivier Guichard, ministre de l'Education nationale, s'est généreuse-ment octroyés, la situation de l'Enseignement à tous les niveaux va du médiocre, notamment pour les universités et les lycées, au catastrophique pour l'école maternelle et l'enseignement primaire. Disons tout d'abord que la masse des crédits d'équipement, c'est-à-dire de l'argent consacré à la création de nouveaux établication. tion de nouveaux établisse-ments d'enseignement et la modernisation de ceux déjà exis-tants, sera en 1970 inférieure à celle qui existait en 1967. Déclaration du ministre à ce sujet : « Il n'y a là évidemment nul motif de satisfaction, sinon celui de se dire que les réali-sations des années antérieures permettent d'envisager cette diminution sans appréhension excessive ». La ficelle est un peu grosse. A qui Guichard veut-il faire croire que les rentrées scolaires de 1968 et 1969 ont été suffisamment satisfaisantes pour qu'on puisse envisager « sans appréhension excessive » une rentrec 1970 avec propor-

tionnellement moins d'écoles maternelles et primaires, moins de collèges d'enseignement techniques, moins de C.E.G. et plus d'élèves? Certainement pas aux parents.

Mais là où le ministre de l'Education nationale (on devrait plutôt dire de l'Inculture nationale) donne toute sa mesure, c'est lorsqu'il aborde le problème des maternelles. Il affirme que d'ici à la fin 1970, 4.400 classes maternelles et élémentaires nouvelles seront construites. Malheureusement, il pourra débloquer les crédits nécessaires à la formation des maîtres correspondants. Peu importe. Guichard a trouvé la solution. Pour les plus petits, nul besoin d'enseignement. D'all-leurs, ajoute le ministre « les parents ne s'attendent pas à ce que « leurs enfants en reçoivent un: ils veulent seulement qu'on les occupe intelligemment ». On transformera donc les classes qui reçoivent au total 1.300.000 enfants en garderies.

Quant à l'école primaire, la rénovation pédagogique dont on parle beaucoup ce n'est plus, pour le gouvernement, une question d'argent « mais essentiellement une affaire d'état d'esprit ». Mais on voit mal comment un nouvel état d'esprit pourrait créer les stades, les piscines, les bibliothèques ou les salles de projection nécessaires à cette « rénovation » et qui n'existent pas.

N'aliez surtout pas croire que le manque de crédits de l'Education nationale provient, entre autres, du gonflement du budget de l'armement (qui, en valeur absolue, lui est supérieur). Vous seriez dans l'erreur. Avec un flair infaillible, Guichard a déniché l'élément budgétivore qui ampute si lourdement ses crédits. Cet élément parasite c'est... les enseignants eux-mêmes. Leur salaire n'a-t-il pas augmenté de 4 % par an entre 1957 et 1969 ?

Et comme le déclare si joliment le ministre, cette augmentation « est un facteur essentiel de l'accroissement du coût de l'enseignement qui n'est pas nécessairement lié à l'amélioration de la qualité du service public ». Tout est désormais limpide. Supprimer tous les enseignants, voilà une mesure qui permettrait de faire baisser le coût élevé de l'enseignement. Mais pourquoi diable Guichard, homme à la fine intelligence, n'y a-t-il pas songé plus tôt?



Guichard veut rénover les écoles primaires et... transformer les écoles maternelles en garderies. (Photo L.O.)

TRAVAUX FORCES A PERPETUITE

Lors de la discussion sur le budget de l'Education nationale, un député U.D.R., le dénommé Bresollier a proposé que les « prétendus étudiants » qui viennent perturber les cours « se retrouvent sur des chantiers où ils serviront la nation au lieu de la desservir ».

Voilà qui va semer l'inquiétude chez les travailleurs du bâtiment : qu'ont-ils fait, eux, pour avoir été punis comme ca ?

GUICHARD au pays des merveilles



Olivier mihard

Le ministre de l'Education nationale a donné devant l'Assemblée nationale qui discutait du bidaet de son ministère des

es dont on peut se demander s'ils s'appliquaient à la France ou à un pays purement imaginaire.

D'après lui, il y aurait :

— Dans l'enseignement primaire : 25,4 élèves par maître

contre 27,9 en 1951.

— Dans les collèges d'enseignement général : un maître pour 21 élèves en 1968 contre un pour 25 en 1958.

— Dans les lycées: un professeur pour 17 élèves contre un pour 20.

Nous ne savons pas où M. Guichard a rêvé ou truqué ces chiffres, en utilisant des moyennes qui ne signifient rien, mais si les professeurs, à l'exemple des agriculteurs, le kidnappaient un peu pour le plonger dans la surpopulation d'un lycée ou d'une école communale, il entrerait peut-être un peu en contact avec la réalité et cesserait de débiter des âneries sur un sujet qu'il ne connaît pas. N'importe quelle mère de famille qui a des enfants à l'école ou au lycée s'y connaît mieux que lui!

...et pendant ce temps là, c'est tous les ans la même pagaille dans le paiement des instituteurs

Actions à retardement

Chaque année, c'est la même pagaille. Les instituteurs débutants de certains départements ne sont pas payés avant deux ou trois mois. Dans le meilleur des cas, ils reçoivent un « acompte » sur le travail déjà effectué.

Le syndicat, depuis des années, revendique la mensualisation des débutants (qui sont payés à la journée de présence); c'est une bonne chose, mais si les caisses sont vides (ce qui est toujours le cas), la mensualisation ne résoudrait pas le problème des retards dans le paiement des salaires

A chaque rentrée, le S.N.I. prend de bonnes résolutions:
« Si les jeunes ne sont pas payés le 5 du mois suivant la rentrée, tous les instituteurs se mettront

en arrêt de travail jusqu'au palement de ceux-ci. » Mais cette année encore, cette seule action « payante » a été repoussée aux calendes grecques. La délégation à l'Académie des Hauts-de-Seine a été sabordée par les bonzes; mais pour se justifier, le S.N.I. (les « majoritaires de tendance réformiste » sont talonnés par la tendance P.C.F. « Unité et Action » dans ce département) a prévu quatre actions :

1) Lundi 17 novembre, les jeunes, non payés, se mettent en arrêt de travail (la plupart étant en instance d'être payés, ceux qui restent sont minoritaires et isolés).

 Les titulaires s'engagent « par écrit » à les soutenir en cas de sanctions administratives. Mardi 18, délégation au ministère de l'Education nationale (au moins un délégué par école).

4) Arrêt de travail de vingtquatre heures, le 29 novembre, pour « marquer notre solidarité » avec les non-payés, et manifestation l'après-midi, à Puteaux, avec les parents d'élèves.

Tout ce programme d'action serait bien joli s'il n'intervenait pas... deux mois après la rentrée, au moment précisément où l'Education nationale commence à payer ses instituteurs. Alors une grande partie des protestations prévues par le syndicat tombe à l'eau... jusqu'à l'année prochaine où le même scénario se reproduira. Et les jeunes instituteurs pourront toujours attendre d'être payés à temps!

Instituteurs des Hauts-de-Seine chez l'inspecteur d'académie

Lundi 10 novembre, pour protester contre le non-paiement de la quasi totalité des débutants des Hauts-de-Seine, le S.N.I. avait convié ceux-ci ainsi que les délégués d'école à se rendre à l'Inspection d'Académie de Rueil.

Nous étions quelques centaines de présents, mais de suite M. Mazet, responsable « majoritaire » du S.N.I. donnait le ton: « Ce que nous voulons, c'est votre présence physique » ; en clair, cela voulait dire : faites nombre, mais laissez-nous nous occuper de l'affaire.

Après un moment d'attente, l'Inspecteur d'Académie, M. Rieux, daigna se présenter, et voulut jouer les grands seigneurs. « Je consens à répondre aux quelques problèmes », dit-il. Puis il enchaîna sur une suite de phrases creuses et tenta une sortie. La foule ne le lui permit pas. Il fut donc contraint de reprendre la parole et de reconnaître que les caisses étaient vides ou presque, et qu'on avait de quoi verser un acompte de 500 F à exactement soixante personnes, alors que nous étions cent soixante-deux instituteurs à attendre depuis plus de deux mois!

Le meeting devenait houleux; des jeunes proposèrent des arrêts de travail, une visite aux bureaux de comptabilité, des informations à la presse, la radio,

aux parents d'élèves, etc. Les responsables du S.N.I. refusèrent tout net de transmettre de telles propositions au syndicat (de quel droit?).

Et comme un groupe d'instituteurs déclarait vouloir se mettre immédiatement en grève et en aviser sur-le-champ les écoles ce qui était possible, la plupart des groupes scolaires des Hautsde-Seine étant représentés — les foudres syndicales s'abattirent sur eux. « L'e syndicat ne vous soutiendra pas, il vous combattra même, et puis vous êtes des débutants, alors... réfléchissez! »

Les discussions s'étirèrent, les gens partirent peu à peu sans qu'aucune décision n'ait été prise, et les cent soixante-deux jeunes instituteurs n'étaient toujours pas payés...

PEUGEOT (Sochaux)

Lutte des pistoleurs pour la garantie de leur avenir

Quinze jours après la grève victorieuse des 39 ouvriers du traitement thermique, un autre secteur de l'usine PEUGEOT, à Sochaux, a démarré un mouvement de grève illimité dans l'après-midi du lundi 24 novembre, auquel la direction répondait aussitôt par un lock-out progressif du reste de l'usine.

peinture; en tout : 80 centimes sur le taux horaire.

Les 20 et 21 novembre, ces camarades, dans chaque tournée (matin et après-midi), déposaient sous forme de lettre signée par tous les pistoleurs concernés, leurs revendications à la direction :

BASE CT2

Depuis juin 68 (notre photo), des traditions de lutte.

Il s'agit cette fois des 160 pistoleurs des laques, apprêtsaccessoires, de l'atelier des cabines de peinture. Ils réclament des garanties pour le maintien de leur salaire et de leur classification lorsqu'ils quitteront leur poste de travail actuel.

En effet, ces camarades, spécialisés dans l'application au pistolet de la laque sur les coques, trava llent perpétuellement en atmosphère viciée et doivent quelquefois, pour des raisons médicales, changer de travail au bout de quelques années.

Mais jusqu'à présent, ce changement signifiait pour eux une perte considérable de salaire. D'abord, ils perdent leur classification OS 2A pour se retrouver OS 2. D'autre part, à cette baisse de taux correspondante, vient s'ajouter la perte de primes particulières intégrées au taux : prime d'insalubrité, de chaîne, de

Le lundi 24, la direction ne propose que le maintien de la classification au bout de 10 ans pour les pistoleurs, des laques seulement, reconnus inaptes par le service médical, à condition qu'ils se reconvertissent dans une autre profession. Donc, pas un mot sur le maintien du taux.

En apprenant cette réponse, les travailleurs de l'après-midi arrêtent aussitôt le travail dès 15 h 30. Très rapidement, les chaînes de production de tôlerie et de finition se trouvent paralysées et dès 18 h, la direction annonce le lock-out pour les doubleurs de ces ateliers paralysés. Mais elle convoque normalement la première tournée pour le mardin matin à 4 h, espérant que les pistoleurs du matin ne suivront pas l'action commencée la veille par ceux de l'autre tournée.

Il n'en est rien et, le mardi à 8 h, sur les 30 000 travailleurs de

Le lendemain, mercredi 26, en raison de la grève de l'E.D.F., l'usine est fermée.

l'usine, 15 000 environ se trou-

vent lock-outés.

Les syndicats — C.F.D.T. et C.G.T. — en profitent pour réunir chcun de leur côté leurs militants et sympathisants. Jusqu'à maintenant, si les militants C.F.D.T. discutent avec les gars et « sont là », on ne voit guère les responsables C.G.T. qui laissent venir visiblement les choses...

Les pistoleurs, eux, sont plus que jamais décidés à continuer leur mouvement.

Ils estiment en effet que la direction leur « a fait bouffer de la peinture » pendant des années. Aussi, lorsqu'ils quittent le poste, ils veulent garder les 40 c. pour la « digérer ».

Dans l'après-midi, la C.G.T. se rallie à la proposition de la C.F.D.T. de faire un meeting d'information pour le lendemain jeudi à 11 h devant la boîte. Un tract commun des deux syndicats est distribué dans la matinée dans toute la région.

De son côté, la direction ne convoque au travail pour le jeudi matin que la fonderie et une partie des presses, ainsi que le service d'entretien et quelques travailleurs par lettres individuelles. Le jeudi matin, c'est 15 à 20 000 travailleurs qui se trouvent lockoutés.

Le meeting d'information réunit environ 1 000 personnes, ce qui, en raison du temps froid, est encourageant.

A l'heure où nous écrivons, les pistoleurs sont plus que jamais décidés à obtenir satisfaction, et « ne sont pas pressés ».

La direction vient d'annoncer qu'elle ne met plus de préalables aux discussions comme elle le faisait ces jours derniers.

Quant au reste du personnel lock-outés, il regarde pour le moment avec sympathie cette lutte des pistoleurs pour une garantie de leur salaire dans l'avenir, objectif auquel l'ensemble des travailleurs est sensibilisé.

Dernière heure : GRÈVE CHEZ OLIVETTI

A l'heure où nous écrivons, plusieurs centaines de travailleurs d'Olivetti, en grève depuis le 21 novembre, poursuivent leur lutte pour :

— le respect des classifications,

— la revalorisation du point,

 l'application de la convention collective,

— une prime annuelle calculée sur le salaire moyen dans l'entreprise,

— l'augmentation de la prime de déplacement pour les vendeurs et une indemnité repas pour tous.

MARSEILLE :

le lock-out du port

Le mercredi 26 novembre à midi, la plupart des Compagnies d'acconage marseillaises (entreprises de manutention portuaire) annonçaient à leur personnel respectif (composé essentiellement de grutiers et de conducteurs d'engins) qu'il serait mis à pied à partir du lendemain matin et ce pour une durée indéterminée.

C'était la réponse patronale à deux mois et demi de « mouvements » qui consistent à ne pas effectuer les heures supplémentaires, le travail du samedi après-midi, du dimanche et des jours fériés et surtout le travail de nuit ce qui oblige les acconiers à multiplier les équipes pour décharger le navire dans la journée.

Vers 14 heures, les grutiers et conducteurs d'engin de l' « IN-TRAMAR » (la principale Compagnie d'acconier) arrêtaient le travail stoppant en même temps les équipes de dockers. Des groupes de discussion se formaient. Certains allèrent prévenir les dockers des autres Compagnies pour qu'il se joignent à la grève. La plupart s'arrêtèrent. On téléphona au syndicat (la C.G.T., le seul important). Celui-ci demanda de reprendre immédiatement le travail. Dans certaines Compagnies, chez Le Borgne, à la STIMM, il y eut du flottement. Alors les hauts parleurs diffusèrent le communiqué suivant :

« Reprenez le travail : ne suivez que les consignes qui sont données uniquement par vos organisations syndicales! ». Beaucoup reprennent. A l'INTRAMAR la grève continue jusqu'au soir. Le matin même du 26, les dockers avaient pu lire deux affiches placardées sur le port par

les soins des patrons, expliquant

« les vrais résultats de la dernière réunion paritaire du 21 novembre ».

Les patrons sont prêts à donner 12 centimes de l'heure. Ils acceptent de relever de 10 % les cotisations de la sécurité sociale, ce qui permet des prestations plus élevées en cas de maladie, mais en trois temps, jusqu'en octobre 1970. Ils acceptent de réduire d'une heure par semaine la durée du travail, ainsi que la vacation de nuit. Mais « sur des bases tenant compte d'une amélioration de la productivité » conformément à un accord paritaire de décembre 1968, signé par la C.G.T.

Autre surprise, l'affiche patronale propose que les dockers ne
soient plus astreints à l'embauche
journalière, mais qu'ils aient
« leur emploi garanti » avec
« paie à quinzaine (ou même
mensuelle) » au lieu de la paie
quotidienne.

Cela est une vieille revendication des dockers dont il est question depuis longtemps.

En fait, pour « rationaliser » le travail et l'adapter aux conditions modernes comme le transport par containers le patronat a besoin d'une main-d'œuvre plus stable et c'est pourquoi aujour-d'hui il peut être prêt à accorder satisfaction sur ce point aux dockers.

Face au lock-out les syndicats ont appelé tous les ports à une grève le samedi matin 29 novembre.

Pourtant des grèves du samedi, les dockers en font quasiment toutes les semaines depuis deux mois. Et jusqu'ici cela n'a pas suffi pour faire céder les acconiers.

Fin de la grève à la Mutualité agricole

Après 5 semaines de mouvements, le travail a repris normalement à la mutualité agricole. Dans la plupart des caisses, ces mouvements consistaient en des arrêts de 2 heures par jour. A la M.A.I.F. (Mutualité Agricole de l'Ile-de-France), la grève commencée il y a trois semaines était totale depuis deux semaines.

Sur le plan national, les accords signés il y a longtemps par la direction ont été acceptés par le ministère de tutelle.

— Valeur nationale du point et son augmentation de 2,78 % (il passe à 5,723 F), avec effet au 1-3-69.

Reclassification (qui accorde 1, 2 ou 3 points aux employés, plus aux cadres), avec rappel au 1/8 pour les premiers, au 1/10 pour les seconds.

Sur le plan des promesses, le ministère de l'Agriculture a fait savoir qu'il ne s'opposerait pas aux accords suivants, à passer avec la Mutualité agricole :

— Classification analogue à celle de la Sécurité sociale, (ce qui donnerait une augmentation de 2,20 %);

— Augmentation de la masse salariale de 2,10 %, le tout en mars 1970 avec rappel.

Sur le plan local, à la M.A.I.F., le directeur a promis d'étudier une nouvelle classification qui porterait le salaire minimum à 135 points au bout d'un an de titularisation, l'embauche se faisant à 125, si toutefois le chef vous note bien. (Remarquons que la parité avec la Sécurité sociale donnerait quelque chose d'équivalent).

Le mouvement, même s'il n'est pas allé jusqu'à ses objectifs (l'augmentation de 7 % avec 100 F minimum a été abandonnée en cours de route), est une victoire : le paiement à 50 % des heures de grève et le rappel des 2,78 % compensent les heures perdues.

Et bien que la reprise ait été décrétée par l'intersyndicale (à la dernière assemblée aucun vote ne fut fait malgré la demande d'un certain nombre d'employés), les travailleurs de la M.A.I.F. ont conscience que c'est leur détermination — et leur participation massive aux assemblées l'a prouvée — qui a obligé le ministère de tutelle à céder, et la direction régionale à faire des promesses.

A.P.C. - O.N.I.A: (Toulouse)

Après la manifestation du 18 novembre

Après la manifestation du 18 novembre, les choses sont au point mort à l'A.P.C.

Le comité de surveillance n'a rien décidé, sauf un changement de directeur de l'E.M.C. (Entreprise Minière et Chimique; la décision pour les 425 licenciements et les 125 mutations aura lieu le 16 décembre. Mais les travailleurs ne sont pas prêts à attendre tranquillement cette échéance.

Echard, vice-président de l'E.M.C., et génial inventeur du plan de licenciement devait venir le 28 novembre à l'A.P.C. Ce ne sont pas les idées qui manquaient aux travailleurs pour que son voyage soit un bon souvenir : occupation de l'usine; aséquestration... Mais aux dernières nouvelles il paraît qu'Echard à aurait décidé de ne pas venir à Toulouse. On se demande vraiment pour quoi!

Dans les entreprises

les mythes de la participation

A DAVUM (Villeneuve-la-Garenne)

Expliquez-moi la participation

OICI quelques extraits d'un bulletin individuel adressé par la compagnie DAVUM de Villeneuve-la-Garenne à l'un de ses ouvriers.

« La réserve spéciale de parti-» cipation de l'exercice 1968 s'est » élevée à : 249.672,31 F, sur les-» quels il vous revient une som-» me de 47,06 F, qui est indispo-» nible jusqu'au 1° avril 1974.

» Vos avoirs sont déposés au » Crédit Industriel et Commer-

..

Suivent un certain nombre de remarques, d'où il ressort que :

- « Les salariés ne peuvent exiger » le paiement des sommes leur » appartenant avant l'expiration
- » d'un délai de cinq ans à comp-» ter de l'ouverture de leur droit
- » à la participation. » Exceptionnellement, cepen-» dant, les salariés ou leurs » ayant-droits peuvent obtenir la
- » délivrance de leurs droits dans » les cas suivants :
- » mariage de l'intéressé;
- » mise à la retraite; » - licenciement ;
- » invalidité du bénéficiaire ou » de son conjoint;
- » décès du bénéficiaire ou de » son conjoint. »

BERLIET (Venissieux)

Une sanction

Deux camarades guadeloupéens de la V.L. viennent d'être licenciés pour s'être battus dans l'atelier. Ces deux camarades, qui travaillaient aux pompes à injection, avaient fait l'objet d'un rapport de l'infirmerie où l'un avait été transporté par son « agresseur ». Et l'intervention du délégué syndical ne put faire annuler les deux sanc-

Pourtant, c'est bien la direction qui porte la responsabilité de cet accident. Avec les conditions de travail que nous subis-sons, la fatigue et les 9 heures à l'usine sans compter le transport, il y a de quoi être énervé.

Dans une société où tout est conçu pour produire plus, quel droit les patrons ont-ils de nous sanctionner?

(Extrait du bulletin Lutte Ou-vrière, Berliet Vénissieux.)

Dix francs de participation

La participation, c'est donc très simple. Il suffit de faire produire à des centaines d'ouvriers des milliers d'heures de travail non payées, de diviser le produit de ces heures en:

- un bénéfice avouable (3 à 5 %) à partager aux actionnaires après déduction de l'impôt;

- des traitements princiers aux P.D.G., membres des Conseils d'administration, et cadres supérieurs, le tout noyé dans la masse des « traitements et salaires » (c'est plus démocrati-

PEUGEOT :

que, et surtout c'est moins voyant);

ment, de roulement, d'auto-financement, etc. (celles-là, on les convertira plus tard en actions gratuites à répartir entre les gens nommés ci-dessus);

- et enfin, une mini-réserve de participation pour les ouvriers: 6 F en moyenne par mois, par exemple, pour la Société DAVUM. Et pour qu'ils n'achètent pas trop de machines à laver, ils n'auront le droit d'y toucher que...

- des réserves d'amortisse-

dans cinq ans.

Combien vaudront, alors, les 6 F ? 60 centimes ? 30 centimes ?



AUX ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE (Paris)

LE DIALOGUE EST A

la suite du déménagement des bureaux de la branche « Accidents » du Phénix, une délégation d'employés et de délégués était reçue par la direction le mercredi 12 novembre. Le but de cette entrevue : revendiquer une prime de 150 F.

Ce furent vingt personnes qui firent leur entrée dans le bureau d'un directeur pour le moins étonné d'être interviewé par tant de monde :

A ses paroles d'accueil « je vois beaucoup de monde, des jeunes, des très jeunes, je dirai même des enfants », un tollé général répondit tandis qu'un jeune employé répliquait : « Des enfants... mais assez grands pour venir travailler ! ».

Sur ce « je ne discuterai qu'avec les délégués, ils ont été élus par l'ensemble du personnel pour le représenter et je ne recevrai qu'eux ». Comme personne ne sortait, il dut quitter la pièce encadré par deux de ses collègues en déclarant : « Puisque c'est ainsi, c'est moi qui sortirai. Je me refuse à discuter sous la pression. »

Après une discussion entre employés et délégués, seul un petit groupe d'employés restait présent pour écouter le directeur, revenu, s'apitoyer sur son sort, sa responsabilité, ses soucis et tutti quanti.

Il fallu le rappeler à l'ordre pour qu'il se souvienne de la revendication, objet de la visite, à laquelle d'ailleurs il opposa un refus tranché, expliquant que les 70 F accordés étaient grandement suffi-

Mais, outre la prime, les employés avaient bien d'autres choses sur le cœur, et tout particulièrement les cadences qui, récemment, pour les secteurs concernés de l'« Accidents », viennent d'être augmentées. Ne manquant ni de culot, ni de cynisme, le directeur leur répliqua qu'à son avis, les cadences n'étaient pas trop fortes et que, de toute façon, plus il y aurait de rendement et mieux

Propos directoriaux et réponses vertes des employés continuèrent un bout de temps... jusqu'à la conclusion : « Venez me voir si vous avez des suggestions, ma porte reste grande ouverte »! Gageons que les employés répondrons plus tôt peut-être qu'il ne le scuhaite à cette offre de dialoque...

le socialisme Comité d'Entreprise

N ouvrier de l'embout a reçu une note de 800 F après avoir fait soigné son enfant, handicapé physique. Pour un OS 2, payer un telle somme est parfois un vrai drame. Il se rendit donc auprès de l'assistante sociale du CE qui accepta de lui avancer l'argent avec retenue mensuelle. Mais comme l'ouvrier lui faisait part de certai-

nes difficultés, cette dame lui répondit : « Vous n'avez qu'à faire travailler votre femme ou aller travailler à côté ».

Après intervention, son cas va quand même passer en commission spéciale ce mois-ci.

(Extrait au Bulletin Lutte Ouvrière - Peugeot Sud)

droit d'élligibilité aux comités d'entreprise pour les travailleurs algériens

E tribunal d'Instance de Puteaux vient de rendre un jugement permettant à des travailleurs algériens d'accéder aux comités d'entreprise. Comme on le sait, la loi sur les comités d'entreprise exige d'être de nationalité française ou « sujet protégé français » pour être éligible. C'est en s'appuyant sur les Accords d'Evian que le tribunal a tranché.

Mais l'argumentation du tribunal est allée au-delà. Le patron ayant soutenu qu'admettre les travailleurs étrangers aux comités d'entreprise ferait courir à l'industrie française le risque de

voir divulguer à l'étranger ses secrets de fabrication, le tribunal a répondu: « ... que si toutefois une entreprise craignait des possibilités d'indiscrétion, il lui serait loisible de ne pas employer de main-d'œuvre étrangère ; mais que l'éventualité d'ouvrir avec les comités d'entreprise un nouveau terrain à l'espionnage international paraissait quelque peu romanes-

Voilà qui en dit long sur le secret professionnel auquel sont tenus les élus selon la loi. Dans les comités d'entreprise, il n'y a que les secrets de Polichinelle qui soient divulgués. La presse scientifique, économique et financière en dit bien plus.

Elle n'en est pas pour autant interdite aux travailleurs immigrés l'élligi-bilité au C.E.

Ce qu'il faut avaler pour travailler chez UNIC

N travailleur africain, ancien délégué du personnel CGT qui avait quitté la SEV-MARCHAL s'est fait embauché chez UNIC à Suresnes.

Là, après trois semaines de travail, son chef lui a demandé de s'inscrire au syndicat autonome (qui est une émanation de la direction, tout comme chez Simca qui fait partie du même groupe). Ce travailleur ayant refusé de prendre sa carte, a été licencié sur le champ, alors que son travail donnait entière satis-

Voilà comment dans notre belle démocratie, on prive de son gagne-pain un travailleur qui refuse de laisser ses idées au vestiaire et de s'inscrire au syndicat patronal.

Dans les entreprises

Les travailleurs intérimaires (III)



La dispersion et l'éloignement compliquent les taches d'organisation des travailleurs... (Photo L.O.)

ANS les grandes entreprises, le nombre des travailleurs intérimaires de toutes catégories, de l'O.S. à l'ingénieur, s'accroît. Nous avons déjà vu dans les précédents numéros, pourquoi certains travailleurs, jeunes pour la plupart, étaient attirés par ce type d'emploi, et pourquoi la majorité des patrons, de son côté, y trouvait son intérêt.

Bien sûr, l'intérêt des patrons: tourner la législation du travail, diviser entre eux les travailleurs, s'assurer une main-d'œuvre mobile et facilement disponible afin de s'épargner les frais de l'anarchie de leur système, va à l'encontre des intérêts de l'ensemble des travailleurs.

Mais il n'en demeure pas moins que le travail par intérim est une réalité, que les intérimaires existent et que les militants ouvriers, face à ce « phénomène social », face à la division de fait imposée par le patronat et aux dangers qu'elle comporte, ne peuvent se contenter d'une condamnation « de principe » du travail intérimaire. Ce serait, pour eux, se démettre de leurs responsabilités. Il leur faut, au contraire, adopter une attitude qui concilie à la fois les intérêts des travailleurs intérimaires et ceux de l'ensemble des travailleurs de l'entreprise. Il leur faut surtout, par leur propagande et leur action, et cela malgré le statut spécial des travailleurs intérimaires et leur non-appartenance de droit à l'entreprise, faire en sorte que ceux-ci ne soient pas tenus à l'écart de leurs camarades de travail ou même considérés par eux comme des concurrents ou des rivaux dangereux, qu'ils ne soient pas tenus à l'écart de leurs luttes. C'est là la seule façon d'éviter qu'un jour ou l'autre les patrons n'utilisent les intérimaires comme briseurs de grève.

Nécessité de l'organisation particulière des intérimaires...

Les militants doivent d'abord encourager et aider les intérimaires d'une même entreprise d'intérim à s'organiser entre eux, sur le plan syndical. Non pas parce que leurs problèmes sont des problèmes particuliers, mais parce qu'ils ont un même patron qui n'est pas celui de l'entreprise où ils travaillent. Et cette organisation particulière peut surtout avoir pour but d'exiger des salaires corrects et un véritable contrat de travail, un contrat qui ne soit pas provisoire et qui leur permette de bénéficier des mêmes garanties légales que leurs camarades des autres entreprises. Bien sûr, l'organisation n'est pas aisée dans ce domaine où la main-d'œuvre est fluctuante dans le temps et éparpillée dans l'espace.

... Mais possibilité de lutte commune

Mais les intérimaires peuvent aussi lutter en commun avec les autres travail-leurs. Si, sur le problème du contrat de travail et des salaires, les intérimaires sont confrontés à leurs propres patrons, sur le problème des conditions de travail, ils sont confrontés aux patrons des entreprises où ils travaillent.

Ces travailleurs doivent bénéficier des mêmes conditions de travail définies par les conventions collectives et des mêmes avantages sociaux que leurs camarades : respect des règles de sécurité, médecine du travail, cantine, etc. Ce qui n'est pas le cas, loin de là, dans la mesure où rien ne lie juridiquement le client utilisateur d'intérimaires et l'intérimaire.

C'est pour remédier à cela qu'un avantprojet de loi avait été étudié en avril 1968, édictant dans son article 6 : « La législation et la réglementation du travail applicable à chacun des salariés d'une entreprise de travail temporaire sont celles qui s'appliquent au lieu d'exécution du travail, dans les entreprises utilisatrices de ces salariés ». Et ce projet visait à imposer aux entreprises utilisatrices la responsabilité de l'application de réglementations relatives à la durée du travail, au repos hebdomadaire, au travail des femmes, à l'hygiène et à la médecine du travail, et à charger les inspecteurs du travail de veiller au respect de ces dispositions. Qu'est devenu cet avant-projet? A notre connaissance, il n'a pas eu de lendemain. Mais la meilleure façon pour que les patrons soient contraints, projet de loi ou pas, d'appliquer un seul poids et une seule mesure, en ce qui concerne le respect des conditions de travail, c'est que l'ensemble des travailleurs de l'entreprise le lui impose.

Une même classe

Les travailleurs des entreprises doivent exiger que les travailleurs intérimaires bénéficient des mêmes avantages qu'eux. Les travailleurs intérimaires de leur côté doivent se plier aux mêmes règles que les travailleurs de l'entreprise et en accepter les us et coutumes.

Autrement dit, les travailleurs des entreprises et les travailleurs intérimaires, s'ils ne dépendent pas de la même entreprise, du même patron, ne doivent pas oublier qu'ils appartiennent à une même classe.

L'emploi du travail intérimaire est, sans conteste, un moyen, à la limite de la légalité, que les patrons utilisent pour se soustraire à une réglementation conquise par les ouvriers et les protégeant contre une trop grande instabilité. La solidarité ouvrière doit permettre de déjouer les manœuvres patronales. Là, comme ailleurs, tout dépend du degré de conscience et d'organisation des travailleurs.

Les militants ouvriers face au travail par intérim

Le patronat vise à éparpiller la maind'œuvre, à la rendre plus mobile. Cela complique les tâches d'organisation. Mais les patrons arrivent bien à utiliser cette main-d'œuvre dispersée et mobile pour assurer sa production.

Il n'est pas plus difficile pour les travailleurs de rester soudés et unis pour peu qu'ils en aient conscience et qu'ils le veuillent. Mieux, l'éparpillement et la mobilité d'un certain nombre d'entre eux peut devenir un lien entre les différentes entreprises, entre les différentes corporations, et devenir un facteur d'unité capable de rompre l'isolement des travailleurs attachés à leur entreprise.

Le rôle des militants ouvriers n'est pas de condamner le principe du travail intérimaire. Il est de l'organiser syndicalement et politiquement.



... mais ne les rendent pas impossible. (Photo L.O.)

PEUGEOT (Sochaux)

une tactique éprouvée

deviennent gên ant s, c'est-à-dire qui n'ont pas pour habitude de danser au son de la musique des gérants du capital ou, tout simplement défendent le plus élémentaire des droits, ces ouvriers donc sont un jour changés de tournée, de poste de travail, passent de tournée ou de 3x8 en normal, du nord au sud, de l'entretien en fabrication, du contrôle à la chaîne...

Au départ, il y a toujours le rapport d'un agent de maîtrise ou même simplement la demande orale d'un chef d'atelier ou d'un cadre quelconque; l'agent de main-d'œuvre se charge du reste. C'est le type le plus courant de sanctions déguisées, d'amendes sous le couvert des lois ou du règlement intérieur.

Car la maîtrise sait bien, qu'en particulier les jeunes ouvriers sont allergiques au travail dit normal à cause des tracasseries quand la femme travaille, du soleil dont on ne pro-

fite pas l'été ni l'hiver où l'on rentre et sort de l'usine à la nuit, des transports... et aussi des questions pécuniaires car si l'on passe de la chaîne doublage en normal-préparation, quelques billets de mille sont

mis en cause.

De cela, bien des jeunes ouvriers de tôlerie sud, un ouvrier de l'entretien des outils de presse, un accidenté du travail, des contrôleurs et combien d'autres en ont fait l'expérience. D'ailleurs, dans les ateliers mêmes, certains chefs emploient la mème méthode. Beaucoup de jeunes, devant ces manœuvres, sont dégoûtés et prennent leur compte. Pour les autres, il s'agit de vaincre la démoralisation pour ne pas tomber dans ces pièges.

Ces méthodes, il faut les dénoncer et montrer que nous ne sommes pas dupes. Ensuite, essayer d'agir, car les paroles ne feront pas reculer l'agent de main-d'œuvre.

Des actes, c'est ce que nous avons comme unique moyen pour abolir les sanctions prises contre l'un d'entre nous.

(Extrait du bulletin Lutte Ouvrière, Peugeot-Sud.)

Au Moye

PAYS ARABES



Islam et nationalisme arabe : freins à la lutte de classe.

(U.P.I.)

Le Conseil de Défense de la Ligue Arabe, qui s'est réuni au début de novembre au Caire, a décidé de convoquer pour les 20 et 22 décembre à Rabat une conférence des chefs d'Etats Arabes afin de mobiliser « toutes les ressources arabes dans la lutte contre l'ennemi » (c'est-à-dire contre Israël). Dans le même temps Nasser, qui se veut le champion du nationalisme arabe, affirmait qu'une telle conférence se placerait dans le cadre d'un soutien à la lutte du peuple palestinien contre Israël, et partant, contre l'impérialisme.

Mais il n'y a qu'à voir d'où est issue la Ligue Arabe, qui convoque ce cinquième sommet arabe, pour comprendre que nous sommes bien loin d'une mobilisation de tous les peuples arabes contre l'impérialisme.

« Anti-impérialiste » la Ligue Arabe, création directe de l'impérialisme anglais après la Seconde Guerre mondiale, est congénitalement incapable de l'être. Elle groupe aujourd'hui des Etats qui sont entièrement à la dévotion de l'impérialisme américain (Liban, Arabie Séoudite), britannique (Jordanie) ou français (Maroc et Tunisie).

A côté de ce premier groupe d'Etats inféodés complètement à l'impérialisme se place un second groupe d'Etats qui se qualifient abusivement de « révolutionnaires » et qui sont, sur le plan politique, moins directement liés à l'impérialisme que les précédents (Egypte, Irak, Syrie, Algérie, etc.). Et si les leaders de ce second groupe se veulent tous les champions de l'unité arabe aucun n'a été capable jusqu'à présent de faire le moindre pas en avant dans ce domaine. La seule tentative d'unité (union de la Syrie, de l'Egypte et du Yémen au sein de la République Arabe Unie) s'est soldée par un lamentable échec, la bourgeoisie égyptienne voyant dans cette union non la réalisation d'un « grand rêve » mais un moyen de mettre la main sur le patrimoine de sa concurrente syrienne. Et en fait chacun de ces régimes a toujours été uniquement préoccupé de défendre les intérêts de sa propre bourgeoisie et non ceux de l'ensemble de la nation arabe.

Mais le fait que tant les Etats arabes les plus réactionnaires que les autres aient décidé de conserver cette coquille vide qu'est devenue la Ligue Arabe avec le déclin de l'impérialisme anglais dans la région prouve simplement que tous ces régimes, quelles que soient leurs divergences, entendent noyer les problèmes sociaux qui les agitent et étouffer la lutte de classes par une exaltation sans limite du chauvinisme.

Et c'est pourquoi la Conférence de Rabat n'aura rien à voir ni avec la lutte « antimpérialiste », ni même avec la lutte du peuple palestinien pour retrouver ses terres, ses villages et tout ce que l'Etat d'Israël lui a arraché par la

force (même si les organisations palestiniennes cautionnent les décisions de la Ligue).

Dans la crise du Moyen-Orient, la lutte de libération nationale du peuple palestinien contre l'Etat réactionnaire d'Israël est une chose, la démagogie chauvine, nationaliste voire raciste des gouvernements arabes contre le même Etat d'Israël en est une autre bien différente qu'on ne peut ni confondre ni, à plus forte raison, soutenir.

Car l'ennemi principal que veut abattre (en parole du moins) la Ligue Arabe ce n'est ni l'impérialisme américain, ni l'impérialisme anglais, ni l'impérialisme français. Et pour cause. Cet ennemi, c'est Israël, désigné comme le bouc émissaire par excellence. En fait. toutes ces manœuvres ne sont là que pour faire oublier aux travailleurs et aux paysans arabes que, dans leurs propres pays, féodaux et bourgeois sont les responsables directs du maintien de la main mise impérialiste sur le Moyen-Orient.

Et si le thème de l'unité arabe, exploité et défiguré par les Nasser, Atassi et autres, a une profonde résonnance au sein des masses populaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (surtout grâce à la lutte courageuse du peuple algérien pour son indépendance et maintenant à celle du peuple palestinien) il faut affirmer clairement que l'unité arabe ne deviendra réalité que le jour où travailleurs et paysans auront pris conscience que les principaux obstacles à cette unité sont justement constitués par leurs propres classes dirigeantes. Et les renverser sera infiniment plus efficace pour lutter contre l'impérialisme que mille guerres saintes contre l'Etat sioniste d'Israël.

SYRIE:

UN SOCIALISME XÉNOPHOBE

Comme chacun sait la Syrie est la terre d'élection du « socialisme arabe ». C'est du moins ses dirigeants qui l'affirment.

Ces mêmes dirigeants viennent d'ailleurs de promulguer un décret

Ces mêmes dirigeants viennent d'ailleurs de promulguer un décret à Damas selon lequel « le mariage des citoyens syriens et palestiniens établis en Syrie, avec des étrangers non arabes, est désormais soumis à une autorisation préalable du ministre syrien de l'Intérieur ». Toute infraction aux dispositions de ce décret sera sanctionnée par une peine de trois à douze mois de prison et le mariage ne sera pas enregistré.

Ce qui tend à prouver que malgré l'état de guerre permanent, les autorités syriennes ne rechignent pas à copier servilement la législation réactionnaire israélienne en matière de mariage.

Preuve que du « socialisme syrien » au « socialisme israélien » il n'y a qu'un pas!



Le président syrien Atassi et les leaders du parti « socialiste » Raas le 1er mai. (U.P.I.)

m-orient

ISRAEL

les chaînes de la répression

A la mi-novembre, prenant la parole au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, le général Moché Dayan avait indiqué à ses interlocuteurs que les autorités israéliennes étaient disposées à adopter une nouvelle tactique de répression dite de « représailles de l'environnement ». Cette tactique, qu'il « ne faut pas confondre avec les représailles collectives » (Dayan dixit) consiste à arrêter, à interroger, à incarcérer tous ceux qui sont soupçonnés :

a) d'avoir eu vent d'un attentat et de n'avoir pas averti

les autorités israéliennes,
b) d'avoir hébergé des auteurs d'un attentat ou des résistants palestiniens,

de n'avoir pas tout dit à la police israélienne,

d'avoir aidé des résistants,

d'avoir assisté à un attentat, d'en avoir reconnu les auteurs sans pour autant les avoir dénoncés.

Et bien entendu cette liste n'est pas limitative. Dans la pratique cela signifie que tout Arabe qui sympathise ou dont un parent sympathise avec les combattants palestiniens pourra être arrêté, interrogé, incarcéré et verra sa maison dynamitée. Car dans le passé, pour étayer ses soupçons, l'armée israélienne ne s'est guère embarrassée de forme et on a vu des parents plus ou moins lointains de combattants palestiniens subir la répression sous la seule accusation qu'ils ne pouvaient ignorer les activités de leurs neveux, de leurs cousins ou de leurs enfants. En fait cette « nouvelle forme de répression » ressemble comme une sœur à l'ancienne.

Mais le fait que Dayan, dans un but « psychologique », annonce un renforcement de la répression, prouve simplement 'que les autorités israéliennes sont obligées d'admettre que les combattants palestiniens rencontrent une sympathie active auprès de couches de plus en plus larges de la population arabe, sympathie qu'elles sont incapables d'enrayer.

La répression systématique contre cette population n'y changera rien.

Car depuis la fin de la guerre des Six Jours l'armée israélienne a dynamité 7.000 maisons appartenant à des

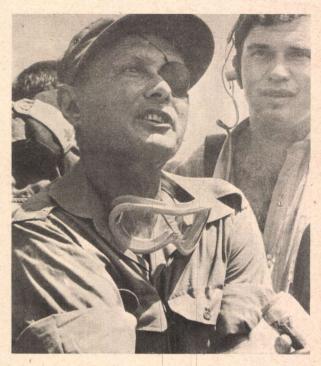
Arabes (ce n'est pas un journal gauchiste qui donne ce chiffre mais le «Times», l'organe conservateur de la bourgeoisie anglaise). Des milliers de civils arabes (dont parmi eux plus de 800 militants du Parti communiste israélien) croupissent dans les camps de prisonniers. Il ne se passe pas un seul jour sans que l'armée ratisse, quadrille, arrête, dynamite.

Et pourtant la résistance palestinienne tient bon. Toutes les manœuvres de Dayan qui consistaient à séparer les combattants nationalistes palestiniens du reste de la population arabe, ont lamentablement échoué. C'est pourquoi, qu'elles soient « collectives » ou « d'environnement », les nouvelles représailles seront incapables d'enrayer le développement de la lutte pales-

Car des milliers de Palestiniens, qui ont connu l'exil en 1948, puis l'exil en 1967, n'ont plus rien à perdre et préfèrent mourir en combattant plutôt que de croupir dans les camps de réfugiés.

Ce que ces hommes et ces femmes réclament c'est leurs droits aux maisons que l'Etat d'Israël leur a volées, aux terres dont on les a spoliés, à l'existence nationale que les sionistes israéliens leur dénient. Et le seul moyen de leur donner satisfaction c'est de reconnaître ces droits légitimes, c'est d'admettre que sur le sol de l'antique Palestine il y a place pour deux nations, la juive et l'arabe, c'est de transformer l'Etat raciste, religieux et théocratique d'Israël en un Etat laïque où les deux nationalités auront leurs places.

C'est aussi l'intérêt du peuple israélien lui-même. Comme il est de son intérêt de se désolidariser de la politique des Dayan et Cie. Car la politique de Dayan exaspère de jour en jour davantage la haine qui sépare les deux communautés nationales et réduit d'autant pour les Israéliens l'espoir de vivre autrement que dans une forteresse assiégée. Par ailleurs, la politique de répression et de terreur a sa propre logique. Dans un Etat de plus en plus policier où les libertés les plus élémentaires sont foulées aux pieds pour une partie de la population, il est inévitable qu'il en aille de même



Moshé Dayan. (U.P.I.)

tôt ou tard pour l'autre partie.

Déjà, l'omniprésence de l'appareil d'Etat et de ses organes de répression dans la vie politique comme dans la vie quotidienne rend aléatoire bien des libertés pour les Israéliens eux-mêmes. Et il ne peut pas en être autrement; un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être libre.

Jérusalem : Rohan, un fou parmi les autres

E procès de Michael Rohan, l'incendiaire de la mosquée Al Aqsa traîne en longueur à Jérusalem. Tout le débat tourne actuellement autour du problème de savoir si Rohan est fou ou sain d'esprit. Rappelons que le jeune Australien afrirme avoir brûlé la mosquée Al Agsa pour répondre aux vœux du prophète Zacharie qui voulait reconstruire le Temple de Salomon.

L'accusé déclare également « que Dieu l'avait choisi pour régner sur Jérusalem et la « Judée » » et qu'en outre, il est du même sang que la reine d'Angleterre, elle et lui descendent en droite ligne du roi David.

N'insistons pas sur les conseils que selon lui, Dieu lui aurait donné sur sa vie amoureuse ou sur la localisation du Seigneur dans son larynx. Comme on

peut le voir, le jeune Michael, n'en doutons pas, a « un grain ».

D'ailleurs, plusieurs experts médicaux l'ont considéré comme un « schizophrène paranoïaque mégalomane », sexuellement complexé. Pour une seule personne, ce n'est déjà pas mal.

Mais cela ne satisfait ni le président du tribunal ni le procureur général qui se sont déclarés partisans d'une

condamnation sévère, quel que soit l'état mental de l'accusé. Le procureur justifie sa position en expliquant qu'il faut absolument condamner le fanatisme religieux, quels qu'en soient les mobiles.

Voilà un procureur qui, en Israël, ne va pas manquer de pain sur la

Par exemple, on peut espérer qu'il va faire condamner sévèrement les 12 députés nouvellement élus du Parti National Religieux qui se sont déclarés partisans du gouvernement (qui a besoin de leurs voix) à la condition que celui-ci interdise la TV du vendredi soir au samedi soir (jour du Sabbat) pour ne pas offenser... Dieu.

Il ne va sans doute pas tarder à sévir également contre l'actuel ministre de la Justice, M. Yaacov Shapiro, qui a engagé une action disciplinaire contre M. Zvi Berinson, président de la Cour Suprême. Motif officiel de cette action disciplinaire : M. Berinson avait siégé d'urgence un vendredi, veille de sabbat. Il a donc lui aussi offensé Dieu.

Ajoutons d'ailleurs pour la petite histoire que le juge Berinson avait, à l'occasion de cette audience sabbatique, déclaré illégale la décision du gouvernement de reporter les émissions du sabbat pendant les discussions avec le Parti National Religieux, ce que le nommé Shapiro n'a pas dû encaisser.

Mais s'il poursuit un peu plus avant ses investigations, le procureur général risque de rencontrer d'autres fanatismes. Par exemple, celui qui fait considérer en Israël le mariage religieux comme seul mariage légal interdisant de ce fait toute union entre personnes de religions différentes.

Il ne va pas manquer non plus de faire incarcérer une bonne partie des députés du parti d'extrême droite Gahal, membre de la coalition gouvernementale qui préconisent le « Grand Israël », de l'Euphrate à la Mer Rouge, puisqu'il s'agit là du pays que Dieu (toujours lui) aurait donné au peuple juif il y a quelques millénaires. Et s'il sort du tribunal, notre procu-

reur, en se promenant dans Jérusalem, va sans doute délivrer des mandats d'arrêts contre les fanatiques juifs du quartier de Mea Shearim, dont le passetemps favori était, il y a encore peu de temps, d'attaquer, le jour des élections, les citoyens qui se rendaient aux urnes à coups de pieux, sous prétexte que l'existence d'un Etat d'Israël non précédée de la venue du Messie était aussi une offense grave à Dieu.

Somme toute, si notre procureur désire tellement faire le procès de l'extrêmisme et du fanatisme religieux, c'est le caractère sioniste et religieux d'Israël qui va se trouver au banc des accusés.



Michael Rohan au procès. Un illuminé dans un pays où la mys tique religieuse est élevée au rang de réalité quotidienne. (AFP)

des méthodes de lutte qui ne plaisent pas au patronat

E patronat se réjouit ouvertement que, malgré certaines escarmouches, le plan d'austérité gouvernemental entre en application sans conflits

graves qui pourraient le compromettre.

Si la menace de grands mouvements d'ensemble pouvant mettre le pouvoir et le régime en difficulté semble éloignée pour quelque temps, il n'en reste pas moins qu'une agitation sporadique subsiste et se développe dans de nombreuses entreprises. Il faut dire que les directions syndicales contribuent fortement à entretenir ce climat, à lui donner un cadre pour éviter qu'il ne débouche sur des conflits généralisés.

Dans bien des cas, les travailleurs manquant de perspectives précises mais étouffant dans le cercle restreint des modes d'action qu'on leur propose, essaient de trouver d'autres voies et tentent d'exprimer un peu plus durement leur mécontentement.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, des travailleurs en grève, même partielle, ont décidé d'occuper leurs lieux de travail. Ailleurs, ils tentent de paralyser l'ensemble de l'usine par des grèves bouchons. Ailleurs encore, ils séquestrent certains dirigeants des entreprises. Parfois, ils allient plusieurs de ces moyens ensemble.

C'est là que le patronat s'inquiète et s'indigne.

« La grève n'est pas la guérilla », nous dit M. Edouard Camille Didier dans l'Usine Nouvelle du 13 novembre 1969.

D'ailleurs, précise-t-il, les dirigeants des principales centrales syndicales ouvrières désapprouvent ces agissements et M. E.-C. Didier ne voit pas l'intérêt de ces violences pour la cause ouvrière. Il rappelle qu'elles sont d'ailleurs considérées comme des délits graves punis par la loi.

Après l'appel à la raison, la menace paraît un argument beaucoup plus sensible à ce digne représentant du patronat français qui conclut son article de la façon suivante : « D'abord, respecter la loi, ensuite, s'il y a lieu, la réformer. C'est la règle de la démocratie. »

Bien entendu, M. E.-C. Didier a beau jeu de réclamer le respect de la loi quand la plupart des lois sont faites dans l'intérêt exclusif des patrons. Mais les patrons, eux, sont-ils si pressés de respecter tant soit peu les quelques lois sociales en faveur des travailleurs?

M. E.-C. Didier n'a-t-il jamais entendu parler d'une certaine loi qui limite la durée hebdomadaire du travail à 40 heures par semaine et qui est systématiquement violée par les patrons depuis plus de 30 ans? Cette loi est doublement violée : d'abord, parce que les patrons imposent dans la plupart de leurs entreprises des horaires de travail supérieurs à 40 heures par semaine. Ensuite, parce que les salaires qu'ils versent sont si faibles qu'ils obligent les travailleurs à accepter eux-mêmes de faire plus de 40 heures.

Mais il est bien d'autres secteurs où les patrons violent les lois en faveur des travailleurs.

Rarement, bien sûr, ces lois concernent les salaires, puisque ces lois n'existent pas, si ce n'est au niveau dérisoire du S.M.I.G. ou du minimum des conventions collectives. Et même là, il ne manque pas de patrons pour les violer, chaque fois qu'ils en ont les moyens, notamment lorsqu'ils ont en face d'eux des femmes ou des jeunes dans des secteurs isolés de la province.

Mais il est d'autres secteurs où la loi est pratiquement bafouée en permanence. Qu'il s'agisse du respect des règles de sécurité, qu'il s'agisse du respect du droit syndical, qu'il s'agisse des licenciements individuels abusifs ou des licenciements collectifs non moins abusifs, il n'est pas de semaine, il n'est pas de jour où la loi ne soit violée et où le patron ne commette d'abus, quasiment assuré de n'avoir pas à répondre de son illégalité tant il est difficile pour des ouvriers de faire respecter la loi.

Quant à l'amélioration de la loi, qui osera prétendre qu'elle n'ait pu avoir lieu autrement que par la lutte, parfois violente, donc illégale pour ces messieurs qui font les lois.

« La grève n'est pas la guérilla », dit le journal patronal. Que le patronat se réjouisse que les grèves actuelles ne puissent être comparées qu'à des actions de guérilla.

Car, en face de l'anarchie capitaliste et de la misère qu'elle entraîne, des brimades et de la répression qu'elle occasionne, c'est par la guerre sociale que tôt ou tard les travailleurs devront riposter.

ERICSON (Colombes)

débrayages répétés

NE certaine efferverscence se manifeste dans plusieurs ateliers de l'usine Ericson de Colombes, usine qui fabrique des centraux téléphoniques et emploie 1.400 personnes.

Depuis le 6 novembre, près de deux cents ouvrières des sections de soudage, contrôle et vraping, débrayent chaque jour une heure ou deux. Elles protestent contre les déclassements, les augmentations des cadences — la direction veut leur faire tripler la production — ce qui leur fait perdre environ deux francs de l'heure.

Le vendredi 20 novembre, une ouvrière, militante de la CGT, reçoit un avertissement avec menace de licenciement pour s'être déplacée dans l'atelier sans autorisation. En même temps, la direction refuse d'accorder les bons de sortie à des ouvrières qui doivent se rendre à l'inspection du travail. Devant l'attitude provoquante de la réaction, les ouvrières cessent alors le travail et se réunissent dans l'atelier. La direction promet enfin « d'étudier » le problème des cadences et de donner une réponse le soir même.

Sur ce, le responsable CGT conseille de reprendre le travail « en raison de la bonne volonté de la direction, en attendant sa réponse ».

Tollé général : « Non ! on continue*! » La grève est alors votée pour la journée à l'unanimité, dans l'enthousiasme, sous les applaudissements. Par ailleurs, depuis le 13 novembre, les testeurs de la salle d'essai se sont mis deux fois en grève.

Ils réclament :

— 100 F d'augmentation pour tous :

— le paiement des heures de grève;

- 13° mois pour tous :

 la revision des classifications et une promotion plus rapide;

le passage à la catégorie
 ATI au bout d'un an.

Le mouvement a démarré à la suite d'une assemblée à laquelle assistait une cinquantaine de personnes convoquées à l'initiative de quelques syndiqués CGT.

Au départ, le responsable CGT voulait orienter les choses vers la solidarité avec les soudeuses en lutte. Plusieurs ouvriers expliquèrent alors que la meilleure solidarité consistait à se mettre

en grève pour nos propres revendications et que la forme d'action la plus efficace était la grève jusqu'à satisfaction.

L'assistance se divise, la moitié hésite devant une grève de longue durée, le responsable CGT propose une heure ou une demijournée de grève, qui ne recueille pas l'approbation; c'est finalement une troisième proposition de ce dernier qui l'emporte : on fera deux à trois jours de grève; on reprendra le travail quelques jours, puis on se remettra en grève.

Du jeudi 13 novembre au 18, a lieu la première grève des testeurs, mais ils ne font pas grand chose pour populariser leur mouvement au reste de l'usine.

Après s'être remis au travail pendant deux jours, les testeurs se remettent en grève le 20-11. Cette fois, ils diffusent un tract au reste de l'usine et défilent dans les ateliers, mais ne réussissent qu'à entraîner une équipe de cinq monteurs.

La CGT ne fait rien pour élargir le mouvement, se contentant d'appeler à la solidarité financière, mais les testeurs n'ont pas attendu les délégués pour engager le mouvement et pour l'instant, ils tiennent bon.

(Correspondant L.O.)

CITROEN (Paris)

contre une mutation arbitraire

ENDREDI 14 novembre, la presque totalité des Outilleurs débrayait en signe de solidarité avec un jeune ouyrier qui venait de se voir notifier sa mutation de Grenelle à Clichy. Mutation sans motif précis si ce n'est que ce jeune avait paraît-il une « mauvaise influence » sur ses camarades. En fait il s'agit là d'une mesure de répression classique. Dame, un jeune ouvrier qui s'intéresse à l'activité syndicale, qui discute avec ses camarades et qui plus est, vient le matin à l'usine avec l'Humanité sous le bras, ce n'est pas exactement l'idée que se fait la maîtrise de l'ouvrier Citroën idéal.

Mais si ce système de répression est habituel, ce qui l'est moins c'est la réaction des ouvriers de ce secteur. Les méthodes Citroën

Un débrayage de solidarité, de mémoire d'outilleur, cela ne s'était pas vu depuis bon nombre d'années à Grenelle (il est vrai que les outilleurs en poste depuis 10 ans sont rares à Citroën, tant les mutations et les licenciements sont fréquents). Cela ne signifie pas pour autant que les ouvriers à Citroën soient spécialement contents de leur sort, ou se moquent de ce qui peut arriver à leurs camarades de travail. Mais les pressions exercées par Bercot, patron de choc, et par son syndicat indépendant, le S.I.S.C., sont énormes. Le chantage à la carte de travail pour les nombreux camarades immigrés, est chose couragte. La chasse aux militants syndicaux, ou tout simplement aux travailleurs qui osent dire tout haut ce que chacun pense tout bas, est l'activité principale de la chiourme et de la « bande à Thomas » (le SISC).

Il est vrai que la veille au soir, la première réunion syndicale CGT de Grenelle avait rassemblé des outilleurs, dont bon nombre de jeunes qui jusque là ne se connaissaient pas. Et ce premier contact avait donné confiance à chacun, ce qui est important à Citroën.

> Débrayage suivi à 95 %

Toujours est-il que lorsque le délégué C.G.T. à l'annonce de la mutation, fit le tour des outilleurs, puis prit la parole au Self, il fut non seulement écouté, mais suivi. Et c'est 95 % du personnel des outillages qui débrayait à son appe! et accompagnait une délégation au bureau de l'agent de secteur, qui bien entendu n'était pas là.

Le débrayage n'a pas duré bien longtemps : une demi-heure, la mutation n'a pas été enlevée. Il faudra sans doute bien plus d'une demi-heure de grève pour changer lès méthodes policières de Bercot à Citroën. Cette action a cependant regonflé les outilleurs qui ont vu qu'il était utile de réagir aux attaques de la direction.

(Correspondant L.O.)

S. N. E. C. M. A.



OUS avons déjà relaté dans nos précédents numéros la lutte entamée par les travailleurs de la SNECMA qui s'opposent aux 755 licenciements annoncés depuis déjà un mois au comité central d'entreprise.

Jeudi 20 novembre, dans une nouvelle réunion du Comité central d'entreprise, la direction a annoncé que le nombre des licenciés serait finalement

réduit à 640. D'autre part, un certain nombre de petits avantages étaient précisés pour ceux qui seraient mis en pré-retraite, c'est-à-dire les travailleurs licenciés de plus de 60 ans. La « pré-retraite » prévue augmentera en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise. De 80 % du salaire brut pour 40 heures pour tous, elle pourra aller jusqu'à 90 % de ce salaire pour ceux ayant 20 ans d'ancienneté.

la lutte contre les licenciements

Ces concessions pour minimes qu'elles soient et sans donner satisfaction aux travailleurs de la SNECMA sont certainement dues à la lutte déjà menée, à l'agitation faite autour de ce problème. Elle prouve qu'en intensifiant cette lutte il serait certainement possible d'obliger la direction, et le gouvernement qui lui dicte ses ordres, à annuler complètement tous les licenciements.

Mais pour cela il faudrait unifier le combat de tous les centres SNECMA et surtout avoir un plan de lutte et non pas mener celuici au jour le jour comme cela s'est fait jusqu'ici. L'exemple d'une semaine à la SNECMA de Corbeil le montre bien.

Mardi 18, les travailleurs de Corbeil apprenaient que leurs camarades de Villaroche décidaient la grève, reconduite de jour en jour en assemblée générale. Le même jour, une assemblée générale décidait d'un jour de grève. Après de nombreuses polémiques entre les syndicats pour l'organisation de cette journée, il fut décidé de retourner manifester à Corbeil. Disons que les travailleurs ont effectué cette promenade, qui devient maintenant traditionnelle sans grand enthousiasme.

L'après-midi fut la répétition de la matinée, avec il est vrai le fait positif que les travailleurs de Villaroche se joignirent à ceux de Corbeil pour défiler à nouveau (notons en passant que les responsables C.G.T. s'étaient opposés à ce que des grévistes de Villaroche pénètrent dans l'usine de Corbeil. Ils avaient peur... des provocations).

C'est seulement le jeudi qu'eut lieu une nouvelle assemblée de travailleurs. Il fut décidé d'aller manifester à Paris devant le siège de la SNECMA, toujours avec les grévistes de Villaroche, où se tenait la réunion du Comité central de grève. La police était présente au rendez-vous. Une courte bousculade eut même lieu devant le siège bloqué par les forces de l'ordre.

L'après-midi fut consacrée à des discussions par groupes qui se prononcèrent sur la suite à donner à l'action. La décision fut prise de ne pas prendre le travail le lendemain et de mettre en place des piquets de grève aux portes d'entrée.

Cette initiative explique en partie le nombre plus important de grévistes la journée de vendredi durant laquelle le compte rendu fut fait de la réunion du Comité d'entreprise.

L'usine fut occupée toute la journée et le soir une nouvelle promenade fut organisée en direction de Corbeil. Mais rien n'était prévu pour la semaine suivante. Elle risquait pourtant d'être décisive.

(Correspondant L.O.)

THOMSON (Gennevilliers)

Les techniciens mécontents

CTUELLEMENT l'usine de la Thomson - Gennevilliers est en pleine effervescence; dans tous les coins des discussions, des assemblées d'information, des délégations, des débrayages. A peu près toutes les catégories sont entrées dans la lutte ou sont sur le point de le faire. Les mouvements démarrent soit à l'appel des syndicats, soit à l'initiative des travailleurs. Nous relatons ci-dessous l'un de ces mouvements, qui vient de se terminer : celui des agents techniques électroniciens de l'usine G.I.

Extension du mouvement

L'usine est divisée en trois bâtiments distincts, G1, G2, G3. Le lundi 17 novembre, par des bruits de couloir, les agents techniques de G1 apprennent que ceux de G3 avaient fait six heures de grève le vendredi et réclamaient 200 F d'augmentation. Ils vont propager la nouvelle dans les labos, demandant aux syndicats de réunir une assemblée de techniciens afin de se joindre à G3. La C.F.D.T. se déclare contre; elle pense qu'il vaut mieux attendre que G3 ait fini de négocier et qu'il serait plus facile d'obtenir quelque chose pour quelques techniciens plutôt que pour tous.

La C.G.T. suit les agents techniques sans prendre d'initiative. Devant cette mauvaise volonté, les agents techniques vont faire circuler un texte qui leur permettra de compter ceux qui veulent une assemblée dans les plus brefs délais. Ils recueillent quatre-vingt-dix signatures.

Devant l'agitation, la direction qui avait reçu les délégués pour discuter des problèmes des agents techniques et qui avait remis sa réponse à huitaine, proposera un rendez-vous pour le jeudi matin.

200 F pour tous

Le mercredi, après l'annonce des négociations de G3, les techniciens de G1 décident de tenir une assemblée. Dans l'après-midi, un certain nombre d'entre eux se retrouvent et vont « balayer » tous les labos; des délégués les accompagnent. La C.F.D.T., malgré ses réticences, s'est jointe au mouvement. Il y aura cent dix présents ce qui, d'après l'avis des «vieux» techniciens, ne s'était jamais vu. On vote la revendication de 200 F et un autre vote précise qu'il s'agit de réclamer une somme égale pour tous. L'assemblée se sépare, se donnant rendez-vous pour le lendemain. Une délégation va déposer les revendications à la direction.

Toute la journée du lendemain va se passer en palabres avec la direction.

Finalement, on aboutit aux propositions suivantes: AT1 et AT2: 70 F d'augmenta-

AT2B: 90 F d'augmentation. AT3 à ATP: 100 F d'augmenta-

Arrêt... dans l'immédiat

Le vendredi matin, les syndicats convoquent une assemblée. Les techniciens ne sont pas satisfaits. Ils contestent particulièrement la différence entre les augmentations des AT1 et les

Ils décident un débrayage d'une heure le matin, et une heure l'après-midi. Au deuxième débrayage de la journée, la délégation composée de délégués des agents techniques annonce que la direction ne veut rien lâcher. On décide alors d'un vote pour la continuation ou l'arrêt du mouvement. Jusqu'à présent, on avait voté à main levée, mais certains réclament le vote à bulletin secret. Ils sont vite majoritaires. Des bulletins ronéotypés « pour » et « contre » apparaissent sur des tables (une initiative de la C.F.D.T.). Et par 93 voix contre 27, la continuation dans l'immédiat est repoussée. Les AT se séparent, les gains obtenus n'ont pas coûté cher. Cependant, aux usines G2 et G3, les techniciens continuent seuls leur lutte pour les 200 F pour tous. Pour l'instant, ils n'ont même pas encore obtenu en totalité les avantages

(Correspondant L.O.)

A NOS CORRESPONDANTS

Nous avons reçu une correspondance intéressante d'un camarade du bâtiment de Loire-Atlantique. Cependant, il ne nous donne pas suffisamment de précisions pour que nous puissions faire état, dans nos colonnes, du mouvement qu'il nous signale dans sa lettre. Ce camarade pourrait-il nous donner le moyen de le contacter, afin que nous puissions obtenir les détails qui nous permettraient de faire l'article qu'il nous demande.

Nous en profitons pour rappeler à tous ceux qui nous adressent des nouvelles de leurs entreprises ou de leur région, décrivent les luttes qui s'y mènent ou dénoncent les conditions qui y sont faites aux travailleurs, que nous ne pouvons passer dans nos colonnes que des correspondances dûment vérifiées. Nos correspondants doivent donc nous procurer un moyen de les contacter, soit en donnant leurs nom et adresse (nous n'en ferons pas état dans le journal, bien entendu) soit en se faisant connaître des correspondants et diffuseurs du journal de leur entreprise ou de leur localité.

Tous les camarades correspondants comprendront, d'une part notre souci de ne publier que des informations dont l'authenticité ne peut faire de doute; de l'autre la nécessité de pouvoir éventuellement faire appel à l'informateur pour préciser certains détails

Les travailleurs en lutte

MANUFRANCE (Saint-Etienne)

L'USINE OCCUPÉE

Depuis plus d'un mois, des ar êts de travail de une heure à deux heures se succèdent à Manufrance. L'ensemble du personnel manifeste à l'intérieur des locaux en vue de faire aboutir ses revendications qui sont :

l'augmentation des salaires de 4 %;

-- mensualisation de l'ensemble du personnel ;

 réduction des horaires de travail à 40 heures sans diminution de salaire;

— l'extension du droit syndical, notamment en matière d'information : une heure est demandée au lieu du quart d'heure actuel.

La C.G.T. demande une valeur du point uniforme du manœuvre à l'ingénieur.

Vendredi 14 novembre

La direction ne tenant aucun compte des débrayages antérieurs, les travailleurs de Manufrance décident de manifester sur le Cours Fauriel, manifestation qui eut lieu le vendredi 14 novembre et fut suivie à 90 %.

Lundi 17 et mardi 18 novembre

Au cours de la matinée du lundi un entretien a lieu entre patrons et syndicats, cela n'aboutit à rien. Aussi à 10 h., ouvriers et employés décident de débrayer. De nouveaux d rilés s'organisent à l'intérieur de locaux. Devant la détermination de l'ensemble du personnel, la direction affiche la pancarte suivante:

« Après les manifestations insupportables de ce matin et des jours derniers, il est bien entendu que l'activité de Manufrance ne peut plus être assurée si ces incidents

devaient se renouveler. En conséquence, nous prévenons le personnel que 15 minutes après le début de nouvelles manifestations de même nature, la Société Manufrance sera constatée «ipso facto» en état de chômage technique pour non possibilité matérielle d'exploitation normale. Le personnel devra donc quitter les lieux de travail puisqu'aucun travail normal et calme ne pourra lui être confié. Ceux qui estimeraient devoir y demeurer se mettraient donc en état d'occupation illégale, avec tout ce que cet état peut justifier comme sanction individuelle ».

La réponse du personnel ne se fit pas attendre. Aussitôt la grève avec occupation des locaux fut décidée. Sitôt dit sitôt fait, les dépôts de la rue Duchez et le grand dépôt du cours Fauriel étaient occupés. L'ambiance était

encore plus chaude qu'en mai 68. La colère accumulée explosa ce lundi.

Mercredi 19 novembre

Dès ce mercredi on comptait 70 à 80 % de grévistes; en effet la maîtrise se joignait au mouvement. A 16 h. une réunion d'information eut lieu. Au cours de celleci les syndicats font le point de la situation. C'est ce qu'ils feront à toutes les réunions suivantes. Celles-ci étaient suivies par la plus grande partie des grévistes. Au cours de la journée des tentatives de conciliation sont faites. Devant ces tentatives les syndicats diront : « Nous ne voulons pas de quelques « bons offices ». Les deux seules parties intéressées dans ce conflit sont les syndicats et la direction de Manufrance, le seul arbitre sera les tra-

Jeudi 20 novembre

Un huissier envoyé par la direction et qui cherchait des responsables de l'occupation ne put pénétrer dans les locaux et s'entendit répondre « nous sommes tous responsables ».

Vendredi 21 novembre

La situation change brutalement. On apprend que jeudi plus de 800 personnes ont reçu une lettre de licenciement, 400 autres environ la recevront dans la journée de vendredi. En effet devant la fermeté des travailleurs la direction riposte par un licenciement massif. 1.188 salariés sont informés



Derrière cette porte, il y a 2 400 travailleurs qui défendent leurs revendications. (Photo L.O.)

par lettre recommandée de leur renvoi sans indemnité. Dans sa frénésie, la direction a même adressé des lettres de licenclement à des retraités, des anciens travailleurs décédés, des non embauchés (ayant seulement fait une demande). Certains ouvriers même, plus favorisés, en ont reçues deux, l'une les mettant à pied, l'autre les licenciant.

Ce licenciement massif eu pour effet d'inciter les non-grévistes à entrer dans la lutte. Beaucoup s'enthousiasment et participent activement à l'occupation. L'usine est alors occupée par plus de 1.800 personnes c'est-à-dire plus de la moitié du personnel. Cette occupation est organisée par roulement d'après les équipes habituelles. Plus que jamais l'ambiance est chaude. Les méthodes d'intimidation n'ont réussi en définitive qu'à renforcer l'unité des travailleurs. En effet à 16 h. ce même vendredi l'ensemble des grévistes manifestait devant les locaux en déclarant « que désormais il n'y a

plus ici des grévistes et des non grévistes. Il y a 2.400 travailleurs qui défendent leurs revendications ».

Samedi 22 novembre

Devant ce licenciement massif un entretien a lieu avec l'inspection du travail et M. Durafour, de la ville, pour protester contre l'illégalité des lettres de licenciement. Pour essayer de tourner la loi la direction répond qu'il ne s'agit pas d'un licenciement collectif mais d'une série de licenciements individuels frappant des salarlés qui participant à l'occupation de l'usine et à des manifestations internes se sont rendus coupables d'un « abus de jouissance du droit de grève ».

En 1937 déjà, Manufrance eut recours à un licenciement massif puis à un réembauchage individuel. Cette tactique lui avait permis l'exclusion définitive de beaucoup de syndicalistes.

Mais les travailleurs, pour l'instant tiennent bon.

(Correspondant L.O.)

L'ÉQUIPEMENT CONFIÉ AUX ENTREPRISES PRIVÉES une diminution des services rendus à la population

PAR 373 voix contre 91, l'Assemblée Nationale a approuvé le projet de Chalandon sur le recours aux capitaux privés pour financer l'équipement. L'argumentation du ministre est la suivante : les crédits accordés à l'équipement sont réduits. Si nous ne voulons pas limiter à l'extrême la construction de routes et d'autoroutes, il faut rapidement mettre sur pied une nouvelle politique.

Il propose donc de reprivatiser une partie du secteur public. « L'Etat, déclare-t-il, doit observer la réalité, observer pourquoi la rentabilité est défaillante ici ou là, la restaurer et rendre ainsi possible l'intervention de l'initiative privée; en somme reconstituer une économie de marché à la place de l'économie administrative dans laquelle nous nous sommes enlisés. »



Il y aura quelques kilomètres d'autoroutes de plus et plus rapidement, mais dans quelle mesure correspondront-ils aux véritables besoins de la population ? (Photo L.O.)

Quels seraient selon Chalandon les avantages de l'opération? Réduire les coûts de construction. Qu'en retirerait l'usager? Toujours selon les prévisions du ministre pour 1970 : 300 à 450 km d'autoroute à péage supplémentaires; une extension des autoroutes urbaines à péage elles aussi, pourquoi pas ?

Les entreprises privées sont-elles vraiment capables de moderniser l'équipement français à moindre frais que ne le fait l'Etat? C'est possible, mais il n'y a pas de miracles. Cela voudra dire que les financiers privés placeront leur argent uniquement dans des secteurs rentables, grignotant sur la qualité du service. Ainsi, pour ce qui est des autoroutes : il doit toujours être possible d'en construire plus rapidement et à moindres frais... en utilisant des matériaux de qualité moindre, moins onéreux, en négligeant les aménagements, l'éclairage, les parkings, l'engazonement, les bordures, etc... On obtiendra ainsi des autoroutes au rabais dont la sécurité sera moins grande pour l'usager.

Par ailleurs, il est bien évident que le premier souci des actionnaires privés est la rentabilité immédiate, indépendemment des besoins de la population. Ainsi, c'est là où ils leur paraîtront rentables que se porteront tous les efforts, au détriment des liaisons qui traversent « des régions peu denses » aux dires du ministre, donc peu rentables. En bref, les régions déshéritées pourront s'apprêter à à crever.

Quant aux autoroutes urbaines à péage, si elles se multiplient, le trafic y devien-

dra sûrement plus fluent, mais grâce surtout à la diminution du nombre de voitures. Ici comme ailleurs, ceux qui auront de l'argent seront avantagés, les autres en seront quittes à aller s'entasser et remplir un peu plus les transports en commun.

Pourtant, la notion de service public implique que l'ensemble des usagers, c'est-à-dire en l'occurrence, l'ensemble de la population, bénéficie du même service. Indépendamment, cela va de soi, de tout critère de rentabilité.

Faut-il mieux servir le siège social d'une grosse société du 8° arrondissement de Paris, et à meilleur prix, que le Savoyard, perdu dans une bourgade de montagne? Va-t-on supprimer le facteur de campagne, ou l'instituteur de village? Le gouvernement s'engage allègrement dans cette voie. C'était déjà fait en ce qui concerne la S.N.C.F., cela va se faire maintenant pour l'équipement routier.

D'ailleurs, on ne peut même pas parler d'une orientation nouvelle, d'un abandon, de la part du gouvernement, de ses « responsabilités ».

De tout temps, l'Etat, qui se proclame responsable de « l'économie », a organisé l'équipement du pays en fonction des intérêts de la bourgeoisie. Les mesures prises, aujourd'hui, par le gouvernement Chaban, ne font que confirmer cette orientatation. D'une manière plus ouverte, plus cynique

Mais que pouvait-on attendre d'un gouvernement du capital, sinon qu'il serve les intérêts du capital!

Les conditions de travail

CAUVIN-YVOSE (Nanterre)

L'exemple d'une petite entreprise :

TRENTE TRAVAILLEURS, MAIS DES ACCIDENTS A LA CHAINE

TOUTES les commandes des succursales sont fabriquées dans cette usine par une trentaine de travailleurs. Le Le travail consiste à fabriquer des bâches, piscines, stores, bâches pour camions, bâches bateaux et tentes gonflables.

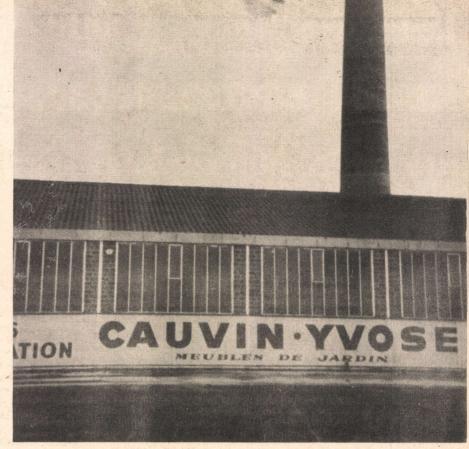
Depuis 5 ans, le procédé de toile soudée remplace de plus en plus celui des toiles assemblées par couture à la machine, la bâche soudée étant plus imperméable que celle piquée à la machine.

Le procédé de la soudure tend donc à être appliqué davantage, la direction réduit donc son personnel, et augmente le rendement sur les machines à souder.

Les travaux de responsabilité sont assurés par du personnel essentiellement français, alors que les travaux pénibles « reviennent de droit » aux travailleurs étrangers, payés au SMIG.

La direction n'hésite pas non plus à employer et à exploiter, comme il se doit, de très jeunes travailleurs. D'autre part, elle n'hésite pas à faire marcher des machines sans sécurité. Voici quelques preuves :

Des accidents fréquents



(Photo L.O.)

En avril 1969 un jeune de 16 ans 1/2 travaillant sur une soudeuse se fait prendre le bras entre les électrodes. Résultat : tout l'avant-bras brûlé. Il portera la marque de la maison toute sa vie. De plus, les parents avaient demandé l'intervention de l'inspecteur du travail ; celui-ci, prétendant que le cas était indéfendable, faute d'un contrat à l'embauche, leur conseille de se taire. Aujourd'hui, ce camarade est muté au magasin, sans que son salaire soit changé. Il faut dire que celui-ci est au plus bas : 2,95 F de

Début octobre 1969, c'est une femme qui sera accidentée sur une machine, dépourvue de sécurité, comme toutes celles de l'entreprise. Elle y perd un partie de son pouce.

A l'heure actuelle, les systèmes de sécurité ne sont pas installés pour autant. La direction prétend que les ouvriers ne font pas assez attention et leur attribue la faute de leurs blessures. Elle argumente qu'un ouvrier attentioné ne peut avoir de tels accidents.

Là encore, pour lui montrer le souci qu'elle a de la sécurité des travailleurs, il nous suffit de lui rappeler l'accident survenu lors de l'installation d'un nouveau dévidoir à grande surface. Cette machine à peine installée, fait une victime en blessant un camarade qui faillit y laisser sa main (15 jours d'arrêt de travail).

Sans oublier la fumée dégagée par les soudeuses de renfort, qui n'est pas re-

prise par un système de récupération, et qui rend l'air irrespirable dans l'atelier.

La direction, pour pousser les ouvriers à continuer le travail dans les mêmes conditions, décide alors de donner une prime à ceux qui voudront bien risquer de, se blesser pour assurer son bénéfice quotidien.

PEUGEOT (Sochaux) : DES CADENCES INFERNALES

HEZ Peugeot, à la différence des salaires, les cadences augmentent toujours. Ainsi, la chaîne moteur 404-504 Mécanique nord a produit, d'une semaine à l'autre, vingttrois moteurs en plus.

Jusqu'à quand allons-nous permettre ces cadences infernales? Si nous voulons travailler normalement, c'est à nous d'imposer et de contrôler les cadences... et, il se pourrait bien que nous nous mettions « en panne » un de ces jours.

(Extrait au bulletin Lutte Ouvrière, Peugot Nord.)

Il reste aux ouvriers de l'usine à mener une lutte unitaire pour obliger la direction à installer un système de sécurité efficace sur ces machines et à rendre l'atmosphère de l'atelier « respirable ».

MAVILOR (L'horme): un accident de travail clandestin

jeudi 6 novembre à midi, a eu lieu un accident. Un compagnon a reçu un montage qui a basculé du palan sur sa jambe. Coincé entre les planches, les caisses, les équilibreuses et les perçeuses, il n'a pas pu s'écarter. Ceux qui n'étaient pas loin ont entendu du bruit, mais ils n'ont rien vu. Il a fallu qu'un de ses camarades, inquiet, se déplace

pour le retrouver allongé à travers l'encombrement.

Depuis, personne n'a de nouvelle. L'ouvrier n'est pas revenu à l'usine. Une enquête a eu lieu puis un autre compagnon a pris sa place pour travailler dans les mêmes conditions.

Combien d'accidents du même genre faudra-t-il attendre pour qu'on ait enfin un peu de place ?

Maudits médecins!

A direction d'une grande entreprise parisienne s'est penchée sur le problème de l'absenteisme. Dans une note. adressée à ses cadres et collaborateurs, elle cite les conclusions de l'enquête du G.I.M.M. (Groupe des Industries Métallurgiques et Minières). Celui-ci, à la suite d'une étude « scientifique » du problème, avait conclu que « l'on assiste depuis plusieurs années à une augmentation considérable de la fréquence et de la durée des arrêts de travail, augmentation dont le corps médical supporte une partie de la responsabilité (...) certains (médecins) ont tendance à être trop généreux dans les arrêts de travail qu'ils accor-

(...) « D'autre part, deux faits sont à souligner :

— En ce qui concerne les travailleurs étrangers, en particulier nord-africains, qui souvent ne subissent pas à leur entrée en France un filtrage assez sévère, l'absentéisme se manifeste trop souvent par une hospitalisation systématique.

— Dans le cas de travailleurs âgés, l'usure prématurée de l'organisme, l'augmentation des cadences, l'évolution rapide de la technique, la diminution de leur capacité d'attention font que, devant les difficultés de reclassement rencontrées, ils ont une propension plus grande à rester chez eux, sous le couvert d'un arrêt de travail pour maladie ».

Dans les cas d'accidents de travail : « nombreux sont les cas d'arrêts de travail abusifs ».

Quant aux moyens de lutte contre l'absentéisme, on préconise l'attribution de primes d'assiduité. Mais c'est surtout au niveau du corps médical « que l'effort à faire est le plus important ».

« Il importe, en effet, que les médecins prennent conscience de leur responsabilité dans la gestion financière de la sécurité sociale

« Le médecin traitant doit se persuader que son rôle est de remettre au travail tout assuré qui en est capable. Le faux malade ne doit pas être considéré par lui comme un malade et traité comme tel. « On peut même se demander si, dans les cas particulièrement abusifs, le médecin traitant ne devrait pas attirer l'attention du contrôle médical.

« Sur ce plan, il apparaît indispensable d'instaurer une véritable collaboration entre les médecins traitants, les médecins d'entreprises, les médecins du travail et les médecins conseils. »

(...) « D'autre part, le contrôle médical devrait multiplier ses enquêtes et sanctionner immédiatement tout médecin qui aurait trop largement accordé des arrêts de travail. »

Voilà donc la solution trouvée, et les boucs émissaires désignés: ce ne sont pas les horaires trop longs, ni les cadences, qui usent les travailleurs au point qu'ils manifestent « une propension trop grande à rester chez eux »,... ce sont les médecins. Ces maudits médecins qui, si un travailleur n'en peut plus, ont tendance à lui fournir... l'autorisation de se reposer!

Que les travailleurs se reposent, d'accord. Mais tout de même pas avant que les patrons les aient complètement usés au boulot! Après, ils auront tout le temps de se reposer; ils auront même l'... éternité!

LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ

Une récente étude, menée au Centre d'Hygiène Appliquée de Marseille, et dont l'objet était de déterminer le degré de vieillissement et d'usure des personnes âgées de 45 à 55 ans, montre que les différents groupes professionnels ne vieillissent pas de la même manière.

C'est ainsi que ceux qui connaissent l'usure la plus précoce et la plus marquées sont les manœuvres, puls à un degré moindre, les O.S., les ouvriers qualifiés et les contremaîtres.

Voilà qui montre que « l'exploitation capitaliste » n'est pas un vain mot, mais bien une réalité que les travailleurs subissent physiquement, qui ruine leur santé, et abrège leur

La même étude indique un vieillissement nettement moindre pour la « profession » de « chômeur » !...

Mais était-il nécessaire de faire une étude, pour prouver tout cela? L'expérience quotidienne de chaque travailleur permettait d'arriver aux mêmes conclusions plus rapidement.



U.S.A.

LIBERATION NEWS SERVICE

LIBERATION NEWS SERVICE (une agence de presse révolutionnaire)

On trouve des informations sur les manifestations des « Weatherman » (une des factions pro-chinoises du S.D.S., l'organisation étudiante d'extrême-gauche qui a éclaté récemment). Cette organisation a lancé les 8 et 11 novembre de véritables manifestations-suicides.

Casqués et matraques en main, des centaines de « Weatherman » sont descendus dans la rue, brisant des vitrines et attaquant les flics.

Leut but était « de gagner des milliers de jeunes ouvriers » à leur combat pour former un « front » à l'intérieur de la métropole impérialiste. Pour eux, les travailleurs blancs sont des « privilégiés » qui doivent être contraints de choisir leur camp ».

Le seul résultat semble être l'arrestation de 290 de leurs militants qui risquent des années de prison et qui ne peuvent être libérés qu'avec une caution de 750.000 dollars. (Le budget annuel du S.D.S. est de 90.000 dollars.)

Un des dirigeants des « Panthères Noires », Fred Hampton, a critiqué les « Weatherman » pour leur aventurisme. Il leur a reproché de « mener les gens à des confrontations auxquels ils ne sont pas préparés. »

THE MILITANT Published in the interests of the Working People

(Hebdomadaire du SWP - Affilié au S.U. de la IV Internationale.)

Ce numéro comprend des révélations sur la guerre peu connue que mène l'impérialisme US au Laos. Ces révélations ont été faites par le « New York Times ».

Selon ce journal :

« Les U.S.A. mènent au moins deux opérations au Laos : le bombardement de la Piste Ho Chi-Minh... et la lutte contre les rebelles du Pathet Lao... »

On peut apprendre également que le Laos est le pays qui reçoit la plus grosse somme par tête d'habitant en fournitures militaires US. De 1946 à 1968, ces fournitures se sont montées à 528 millions de dollars, soit près de 30 milliards de NF!

Selon «The Militant», le silence du gouvernement américain sur cette guerre s'explique par la peur que sa divulgation ne renforce les mouvements pacifistes aux U.S.A.

FRANCE

THUMANITÉ ROUge

N° 35 du 20 novembre 1969.

A propos des manifestations contre la guerre du Vietnam, H.R. écrit tranquillement :

« A l'appel des marxistes-léninistes et de notre Humanité Rouge, les Parisiens ont prouvé qu'ils étaient entièrement solidaires de tous ceux qui, aux Etats-Unis, manifestent leur opposition à la guerre que leur gouvernement poursuit impitoyablement et avec les moyens les plus meurtriers, contre tout un peuple épris d'indépendance et de liberté. »

Et dans un autre article, à propos de la manifestation organisée par le PCF et le mouvement de la paix, H.R. affir-

Pourtant, les tractations ininterrompues, entre le Mouvement de la Paix et la Préfecture de police avaient pour but que « dans le calme et la dignité », le P. « C » F. soit parfaitement à même de contenir la combativité des masses. Mais en définitive, et après des communiqués successifs contradictoires, le ministère de l'Intérieur ne compte plus que sur luimême tant les informations dont il disposait lui permettaient de penser que les « sapeurs-pompiers » révisionnistes seraient impuissants devant la montée de la colère populaire.

Dans ce numéro également, la suite d'une interview de Mme Nguyen Tchi Chon, membre de la délégation du Gouvernement Provisoire Révolutionnaire du Sud-Vietnam, actuellement à Paris, dont nous extrayons les déclarations relatives à la répression dans la prison pour femmes de Thu Duc :

Ils (les geôliers) ont déclenche une vague de terrorisme sanglant par des procédés barbares : introduction de chaux vive dans la bouche et dans les yeux, enlèvement des dents, lacération du visage, introduction de bâton dans le vagin. Certaines détenues ont été frappées jusqu'à l'évanouissement. De nombreuses détenues ont été battues jusqu'à la paralysie complète du corps.

Le même jour, ils ont amené au tribunal plusieurs autres détenues. Au retour du tribunal, ils ne les ont pas ramenées dans leurs cellules habituelles, mais les ont mises dans un endroit à part. Sachant que leurs tortionnaires préparaient une vague de répression à leur encontre, ces dix détenues ont déclenché une grève de la falm pour exiger d'être ramenées dans leurs cellules habituelles. Mises au courant de cette situation, d'autres détenues, gardées dans une cellule voisine, ont aussi mené une grève de la faim. Comme les geôliers refusaient de satisfaire à leurs revendications, elles ont toutes poursuivi leur grève.

Le 21 août 1969, les tortionnaires les ont battues avec une extrême sauvagerie. Dans la nuit même, les détenues Nguyen Thi-tan et Dang Thi-ranh ont succombé à leurs blessures. Ayant appris leur décès, les tortionnaires se sont précipités dans la cellule de détention pour s'emparer de leurs corps, en vue de faire disparaître les preuves de leurs crimes. Bien qu'extrêmement épuisées, les autres détenues ont lutté pour garder les corps de leurs camarades. Les tortionnaires ont aussitôt tué sur place Khong Que-kinh, une jeune chinoise de 24 ans. Huynh Thingon a été battue jusqu'à complète paralysie du corps.

Les détenues survivantes se sont efforcées alors de garder les corps de leurs malheureuses camarades pour dénoncer ces actes. Duong Ngoc-minh, le chef de la prison, a ordonné à un groupe de tortionnaires de leur infliger des sévices. Finalement, ils se sont emparés des corps de Nguyen Thi-tan, Dan Thi-ranh et Khong Que-kinh, et en même temps, ils ont aussi emporté les détenues grièvement blessées. Depuis, on n'a aucune nouvelle d'elles.

Devant ces assassinats, les 1.400 détenues de la prison de Thu Duc, y compris celles de droit commun, ont engagé la lutte, condamnant et maudissant les assassins, exigeant la cessation des sévices et de la répression, que ces crimes soient portés à la connaissance de l'opinion, exigeant le châtiment des assassins, la suppression de l'obligation de saluer le drapeau fantoche et l'abrogation du règlement inique de la prison. Elles ont exigé que des photographies soient prises des corps des détenues invalides par suite des tortures, afin de garder des preuves de ces crimes. Elles ont exigé que les détenues assassinées ont exigé que les détenues assassinées soient mises en bière et enterrées convenablement, que des dommages soient versés à leurs familles.

Les tortionnaires ont déclenché une autre vague de répression.

Il en résulte que par suite des répressions ci-dessus dénoncées, des dizaines de femmes détenues dans la prison de Thu Duc ont été tuées et portées disparues, des centaines d'autres blessées. A l'heure actuelle, les femmes détenues à la prison de Thu Duc continuent la lutte. Leurs vies sont sérieusement menacées.

rouge hebdomadaire d'action Gemmuniste

Hebdomadaire d'action communiste.

Dans son numéro 40 du 22 novembre, Rouge fait le point des manifestations contre le Vietnam et analyse ainsi les arrestations préventives dont certains de ses membres furent victimes :

Certes, le gouvernement a bien compris que manifester pour le Vietnam ne constitue pas aujourd'hui une diversion, qu'au travers de ces manifestations les travailleurs pourraient reprendre confiance et surtout glaner quelques idées sur la façon de mener les luttes. Pour Marcellin, il était utile de donner un coup d'arrêt.

Mais tout est affaire de mesure :

Il fallait un coup d'arrêt qui ne soit pas une provocation; le «coup de Marcellin » apparaît bien « a postérior! » comme une bévue pour laquelle il se fait morigéner par l'ensemble de la bourgeoisie et de sa presse, «Figaro » et «Aurore » en tête. Quand on n'est même pas capable de protéger ses ministres en tournée, on ne se paie pas un tel luxe de bidules et de chaussures à clous.

Voici comment ils jugent l'attitude du PCF, qu'ils qualifient de « déculottade »

Nous avions annoncé un compromis pourri, le P.C.F. a fait pire. Son attitude confine à la collaboration avec la police. Le P.C.F. a donné à ses militants quatre rendez-vous secondaires près des portes de Paris et il a laissé les inorganisés, les gauchistes et la trentaine « d'organisations démocratiques » s'engouffrer dans la gueule du loup aux Halles. Résultat : 2.700 arrestations annoncées, probablement le double en fait.

Relevons encore un article sur « parti et syndicat », dans lequel Rouge donne sa position sur le débat engagé entre Rocard et Séguy.

Nous pensons que l'intervention des partis politiques dans les syndicats est une nécessité pour mener la classe ouvrière à la victoire! Pas seulement pour protéger la classe ouvrière de l'apolitisme.

Nous sommes entièrement fidèles aux textes du troisième congrès de l'Internationale Communiste.



Dans son numéro 5 du 15 novembre, L'Insurgé explique que son « anarchisme est donc socialiste, fédéraliste, internationaliste et libertaire ». Analysant la situation en France, il conclut.

Rien ne va plus dans le royaume de France. L'Etat et le Capital se font la gueule, mais il y a un point sur lequel ils sont d'accord : c'est le cocufiage de la classe ouvrière. Et la classe ouvrière, elle commence à en avoir marre.

Il y a un an, on mettait tout sur le compte des événements de Mai, et maintenant...

Il ne reste que le coup classique : le Père Noël. De Gaulle n'est pas loin avec les rois mages : Bidault, Salan, Massu.

Travailleurs, le fascisme attend son tour! Il profite toujours de l'excuse de périodes sociales troubles (ils appellent cela « anarchie ») pour sortir des coulisses et imposer une société bien ordonnée. La faillite pompidolienne peut les mettre en scène...

Relevons en nous y associant, une protestation contre la répression en Italie.

Depuis cinq mois, cinq anarchistes: Paulo Faccioli, Paulo Brasci, Angelo della Savia, Giovanni Corradini et Eliane Vinceleone, sont incarcérés à Milan, en détention préventive, accusés d'avoir posé deux bombes en pleine foule. Pourtant, ces sortes d'attentats continuent sans impunité pour les véritables auteurs, exception faite à Padoue où un commissaire avait mis la main sur un groupe fasciste qui montait une provocation de ce type; le commissaire est déplacé et les fascistes libérés!

Nos cinq camarades ont des alibis véri-

fiés et confirmés. Ils ont fait une longue grève de la faim. Deux d'entre eux sont particulièrement et gravement malades. Il n'y a pas actuellement de perspective de jugement.

vive la révolution

Journal Marxiste-Léniniste Maoiste, n° 1, nouvelle série de « Vive le Communisme ». On y trouve de longues analyses sur les tâches révolutionnaires. Nous en extrayons quelques lignes :

L'appréciation du nouveau visage du mouvement ouvrier spontané, la mise en évidence des trois drapeaux (fondation d'un parti politique prolétarien, front-uni anti-capitaliste, préparation prolongée de l'insurrection armée) ne sont pas les idées de spectateurs de la lutte des classes. C'est le début de la systématisation de toutes les idées que les unités de travail de « VIVE LA REVOLUTION » peuvent avoir sous l'influence de leur pratique passée.

et dans un article intitulé « PCF pas si bête » :

Face à la force nationale des révisos, nous ne pouvons nous contenter d'opposer notre capacité de prendre des initiatives locales; nous devons commencer aussi à construire notre force stratégique

Forger la force stratégique des gauchistes, ce n'est pas pleurer après les mouvements d'ensemble, répéter à chaque fois, sans analyse de la situation : « Tous ensemble et en même temps », « Unité à la base et dans l'action ». Cela ne coûte rien de le répéter dans la mesure où nous ne sommes pas capables de prendre des mesures pour l'appliquer; c'est donc se contenter de pleurnicher après les syndicats pour qu'ils lancent un mouvement d'ensemble que eux seuls sont capables de lancer à l'heure actuelle.

Ce que nous devons forger, c'est notre capacité progressive d'élargir les luttes de faire converger l'ensemble des mouvements spontanés (ou dirigés par les révolutionnaires) d'une usine et de séries d'usines dans un mouvement s'amplifiant. Cela ne peut se faire qu'en élargissant progressivement le champ d'initiative des groupes ouvriers gauchistes.

ces camarades veulent axer leur lutte sur les points suivants :

C'est le principe : attaquer l'ennemi sur ses points faibles à l'aide de nos points forts qui doit nous guider. Or, les points faibles de l'ennemi, ce sont les opprimés par la bourgeoisie et l'appareil de répression révisionniste, les plus révoltés, et là où les masses ne constituent pas une force électorale bien établie; ce sont donc principalement sur les jeunes, les immigrés et les femmes que nous nous appuyons.

Enfin dans un article intitulé « Vive le Maoisme », ils précisent les raisons de leur choix idéologique et les buts que se propose leur journal.

Le Maoisme est le microscope et le télescope de notre époque. Dans le domaine de la philosophie, Mao Tsé toung a le premier unifié les lois de la dialectique, les rendant accessibles aux larges masses en dégageant la loi de la contradiction comme loi fondamentale.

Il a développé les rapports entre théorie et pratique, entre la base matérielle et l'idéologie, entre le facteur moral et le facteur matériel.

Il a développé la théorie de la prise du pouvoir par la lutte armée, et celle de la révolution sous dictature du prolétariat.

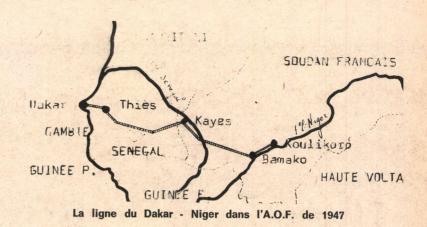
Il a, le premier dans l'histoire du mouvement communis e international, examiné de façon apprefondie l'influence de la bourgeoisie dans les rangs des communistes, énoncé correctement la thèse de la lutte entre les deux voies dans le mouvement révolutionnaire é les méthodes justes de résolution des contradictions au sein du Parti et au sein du peuple.

Nous nous donnons pour tâche dans ce journal, d'expliciter cez points présentés ici de manière ultra-rapide. Notre but n'est pas de vendre une camelote en proclamant que c'est la meilleure mais d'aider les militants à participer à l'élaboration d'une politique, à y voir plus clair dans la réalité per eux-mêmes.

LES BOUTS DE BOIS DE DIEU

(BANTY MAM YALL) ROMAN DE

SEMBENE OUSMANE



CHAPITRE IV

Dakar - Daouda Beaugosse

Résumé des chapitres précédents. — Les cheminots africains du Dakar-Niger qui revendiquent le même statut que celui des travailleurs européens sont en grève illimitée.

ES battants de la fenêtre claquèrent brutalement et l'homme qui venait de les ouvrir livra au jour son visage encore lourd de sommeil. Il bâilla. Il pencha son torse nu par-dessus la balustrade, regarda à droite et à gauche. Le matin était encore jeune, seuls quelques employés municipaux vaquaient à leurs occupations. Des cars arrivaient, bondés, des quartiers indigènes et remontaient à vide. Dakar s'éveillait.

L'homme resta un bon moment ainsi penché, le regard perdu dans l'enfilade de la rue Blanchot. Un petit frisson le saisit et il fit quelques mouvements du torse pour se réchauffer.

- Beaugosse, Beaugosse! Ferme cette fenêtre, vaï, dit derrière lui une voix d'homme ensommeillée.

Le glissement des babouches, le claquement des talons de bois, le ronronnement des moteurs, l'aboiement d'un chien qui venait sans doute de recevoir un coup de pied, tous ces bruits familiers qui venaient de l'avenue William-Ponty, emplissaient maintenant la pièce du bureau syndical où venaient de dormir trois hommes. Celui qu'on appelait Beaugosse tourna le dos à la fenêtre, les deux autres étaient encore roulés en boule sur des lits de camp, emmitouflés dans des couvertures militaires.

- Il est l'heure, dit Beaugosse, allez, levez-vous! Il est six heures cinq, le temps de tout balayer, il sera sept heures. Et puis dis donc, Deune, ce soir tu laisseras tes espadrilles dehors! Tu nous asphyxies!

- C'est vrai, tu laisseras tes espadrilles à la porte! - C'était le deuxième lit qui parlait maintenant, d'une voix douce, presque onctueuse. - Mais toi, Beaugosse, ferme la fenêtre.

Celui qui occupait le lit de gauche se retourna et arrondit le dos, comme si cette position d'embryon lui permettait de garder sa chaleur. Il ne dormait plus, mais voulait profiter des dernières minutes.

Sur le carrelage jaune et blanc traînaient un bout de journal plein de mégots, des brindilles, des allumettes consumées, une paire d'espadrilles, des boulettes de papier. Sur des chaises, des vêtements et des bonnets.

- Vous avez joué jusqu'à deux heures cette nuit. au lieu de vous coucher de bonne heure, dit Beaugosse en défaisant son lit.

- Si c'est comme ça, je ne prendrai plus la garde, dit la grosse voix tandis qu'un bras noir sortait de sous la couverture et tâtonnait sur le sol à la recherche des

Puis la couverture fut repoussée et une figure se montra, du moins jusqu'au menton; des arcades sourcilières saillantes, des orbites profondes où nagaient des yeux rouges, une bouche épaisse.

Passe-moi mes allumettes, dit Deune,

Beaugosse, toujours en slip, continua de secouer sa couverture. Il méritait bien son surnom - son vrai nom était Daouda - car, au milieu de ce monde de misère, il était agréable de le regarder. Quatre mois plus tôt il était sorti du centre professionnel en qualité de tourneur. Ses premiers contacts avec les ouvriers avaient été très durs, car en tous lieux et en toutes circonstances il aimait à être élégant et sa paie entière éait consacrée à satisfaire son perpétuel désir de paraître. Toutefois, comme il avait reçu une instruction élémentaire, il était devenu l'adjoint d'Alioune, le responsable local du comité de grève.

- Beaugosse, donne-moi ma boîte d'allumettes, répéta Deune.

- Elle est vide, dit Beaugosse en lançant la boîte

qui alla heurter le mur de plâtre.

Deune allongea les jambes, ses pieds dépassèrent la couverture, avec leurs orteils épais, leurs ongles ocre, cassées et sales. Beaugosse qui venait d'enfiler son pantalon, un pantalon de drap bouffant, coupé à la turque, contemplait tristement ses chaussettes percées, tout en grommelant, en français:

- Merde alors, quelle guigne! La dernière paire qui me restait!

Dessous la troisième couverture, la voix douce s'éleva :

- S'occuper de saussures et de saussettes, c'est bon pour ceux qui mangent tous les jours.

- Tu dis ça, Arona, parce que tu n'en as jamais eu des comme ça!

- Wa lahi, par la ceinture de mon père, tu as dit

Toujours étendu sur le dos, Deune observait Beaugosse en réprimant un sourire.

- Lève-toi, Arona, vaï! C'est ton tour de faire les W.-C. Il est sept heures moins vingt et, tel que je connais Alioune, il sera là à sept heures tapant. Je n'ai pas envie de me faire engueuler pour toi! dit Beaugosse tout en enfilant d'un air navré ses chaussettes trouées.

Arona s'étira et commença de marmonner quelques versets du Coran. Deune s'était assis ; d'une main il se grattait les mollets et de l'autre nettoyait ses paupières de leur crasse nocturne. Il se leva enfin, rejetant sa couverture. Arona détourna son regard :

- La nudité porte malheur le matin, dit-il. Cache ton derrière, vaï, il est aussi noir qu'un cul de marmite! Mais Deune, sans aucune pudeur, traversa la pièce et se dirigea vers la fenêtre. Beaugosse lui jeta sa cou-

— Tu es fou? Tu veux qu'on nous colle une contravention? Ce n'est pas le moment!

- Hé, me voilà bien, dit Deune, entre un croyant qui n'aime pas le nu et un toubab noir! D'abord les gens n'ont qu'à ne pas me regarder!

- Si tu agis ainsi, dit Arona en posant les pieds par terre, tes héritiers seront des simples d'esprit!

- Quelle bêtise! Et toi, comment fais-tu avec tes

- Ça suffit tes vacheries! dit Beaugosse.

Deune changea de sujet:

- Dis donc, Beaugosse, fit-il, mi-figue, mi-raisin, j'ai vu la petite Portugaise hier soir. Elle t'a préparé du

- Quoi ? demanda Beaugosse surpris, mais je ne me rappelle pas le lui avoir demandé.

Je sais, je sais. Mais tu aimes le café, moi aussi et Arona aussi. Si cette fille est d'accord pour nous entretenir, surtout pendant la grève, pourquoi l'en empê-

- Ecoute, Deune, dit Beaugosse, tu es plus âgé que moi et je te respecte. Mais ce que tu as fait là : je ne l'aime pas!

Arona qui avait fini de s'habiller et cherchait ses babouches, s'approcha:

Vois-tu, petit, dit-il de sa voix amicale, par les

temps qui courent cette fille est bonne... je veux dire, brave. Elle nous donne de l'eau. Peut-être à cause de notre situation actuelle, mais aussi à cause de toi. Cela me fait mal, moi aussi de l'exploiter, mais, je te le demande, avons-nous le droit de lui refuser son eau?

- Savez-vous ce que vous faites de moi, en ce moment? Un prostitué, oui, un prostitué, dit Beaugosse en français cette fois. — Beaugosse était un garçon qui avait des principes. - Je vous comprends, continua-t-il, je comprends les repas qu'on nous apporte.

Deune ouvrit la bouche pour dire quelque chose, mais Arona lui marcha sur le pied.

- Je sors, maintenant, dit Beaugosse. Je ferai les W.-C. moi-même, Arona, mais, à mon retour, que tout soit propre ici!

- Bien, caporal, dit Deune, en lançant un coup de coude dans le flanc d'Arona.

Lorsque le garçon fut sorti, tous deux se prirent à rire. Puis ils firent leur tollette, balayèrent le bureau et remirent tout en ordre.

Beaugosse revint, apportant une cafetière en aluminium, trois tasses, un morceau de pain et du sucre. Deune siffla joyeusement et passa la langue sur ses

- On va se régaler! C'est une bénédiction du ciel d'avoir... un... tu comprends?

— Je ne comprends rien du tout! dit Arona en s'emparant d'une tasse et de trois morceaux de sucre.

- Trois morceaux pour une tasse, dit Deune, ce n'est plus du café, c'est du sirop!

Ils se partagèrent le plain et Beaugosse étala un journal sur le bureau pour qu'ils puissent déjeuner plus confortablement.

Deune mastiquait, le regard perdu dans le rectangle de ciel bleu que découpait la fenêtre.

 C'est drôle, dit-il, soudain, c'est drôle et je n'arrive pas à comprendre... - Qu'est-ce qui est drôle ? demanda Arona.

Deune, le menton dans ses paumes, fixa sa tasse

 Cette histoire de secours... je ne comprends pas... cette aide de la C.G.T. Il y a des Européens qui sont venus de là-bas pour briser la grève, et voilà que d'autres nous envoient de l'argent pour continuer. Tu ne trouves pas ça drôle, toi?

- Il y a encore plus drôle : c'est les gars du Dahomey qui nous ont envoyé des sous. Ça, je ne m'y atten-

(Suite page 20)



FEUILLETON

 Moi non plus, jamais je n'aurai pensé à eux, mais, maintenant, rien que pour eux je voudrais que ce salaud de Dejean cède.

La cafetière était vide. Arona s'appuya contre le mur. Beaugosse les avait écoutés sans rien dire mais de temps en temps il hochait la tête comme s'il pensait : « Qu'ils sont bêtes, ces deux-là - » Deune éventra des mégots pour rouler une cigarette et poursuivit :

- Avant, les Dahoméens, je les chinais, et tu sais pourquoi?

Non, répondit Arona en ouvrant de grands yeux où ne se reflétait qu'un esprit simple et sans malice.

- Parce que je les considérais comme mes inférieurs. Tu te souviens de la causerie de Bakayoko sur « les méfaits de la citoyenneté » ? Et bien maintenant, j'ai compris et j'ai honte. Oui, Bakayoko a raison, cette grève nous apprend beaucoup de choses.

- Bakayoko, Bakayoko! s'exclama Beaugosse, je n'entends plus que ce nom à longueur de journée, comme si c'était un prophète!

- Hé, demande à N'Deye Touti...

- Assez d'insinuations, Deune! Ma parole, on dirait qu'il est seul à faire cette grève. D'abord, c'est Doudou qui est secrétaire général!

- Ça va, ça va, Beaugosse, tu n'as pas besoin de crier, tout le monde le sait!

Tous trois se retournèrent vers la porte d'où était venue cette interruption. C'était Alioune, le responsable local, qui entrait, suivi de plusieurs ouvriers. Alioune était à peu près du même âge que Beaugosse et portait un sabadord .1) vert et un casque qu'il posa sur le bureau:

- Quoi de neuf, cette nuit ?

- Rien.

- Eh, dites-moi, la permanence est gâtée! A propos, Beaugosse, la petite Portugaise m'a dit hier que ses parents ont tué un porc, je ne sais plus à quelle occasion, et qu'elle préparèrait de la catioupa (2).

Deune et Arona se regardèrent et le premier, ne pouvant plus se contenir, éclata de rire.

Qu'est-ce qui vous fait rigoler ? demanda Alioune.

Beaugosse se mordait les lèvres.

- Enfin, reprit Alioune en s'asseyant sur le bord du bureau, je sais que tu manges du cochon, moi aussi remarque, et Deune aussi, en cachette!

Deune n'arrivait pas à calmer son hilarité, chaque fois qu'il regardait Beaugosse, le fou rire le reprenait. Alioune attendit que la crise fût passée et continua:

- Idrissa aussi en mange. Donc le repas de midi est assuré. Les autres rentreront chez eux. Autre chose, Beaugosse: N'Deye Touti est en ville avec Bineta et Mame Safi. Elles rentreront à midi. Quant à toi, Deune, ta femme te fait savoir que tout va bien.

- Savez-vous ce qu'elle m'a dit, avant-hier ?... « Si tu reprends le travail sans les autres, je te coupe le machin! »

- Telle que je connais ma cousine, elle en est ca-

pable, dit Alioune. - Je ne déjeunerai pas ici, dit Beaugosse, je vais jusqu'à la maison. Deune, qu'est-ce que tu marmonnes encore?

 Je ne marmonne pas, je chante! Tiens, écoute, c'est le chant de la grève!

- J'en ai assez écouté... à ce soir!

Et Beaugosse sortit.

- Ne le chahutez pas trop, vous autres, dit Alioune. Il n'y a que quelques mois qu'il est au dépôt et de plus ses amours avec N'Deye Touti ne vont pas trop bien.

- Ah, c'est pour ça qu'il n'aime pas entendre le nom de Bakayoko, dit Idrissa.

Mais bientôt, la conversation changea de sujet, car, un à un, des ouvriers entraient, qui venaient aux nouvelles.

La femme longeait les palissades. Chez Ramatoulaye, c'était une habitude, elle ne marchait qu'en rasant les tapates. Ainsi pouvait-elle s'arrêter devant chaque entrée pour saluer les habitants de la maison; hommes et femmes répondaient à ses politesses et c'étalent alors d'interminables salamalecs. Elle connaissait tout le monde, les noms et les prénoms, et aussi ceux des parents, tous les liens de consanguinité : une véritable encyclopédie familiale ambulante. Mais aujourd'hui, Ramatoulaye ne s'arrêtait pas, elle faisait aller ses jambes robustes sous la longue camisole dont le devant était gonflé par la masse d'amulettes qu'elle portait autour du cou et dont les cordons allaient se croiser entre les omoplates. A hauteur des coudes, ses bras étaient cerclés d'anneaux fétiches rouges, jaunes et noirs.

Depuis le début de la grève, Ramatoulaye était devenue plus réservée, plus dure aussi peut-être. Ses responsabilités s'étaient accrues car la maison dont elle était l'aînée était grande: vingt Bouts-de-bois-de-Dieu (3). Il n'y avait plus de temps pour bavarder ou

Bien qu'il ne fût que neuf heures du matin, le soleil était déjà accablant. Ramatoulaye passa à hauteur d'un groupe d'enfants qui se chamaillaient mais elle ne s'arrêta pas. Elle tourna à gauche et se dirigea vers la place de Djouma (4), une grande stendue sablonneuse au centre de laquelle se dressait la mosquée - cathédrale avec ses deux minarets dont les croissants pointaient vers le ciel.

Tout autour de la place, il y avait des baraques couvertes de tuiles, des constructions inachevées, coupées de rues et de venelles au sol de sable. Ramatoulaye s'essuya le visage avec le pan de sa camisole. Son mouchoir de tête était trempé et ses pieds pleins de sable. Elle vit les fidèles qui, assis sur le banc de ciment le long du mur de la mosquée, égrenaient leur chapelet

du matin. Par politesse, elle fit une génuflexion et les fidèles lui rendirent son salut, qui en agitant son chapelet, qui en baissant la tête. Puis ils se replongèrent dans leur entretien avec le Tout-Puissant. Ramatoulaye traversa une rue et entra dans le n'gounou (5).

La boutique d'Hadramé le Maure, que les ménagères avaient ainsi surnommée à cause de la saleté qui y régnait, était la plus importante du quartier. Elle ouvrait sur la rue par trois portes. Un immense comptoir de bois gorgé d'huile mêlée de poussière en occupait toute la longueur. Deux balances de tailles différentes encadraient une vitrine de mercerie. D'un côté du comptoir, il y avait des bocaux de confiserie, salis de chiures de mouches, de l'autre une sorte de cage en gaze métallique qui contenait des miches de pain rassis. Un cancrelat en gravissait allègrement la paroi. Tout le fond de la boutique était garni d'étagères branlantes, maintenues par des fils de fer et où s'entassaient pêlemêle des tissus - vichy, cotonnades, percales, soieries - des caisses de bougies, de briques de suif. Entre le comptoir et les rayonnages il y avait une étroite allée encombrée par les sacs de riz et de sel, les caisses de sardines et de conserves de tomates, le fût à l'huile tout autour duquel le plancher était couvert de taches grasses. Enfin, comme si les marchandises ne suffisaient pas, Hadramé avait réussi à caser dans le n'gounou, trois hommes qui, à longueur de journée, taillaient, faconnaient et cousaient des vêtements.

Ramatoulaye entra par la porte du milieu:

- Avez-vous passé la nuit en paix?

Comme les tailleurs penchés sur leurs ouvrages ne répondaient pas, elle appela :

- Hadramé, Hadramé?

L'un des hommes cessa de pédaler, la regarda et l'ayant reconnue, lui dit :

- Hadramé est derrière, Rama, il va venir, puis il continua de faire ronronner sa machine.

Le soleil entrait par les portes et dessinait sur le sol cimenté des figures géométriques, mais le fond de la boutique baignait dans une lumière d'aquarium. Ramatoulaye s'impatientait. Du regard, elle fouinait parmi les marchandises accumulées. Soudain ses yeux se posèrent sur les balances. Telle l'étincelle d'un silex dans l'obscurité, une pensée jaillit en elle - vieille pensée, d'ailleurs, longtemps tenue en réserve. Elle s'approcha, mais au moment où elle allait poser la main sur une balance pour en vérifier la justesse, le rideau rouge qui masquait une porte au fond de la boutique s'ouvrit et

Le boutiquier avait vu le geste et son visage se durcit. - Hadramé, dit Ramatoulaye sans autre préambule,

je veux cinq kilos de riz. Pas d'huile, ni de sucre, du riz seulement.

- Seulement! répéta le boutiquier en hochant la tête, ce qui fit tressauter sa tignasse en jachère, je t'ai pourtant dit hier que je ne pouvais plus rien faire pour vous autres, les familles des grévistes. Je ne peux même plus vous faire crédit, on me l'interdit sous peine de ne plus avoir de marchandises, on veut même me fermer le n'gounou. Il faut que je vive, moi!

 Hadramé, tu sais que je t'ai toujours payé mon dû. Et puis, c'est toi qui nous as acheté nos bijoux. Tu peux me donner deux kilos au moins.

Tandis qu'elle parlait, le Maure s'était éloigné, on voyait sur ses bras et sur sa nuque les traces bleues laissées par l'indigo dont était teinte sa tunique. A l'autre bout du comptoir, il tira à lui un tabouret, s'assit et se gratta le mollet d'un air indifférent. Ramatoulaye, elle, était accoudée au comptoir, les yeux fixés sur les sacs de riz. Relevant la tête, elle rencontra le regard d'Hadramé. « SI je reste, se dit-elle, je le fléchirai. Il faut que je tienne », et elle donna à son visage une expression plus douce.

Le temps passait, les taches de soleil arrivaient maintenant jusqu'au comptoir. Quelques clients étaient

entrés puis ressortis. Infatigable, Ramatoulaye n'avait pas changé de position. Cette présence silencieuse commençait à agir sur les nerfs du commerçant, il se leva et passa dans l'arrière-boutique ; caché derrière le portant, il regardait la femme par une fente du rideau rouge. Il lui semblait maintenant que Ramatoulaye et son silence emplissaient la boutique. Il n'y put plus tenir et passa la tête hors du rideau :

- Je ne peux pas, Rama, dit-il d'un ton plaintif, je ne peux pas, lci, je ne peux rien faire sans qu'on le

Ramatoulaye ne répondit pas.

Dites à vos hommes de reprendre le travail, poursuivit Hadramé, qui paraissait au supplice, vous allez crever de faim, cette grève, c'est la guerre des œufs contre les cailloux!

Ramatoulaye gardait le silence. Hadramé reprit de

- Je ne peux pas, je ne peux pas, on me fermera le n'gounou. Dites aux hommes de reprendre!

- Bilahi, Hadramé, dit alors Ramatoulaye, tu n'as pas de cœur et tu as la mémoire courte! Donne-moi un kilo, juste pour tromper la faim.

- Valahi, je ne peux pas, dit encore le commerçant en jetant vers les tailleurs un regard suppliant.

A ce moment, deux adolescents tout essouflés entrèrent dans la boutique. Le plus grand salua poliment Ramatoulaye et s'adressant au boutiquier :

Mon père m'envoie chercher le riz, dit-il.

Hadramé pesa le riz sur la balance et vida le plateau dans un carré d'étoffe que le garçon avait étalé sur le comptoir. Lorsqu'ils furent partis, Ramatoulaye reprit sa plainte:

- Hadramé, pour la gloire de Dieu, donne-moi ce kilo de riz. N'écoute pas les toubabs ! C'est vrai que les hommes sont en grève, mais qu'y pouvons-nous, nous les mères, et les petits qu'y peuvent-ils?

- Je ne peux rien faire, répéta Hadramé, fuyant le regard de la femme.

Ramatoulaye était à bout, sans qu'elle s'en rendît compte, sa voix s'éleva:

- Pour nous il n'y a rien, pour nous il n'y a rien, mais pour Mabigué, oui!

Hadramé fit une grimace comme s'il avait mal au ventre:

Eh, va le voir, c'est ton frère et il est chef de quar-

- Lui et toi, vous êtes avec les toubabs, mais la grêve finira, Hadramé, il n'y a rien d'éternel! Je reviendrai, Hadramé, je reviendrai si on n'a rien apporté de la ville, et alors ferme bien ton n'gounou, sinon j'aurai du

Après un salut aux tailleurs qui la regardaient, les yeux écarquillés, Ramatoulaye sortit de la boutique.

La place de Djouma était une fournaise; le soleil y coulait comme du plomb fondu. Ramatoulaye bifurqua à droite et, au bout de la rue, aperçut son frère Mabigué que suivait son bélier. Elle s'abrita à l'ombre d'une palissade et attendit.

Habillé comme pour une cérémonie de deux grands boubous enfilés l'un sur l'autre, le fez rouge enturbanné à la manière des Mecquois, El Hadji Mabigué s'avançait sur ses babouches couleur citron en se protégeant du soleil sous une ombrelle d'un rose gorge de pigeon. Il ne put éviter sa sœur et s'informa poliment :

— Comment se portent ceux de ta maison?

- Nous n'avons pas mangé hier et, pour aujourd'hui, je ne peux encore rien dire.

(Suite page 21)

Tunique.
Mets créole, mélange de haricots et de porc.
Une superstition veut que l'on compte des « bouts de bois place des êtres vivants pour ne pas abréger le cours de

(4) Mosquée pour les prières du vendredi. (5) Poulailler.



FEUILLETON

- Les desseins de la Providence sont immenses, dit El Hadji Mabigué en levant sa main gauche, une main potelée et molle comme celle d'une femme avec sa paume rose clair aux lignes bien dessinées. A ses côtés se tenait « Vendredi », le bélier terreur des ménagères. Sa toison, blanche à la naissance, jaunie par le soleil aux extrémités, était soigneusement entretenue. Il avait de magnifiques cornes en spirales et promenait partout sa masse imposante. Pour le rendre plus gras, on l'avait châtré.

Mabigué fit un pas pour s'éloigner, mais Ramatoulaye enchaîna aussitôt:

- Je n'aime pas demander, dit-elle, surtout à toi! Mais je viens de ce pas de chez Hadramé. Il ne veut pas nous faire crédit. Toi qui sais dans quelle situation nous sommes, veux-tu te porter garant pour cinquante kilos de riz? Je sais que tu le peux!

— Moi ? — Le visage de Mabigué qui semblait pétri dans une cire molle et noire s'arrondit en une grimace d'étonnement. - Moi ? Lah ilala ilaha, il ne me fait pas crédit à moi ! Hadramé est un mauvais voisin, je verrai les notabilités pour qu'il change de quartier.

Ramatoulaye le regarda, sa lèvre inférieure tatouée remonta imperceptiblement:

 Mabigué, Dieu n'aime que la vérité! Tu m'aurais dit: « Je ne veux pas », je t'aurais cru, mais si tu dis: « Je ne peux pas », tu mens. Je viens du n'gounou, ton fils cadet s'y trouvait et, en ton nom, Hadramé lui a

donné du riz.

Surpris, Mabigué bafouilla. D'un geste théâtral il fit glisser les larges manches de ses boubous, passa son ombrelle d'une main à l'autre, puis tel un pélican qui s'envole, agita les bras et dit :

 Dieu m'est témoin, j'avais payé ce riz! — Et il ajouta en jouant du poignet : - Peut-être que si les hommes reprenaient, tout cela pourrait s'arranger...

 Les hommes n'ont pas consulté leurs femmes et leurs femmes n'ont pas à les pousser à reprendre. Ce sont des hommes, ils savent ce qu'ils font, mais nous, nous voulons manger et nos enfants aussi.

Je sais, je sais! Mais si vous, les femmes, cessiez de les soutenir, ils reprendraient le chemin des ateliers. Crois-tu réellement que les toubabs céderont? Moi, non. Je suis sûr qu'ils auront le dernier mot. Tout ici leur appartient : l'eau que nous buvons, les boutiques et les marchandises. Cette grève, c'est comme si une bande de singes désertait un champ fertile ; qui est-ce qui en bénéficie? Le propriétaire du champ! Et puis nous n'avons pas à lutter contre la volonté divine... Je sais que la vie est dure, mais cela nè doit pas nous pousser à désespérer de Dieu... Il a assigné à chacun son rang, sa place et son rôle; il est impie d'intervenir. Les toubabs sont là : c'est la volonté de Dieu. Nous n'avons pas à nous mesurer à eux car la force est un don de Dieu et Allah leur en fait cadeau. Vois, ils ont même fermé les robinets...

Fatiguée, énervée par cette tirade, Ramatoulaye l'interrompit brutalement:

- Tu es de mèche avec eux, Mabigué, et de plus tu n'es qu'un fornicateur!

Asta-Fourlah! Que Dieu te pardonne. Je suis un El Hadji et, malgré que je sois ton frère, je te prierai, par politesse et aussi dans ton intérêt, de me donner mon titre de pèlerin avant de prononcer mon nom!

- Et tu es aussi un voleur, Mabigué! Depuis que tu as volé le lotissement en disant que j'étais une illégitime, nous n'avons plus de lien de parenté! Sais-tu ce que je veux ?...

Mabigué haussa les sourcils.

 Je veux que tu ne viennes pas à mon enterrement et que si l'incendie dévore ma maison, tu attises les flammes plutôt que d'y jeter des seaux d'eau! Quant à celui-là - elle se tourna vers le bélier - s'il entre chez moi, je le tuerai de mes propres mains. Et maintenan', que Dieu me soit témoin, je ne t'adresserai plus la

Ayant dit, elle le quitta et continua sa tournée. Elle visita toutes les boutiques et s'arrêta à toutes les bornes-fontaines. Chemin faisant, elle repassait dans sa tête les événements de la matinée en se parlant à elle-même : « Ah, je ne sais plus où j'en suis. Comment ai-je pu dire à Hadramé que je reviendrai? Et si nais, que pourrais-je faire ? Je ne suis pas capable d'incendier son n'gounou, j'ai dû dire ça dans un moment de colère. Pourquoi ai-je proféré des menaces? Tout ca. c'est à cause de cette grève... ou alors, c'est peut-être que je suis méchante? Non, je ne suis pas méchante, c'est parce que nous avons faim. Et Mabigué, cette vieille bique! A lui, je n'ai pas menti : je ne veux pas qu'il vienne à mon enterrement, je le dirai à tout le monde! C'est l'être le plus vil que je connaisse... Ah, c'est à devenir folle, une situation pareille : plus d'eau, plus de malo (6)! Je ne peux pourtant pas rentrer les mains vides, avec toute une famille sur les bras? Autrefois, j'aurais pu me débrouiller, vendre des bougies ou n'importe quoi, mais maintenant... Cette grève est trop dure, et elle nous donne trop à penser... »

Ainsi monologuant et sans s'en rendre compte, Ramatoulaye était arrivée à la borne-fontaine de son quartier. Le soleil était au plus haut et elle marchait sur son

Confortablement assise sur le sommet de la borne, un panier renversé sur la tête en guise de chapeau, une fillette attendait. C'était la « veilleuse », ainsi que l'appelalent les femmes. Elle était chargée de prévenir lorsque l'eau arriverait. De sous la gueule du robinet, partait la « queue », une série d'objets hétéroclites, vieux paniers, grosses pierres, bassines, brocs, chaque objet représentait une famille. La queue avait plus de trente mètres de long. Tout autour de la borne il y avait une

sorte de plate-forme argileuse dans laquelle étaient restées gravées des traces de pas et d'où partait un réseau de rigoles qui se dirigeaient vers les concessions et dans les cours des maisons. Toutes les rigoles étaient desséchées et remplies de détritus, de vieux chiffons, de charognes de rats qui achevaient de se décomposer au soleil.

- Il n'y a toujours rien, Anta? demanda Ramatoulaye.

- Rien, dit l'enfant en soulevant le panier et en montrant un visage zébré par les rayons du soleil qui filtraient à travers son étrange coiffure.

- Tu n'as pas entendu ronfler le tuyau?

 Non, je suis assise dessus, comme ça, même si je sommeille, je l'entendrai.

Et si le bruit est dans ton derrière?

toulaye en fit autant. Il n'y eut aucun bruit.

L'enfant, gênée, baissa le panier, puis sourit. Ce n'est pas la même chose, quand ça fait glou-

glou dans les tuyaux on l'entend jusque dans la tête. Anta descendit de son perchoir, tourna la manivelle de la pompe et colla son oreille contre la borne. Rama-

- Il est midi passé, dit Ramatoulaye en se redressant, et je ne me souviens pas avoir vu une distribution d'eau après-midi. Rentre avec moi, nous passerons par là et peut-être que nous rencontrerons les Mame Sofi.

Docilement la fillette suivit la femme le long des

Les coups pleuvaient sur le dos osseux du cheval. Le charretier faisant claquer en même temps sa langue et son fouet pour exciter l'animal. A la troisième tentative, les roues bringuebalantes mordirent sur le trottoir. L'animal hennit et tendit le cou. Une bave gluante tombait de sa bouche, ses naseaux étaient grands ouverts. La charrette ne valait guère mieux que lui : les essieux n'étaient pas graissés, les roues dansaient autour de leur axe. A chaque cahot, les occupants, le conducteur et trois femmes, étaient projetés les uns sur les autres, épaule contre épaule. Le cheval tirait avec toute l'ardeur dont il était capable, les harnais se tendaient et mordaient d'anciennes places enduites de bleu, mais les sabots comme les roues s'enlisaient dans le sable à chaque pas.

Impitoyable, le soleil s'acharnait sur tous les endroits où la peau était nue : les visages, les nuques, les bras, les jambes. La réverbération qui montait du sable blanc rendait la vue trouble et sur le terrain vague voisin où l'on allait se soulager le soir, des tessons de bouteilles, des morceaux de verre, des boîtes de conserve, des culs de bols émaillés reflétaient les rayons sans merci. On respirait comme dans une cuve hermétiquement close et chauffée de tous côtés.

Pressé de sortir de cet enfer, l'homme lança de nouveau sa lanière sous le ventre de l'animal qui se cabra. Depuis leur entrée dans ce four les trois femmes n'échangeaient plus une parole, elles s'appliquaient à décoller de leur peau leurs vêtements trempés.

Mame Sofi était assise à côté du charretier, les deux autres, Bineta, la rivale (7) de Mame Sofi, et N'Deye Touti sur le siège arrière lui tournaient le dos. La sueur coulait en nappes du visage noir et luisant de Mame Sofi si bien qu'avec ses gros yeux protubérants on eût dit un phoque sortant de l'eau. Par l'encolure de son boubou on voyait les cordelettes en cuir de ses gris-gris et de ses amulettes.

- Ouvai, ouvai, fit-elle en passant son avant-bras sur son front, ce qui dérangea la belle ordonnance de son mouchoir de tête amidonné qu'elle nouait à la « gifle tes beauxparents » avec des cornes qui pointaient effrontément.

Elle se retourna vers N'Deye Touti :

- Tu dois avoir une idée sur la grève, toi qui vas à l'école ?

 Tu sais bien que non, tante, c'est trop dur pour moi.

- Qu'est-ce qu'on vous apprend à l'école, alors ?

- Tout, tout de la vie...

- Eh bien, la grève, ça ne fait pas partie de la vie? Fermer les boutiques et l'eau, ce n'est pas la vie? Accablée de chaleur, N'Deye Touti ne répondit pas,

Mame Sofi changea de sujet :

- Et Bakayoko, quand reviendra-t-il? Veut-il toujours t'épouser? Moi je trouve que Beaugosse est un meilleur parti. Avec Beaugosse, on aura un grand festin, tandis que l'autre... je ne dis pas qu'il n'est pas gentil, mais il est un peu dur de la main. Et puis il est déjà marié, non?

- Oui, il est marié.

- Pour une jeune fille, un homme marié, c'est comme un plat réchauffé! — Puis s'adressant au conducteur : - Fais avancer ton cheval avant qu'il ne fonde dans sa sueur! - Elle se retourna vers la jeune fille; - Tu verras qu'à la prochaine grève, les hommes nous consulteront. Avant ils étaient tout fiers de nous nourrir. maintenant c'est nous, les femmes, qui les nourrissons! Le nôtre - Mame Sofi disait « le nôtre » car elle partageait, avec Bineta, Deune, celui-là même qui, ce jour-là, était de garde au siège du syndicat - le nôtre, je lui ai dit l'autre soir : « Si tu reprends le travail avant les autres, je te coupe ce qui fait de toi un homme, et tu sais ce qu'il m'a répondu?

- Non, dit N'Deye Touti.

- Il m'a dit: « Comment t'y prendras-tu? - C'est facile, que je lui ai dit, comme tu dors comme un pilon. je n'ai qu'à attendre, et avec un bon couteau de cordonnier, vlan! d'un seul coup, plus rien! » Et le voilà qui me demande : « Et qu'est-ce que tu en fais après ? »

N'Deye Touti sourit, mais Bineta hocha la tête d'un air désapprobateur:

- Tu n'as pas de vergogne, Mame Sofi!

A ce moment le véhicule qui, non sans secousses, avait contourné le remblai aux ordures et s'était engagé dans une rue latérale, arriva à hauteur de Ramatoulaye et d'Anta qui venaient à sa rencontre.

- Vous êtes revenues en paix? demanda Rama-

- En paix seulement, répondit Mame Sofi tout en entreprenant d'extirper sa lourde masse de la charrette branlante. Un pan de son boubou de bazin blanc s'accrocha à un clou. Le conducteur se précipita pour décrocher l'étoffe.

- Ça va bien, dit Mame Sofi, si jamais ton maudit corbillard avait déchiré ma guenille, la seule qui me reste, j'aurais tué ce poisson sec que tu appelles un cheval! - Puis se tournant vers Ramatoulaye: - Y a-t-il de l'eau?

- Rien, pas une goutte. J'ai fait rentrer la petite. Et vous, la Providence vous a-t-elle été favorable ?

Dieu merci, nous avons quatre kilos de riz, une boîte de lait pour « Grève » et du rakal (8), et le tout grâce à notre mad'miselle N'Deye Touti.

Celle-ci descendait à son tour de la carriole. C'était une jolie fille d'à peine vingt ans. Avec sa peau lisse, d'un noir presque bleuté, elle respirait force et santé. On remarquait surtout ses yeux ombragés de longs cils et ses lèvres pleines, bien ourlées ; la lèvre inférieure légèrement tombante était noircie à l'antimoine. Sa coiffure, qui avait dû demander une bonne journée de travail, était composée de deux tresses enroulées sur le sommet du crâne et dégageait bien son front bombé et ses beaux yeux. Elle portait une camisole d'une seule pièce, serrée à la taille et largement décolletée aux épaules ; la poitrine, relevée par un soutien-gorge un peu trop ajusté, pointait sous l'étoffe.

Bineta, à son tour, mit pied à terre. Mame Sofi interpella les trois femmes :

- Ce bébé, nous le baptiserons et l'appellerons « Grève » ; les hommes en mourront de honte !

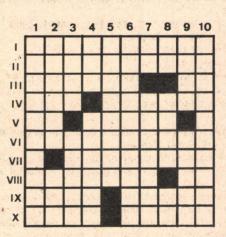
- Et où trouverons-nous le bois pour faire du feu, demanda Bineta, et de la farine, et de l'huile, et du sucre? Mame Sofi, il ne faut pas demander à un aveugle de sauter par-dessus un puits. Nous avons autre chose à faire qu'à penser à des réjouissances. Il faut d'abord vivre!

Sur ces paroles de sagesse, les quatre femmes sé dirigèrent vers les concessions, suivies d'Anta, la petite veilleuse.

A suivre

(6) Malo : riz. (7) La deuxième femme de son mari. (8) Tourteau d'arachides. Copyright Presses de la Cité.

CROISÉS MOTS



Horizontalement. - I. Ne sont pas civils. - II. Appe-IV. Un compte qui ne marche pas, mais qui court - Un exploiteur chevronné. — V. Morceau de chrétien - Faire payer. — VI Amphibies. — VII. On y fait la bombe. — VIII. Détruire - En Guinée. — IX. Contribution - De 0 à 20, ou de A à E. - X. Sioux - Utiliser une voix pacifique.

Verticalement. - 1. Une manière vieille comme le monde de s'opposer à la hausse des prix. - 2. Un dirigeant communiste italien dans la clandestinité (inversé) - Saint Louis fit frapper le premier. - 3. Le blanc est peut-être rare, mais c'est le plus connu de tous -Fragment de mosaïque. — 4. Ecornifleur (Inversé) - Il en faut plusieurs pour une tournée. — 5. Lieu où l'on tranche, avant, quelquefois, de trancher ailleurs. — 6. Fait battre notre cœur plus vite. - 7. Voyelle double -Faux comte dont le nom fut repris par un journal réactionnaire. — 8. Les deux extrémités de Reims - Interjection - Quand il est doublé, il est toujours parisien. 9. Avec ça, on peut, nous dit-on, partir rassuré - En fait, le Franc l'est toujours. — 10. Partie d'un chaton.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

Horizontalement. — I. Dévalua - Aa. — II. Emanations, III. Muletier. — IV. Ali - II - Tri. — V. Gad - Néri. — VI. Otés - Aéré. — VII. Giscard - Ur. — VIII. Io - Ui - Sa. — IX. Ensemencés

Verticalement. — 1. Démagogie. — 2. Emulation. — 3. Valides. — 4. Ane - Scie. — 5. Latin. — 6. Utile - Rue. — 7. Aie - Radin. — 8. Ortie. — 9. An - Ruse. — 10. Aspireras.

21

EASY RIDER

Deux jeunes Californiens, mihippies, mi-déclassés, ont fait une bonne affaire en « passant de la drogue » pour un intoxiqué richissime, et le réservoir d'une de leurs motos cachant une grosse liasses de dollars, ils partent assister au carnaval de la Nouvelle-Orléans.

Tant qu'ils traversent les déserts qui les séparent du Vieux Sud, tout va bien. Si les patrons des motels leur ferment la porte au nez,, ils trouvent une certaine communauté d'esprit chez un paysan protestant à l'âme de pionnier qui leur fait partager son repas.

Après une halte dans une communauté hippie perdue en plein désert, ils repartent vers la Nouvelle-Orléans. Mais, pour y arriver, il faut traverser le sud des petits-Blancs racistes, rétrogrades, méchants et lâches.

Le shériff du premier village traversé les met en prison: dans le sud, on n'aime pas les cheveux longs. Ils en sortent grâce à un fils de famille, avocat, qui noie le dégoût que lui inspire son petit pays dans le whisky. Et c'est avec lui qu'ils reprennent la route.

Le second village traversé commence par leur refuser à manger :

dans le sud, on n'aime pas ceux qui entendent vivre à leur guise. À la vue d'un costume un peu trop fleuri, de bons pères de familles, bons petits propriétaires, se transforment en une horde de loups, hargneux, provoquants, l'écume à la bouche.

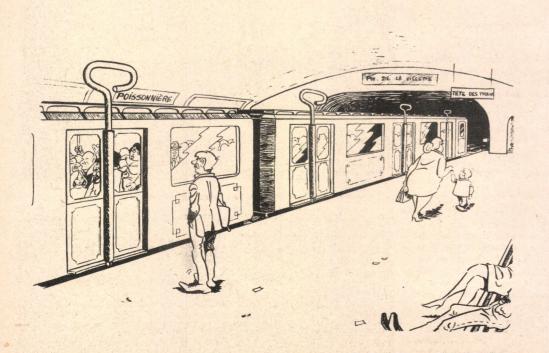
La nuit, ils viennent, à coups de bâtons, « donner une leçon » aux trois dormeurs. Le jeune avocat y laisse sa peau, et il n'est même pas question de porter plainte.

On cogne à coups de bâtons, à l'aveuglette, la nuit. Mais pour peu qu'on ait sur la veste une étoile d'argent, sous la main un fusil, et que la coupe de cheveux de deux hippies, retour du carnaval, soit trop longue, on tue froidement, en rigolant de la bonne farce que l'on fait à ces « fils de singe et de négressé ».

C'est ce qui arrive. Les deux garçons sont froidement assassinés par deux policiers sur la route du retour: ils subissent le sort que le Vieux Sud réserve aux Noirs, aux militants progressistes, ou tout simplement à ceux qui ne se complaisent pas dans son mode de vie mesquin et hypocrite.

Hippies, n'allez pas à la Nouvelle-Orléans.





Projet d'un nouveau système d'ouverture des portes envisagé par la direction de la R.A.T.P.

Entendu sur les ondes

M. Comiti ou une morale de cheval

Dans une récente interview sur Europe n° 1, M. Comiti expliquait pourquoi il s'élevait contre les concours de pronostics sur les matches de football.

Il expliqua d'abord que ce serait un moyen de soutirer de l'argent aux plus défavorisés, comme cela se fait dans les autres pays d'Europe, et que lui, le bon, le généreux, ne le voulait pas. Nous allions applaudir, quand une pensée saugrenue nous est venue: Et le tiercé, à quoi sert-il donc?

Mais M. Comiti avait prévu le coup, pensez donc! « Le tiercé. lui, contribue à l'amélioration de la race chevaline », ajouta-t-il. Comme quoi les joueurs du tiercé rendraient surtout service aux clients des boucheries hippophagiques!

Cependant, le langage du cœur allait finir par reprendre le dessus, et notre secrétaire d'Etat (à la Jeunesse et aux Sports) déclara qu'en plus une enquête sur les concours de pronostics, réalisée dans des pays où ceux-ci



(Photo L.O.)

sont légaux, avait révélé une importante baisse de la production dans les usines et dans les bureaux le lundi matin (en particulier en Angleterre), et qu'il doutait encore de la rentabilité de l'opération.

Allons, Monsieur Comiti, un peu d'imagination que diable! Pourquoi ne pas imposer (au nom des nobles intérêts du sport, évidemment) que les matches de football aient lieu le samedi après-midi?

La face cachée des C.R.S.

«Toutes les charges que l'on a fait peser sur les C.R.S. sont injustifiées », « Les C.R.S. sont des Français moyens », c'est du moins ce qu'un commandant de cette noble corporation est venu expliquer, il y a quelques jours, aux auditeurs d'un poste périphérique.

Les auditeurs, eux, avaient plutôt tendance à penser que toutes les charges (dans tous les sens du terme) que les C.R.S. font peser sur les Français moyens sont injustifiées. D'où leurs questions :

«Comment les C.R.S. sont-ils recrutés?» «Y a-t-il des sadiques parmi vous?» «Y a-t-il eu des C.R.S. poursuivis après mai?» «Connaissez-vous le livre de l'U.N.E.F. sur mai 68?»...

Les réponses nous permirent d'apprendre qu'un tiers des C.R.S.

venaient par goût (motivation pas très honnête, avoua notre homme), et qu'il n'y avait parmi eux pas plus de sadiques que partout ailleurs (à cette différence près, même si cela était vrai, qu'ailleurs on ne leur confie pas des matraques!).

Au hasard des coups de téléphone, un interlocuteur s'indigna de ce que les C.R.S. ne tapaient que sur les travailleurs, et jamais sur les patrons, même quand ceux-ci commettent des actions illégales, en lock-outant, par exemple. Et notre homme, qui n'en pouvait mais, d'avouer qu'il était fonctionnaire, qu'il exécutait les ordres reçus, et que si son interlocuteur pensait qu'il était au service de la bourgeoisie, c'était finalement son droit.

Au moins un qu'ils nous laissent!



Pas plus sadique qu'un autre ?

- FAUSSE NOUVELLE... ----

Être ou ne pas être?

mange, parle et répond à la description d'homo-sapiens comme tant d'impertinence : l'homme approfondies, celui-ci vous et moi, mais à qui manque un enfant trouvé dans la montagne, ayant vécu à l'abandon.

Pour le Tribunal administratif, il est aujourd'hui Monsieur X; pour la Préfecture de Police, il est Monsieur S.N.P. (« sans nom patronymique »). Mais la justice française ne pouvait tolérer une telle atteinte à la logique administrative : si ce néant légal s'obstinait à narguer les autorités par une présence physique inopportune, il ne restait plus aux autorités qu'à faire céder la vaine réalité des faits devant les principes du code civil : un monsieur S.N.P. ne peut être que Personne. Aussi, en 1966, le ministère de II est évident que ce délicat Du coup, le Comité des Sages l'Intérieur décréta bel et bien un problème administratif devait ame- aurait mis fin à ses travaux. Aussi, en 1966, le ministère de

sans nom fut donc assigné à rési-

Bien entendu, pas de noms, pas de lieu de naissance : pas de Sécurité sociale, pas de numéro d'immatriculation, donc pas de été discrètement appliquée, si le travail. (Si les patrons se met- président du Comité des Sages, taient à exploiter ceux qui n'exis- n'avait lu, comme tout le monde, tent pas, où irait la France, je vous dans son journal habituel, l'his-le demande?). Pas de travail toire de cette petite commune officiel, donc travail noir, et de la Loire-Atlantique dont le se-monsieur S.N.P. devint un récidi- crétaire de mairie négligent avait viste permanent par la force des oublié de remplir pendant pluchoses... Il finit par trouver un sieurs années, les registres d'Etatavocat, mais le problème n'est pas civil. pour autant réglé.

« Je suis sans nom, sans identité, sans nationalité, je n'existe pas. Mais je veux vivre... » C'est l'incroyable prétention qu'a tête dure, et l'homme sans visa les milieux généralement bien les milieux généralement bien confiée à un journaliste (France- d'existence se retrouva sur le informés, qu'un comité des sages Soir du 15-11-69) un individu qui chemin des représentants de la aurait été formé, et qu'au bout loi française. Il fallut sévir contre de plusieurs semaines d'études trouvé d'autre solution qu'une sol'essentiel de l'honnête homme : dence dans la Creuse « pour me-une fiche d'état civil. Il a commis sures de maintien de l'ordre, sé-en effet l'irréparable erreur d'être curité et tranquillité publique ». nouvelles complications, car un Un fantôme qui revendique les cadavre anonyme pose presque charmes de l'existence, c'est forcément subversif... cadavre anonyme pose presque autant de problèmes qu'un vivant S.N.P. Mais là, au moins, on peut classer le dossier.

Et cette solution aurait peut-être

...ET TRISTE RÉALITÉ

Lettre ouverte d'un professeur à son percepteur

Monsieur le Directeur des impôts, A ma grande surprise, j'ai reçu de votre part un rappel à l'ordre me sommant de payer 567 F d'impôts dans les plus brefs délais, ladite somme augmentée de 10 % parce que je n'ai pu l'acquitter au 15 octobre dernier.

Je m'adresse à vous en tant que fonctionnaire, collègue en quelque sorte, et je ne saurais douter de la valeur que vous attachez aux droits et aux devoirs réciproques de l'Etat et de ses serviteurs.

Mes devoirs, quant à moi, je les ai accomplis, puisque j'ai pris mes fonctions le 15 septembre dernier et ai exercé mon service en toute conscience professionnelle. Ce qui ne semble pas être le cas du ministère de l'Education nationale qui a omis de me verser mon traitement et accuse un retard de quelque 2 mois dans l'accomplissement de ses devoirs. En toute équité, j'espère d'abord que vous veillerez à ce que le Ministère me verse 10 % de mon salaire en supplément pour l'avance que je lui fait. D'autre part, je vous suggère de vous adresser, pour la somme que vous me réclamez, directement à l'Etat lui-même qui dispose en ce moment de mes ressources.

Pour votus faciliter tout jeu d'écritures, je vous propose gra-cieusement de considérer les impôts que vous me réclamez comme déjà payés, puisque si 'ai bien compris, le ministère de l'Education nationale me les a prélevés d'office et largement sur mon traitement du mois de septembre et d'octobre.

En espérant que vous mettrez rapidement un terme à ce manque de coordination regrettable dans vos services, recevez monsieur le Directeur, les salutations de votre créancier distin-

> Le Professeur X... au Lycée Z...

Le doigt sur la gazette

La C.D.C. communique aux responsables de la Région Parisienne

La CDC, dejà connue des lecteurs par ses apéritifs Dubonnet, Cinzano et Byrrh désire présenter son nouveau produit "Café de Paris", vin mousseux de haute qualité, élaboré suivant une méthode entièrement nouvelle.

A l'occasion des remises de cartes 1970, des repas de fin d'année, des vins d'honneur, des conférences, elle offre gratuitement aux cent premiers Responsables de la Région Parisienne qui lui en feront la demande, des bouteilles de "Café de Paris" pour participer aux réceptions qu'ils ont l'habitude d'organiser chaque année.

Il suffit pour cela de téléphoner au Service Informations "Café de Paris" 553-15-40

Paru dans « l'Humanité » (19-11-69)

TAXES PARAFISCALES: le gouvernement perd la bataille du poulet

L'assemblée en vient à l'examen | vins et qui, selon lui, seralent des taxes parafiscales qui, dans l'utilisés ailleurs. MM. A'

Qui l'eut cru ? (Le Monde 23-24 novembre 1969.)



Les Evénements de Mai seront pour vous événements fleuris si vous ayez planté dans votre jardin des rosiers « LEON BECK », célèbres pour leur floraison « longue durée ». Les « ROSES LEON BECK » sont aussi réputées pour leur faculté d'adaptation à tous les terrains. Ecrivez une simple carte à Léon BECK, qui vous enverra gratuitement son nouveau catalogue, édition Hors Commerce

Hors Commerce
LECN BECK — Service Nº 2
B.P. 2 CR 67 - STRASBOURG

Le Berry Républicain.

LE BLANC ET LES 3 COULEURS!

« L'Humanité » du 11 novembre dans sa page consacrée à la mode du Printemps - Eté 1970.

Les tissus sont très jolis cette année, très souples. Malheureusement, les plus beaux, à mon goût, sont étrangers : ils sont fabriqués par une filiale de Dupont de Nemours.

Où le patriotisme ne va-t-il pas se loger un 11 novembre?

UN OPTIMISTE

« Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour craindre un nouveau 29. Il ne faut pas tomber dans le pessimisme exagéré : simplement, elle n'est plus tout à fait exclue. Mais ce jour-là, il n'y aurait plus de problème de redressement du franc, car toutes les monnaies et tous les pays seraient emportés dans la tourmente. »

Ph. Heymann Entreprise nº 739 Entreprise serait · il candidat pour le grand prix de l'humour

BON DE RAVITAILLEMENT

POUR TOUT PROFESSEUR

QUI N'A PAS ENCORE ETE PAYE

Ce Bon est à valoir sur le paiement de l'IRPP de tout membre du corps enseignant

500 F (nouveaux)

A découper suivant le pointillé

En attendant qu'il soit mis fin au scandale du retard dans les paiements des professeurs, Lutte Ouvrière leur apporte son modeste soutien matériel (qui ne saurait en aucun cas, et nos lecteurs assidus le savent bien, remplacer la lutte des professeurs pour le respect de leurs droits):

Chaque professeur en détresse peut utiliser sans crainte cet assignat de 500 F qui a l'avantage de ne pouvoir être confondu avec les billets du ravisseur de Sophie Duguet. Que ceux qui auraient quelques difficultés à l'échanger nous écrivent.

Les obligations d'un premier ministre

M. Jacques Chaban Delmas, Premier ministre, a remis officiellement les insignes de commandeur de la Légion d'honneur à Mme Y.-E. Finant, présidente de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises



Il s'apprête à l'embrasser... ou la repousse-t-îl ?

Pour payer LUTTE OUVRIERE nouvelle formule moins d'un franc le numéro et soutenir son effort **ABONNE-TOI**

Abonnement 1 an = 50 F

La grève de l'E.D.F.

insi, au bout de quelques heures, la C.G.T. et la C.F.D.T. se sentirent obligées de mettre fin à la grève des électriciens et des gaziers qui devait durer 24 heures.

« En décidant de rétablir progressivement le courant électrique et le gaz avant la fin de la grève, compte tenu des rigueurs de la température, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des industries électriques

et gazières ont donné la mesure du sens civique des travailleurs. Cette décision constitue une riposte exemplaire aux spéculations malveillantes des divers milieux hostiles à la classe ouvrière », explique dans un communiqué le bureau de la C.G.T. En dépit de cette explication, la décision d'arrêter la grève de la production apparut devant tout le monde comme un recul de la part des directions syndicales. Et c'en

La question n'est pas tellement de savoir si les syndicats avaient raison ou tort d'estimer que la poursuite de la grève risquait d'isoler les gaziers et les électriciens des autres travailleurs et de la population en général. Mais si un tel danger existait, à qui en incombe la responsabilité ?

Pas aux travailleurs de l'E.D.F. ou du G.D.F.

Les revendications de ceux-ci ne sont nulllement de nature à leur aliéner la sympathie d'autres travailleurs. Car ces revendications - relèvement du salaire de base en fonction de l'évolution des prix, révision de la grille, réduction du temps de travail - sont, sous une forme ou une autre, celles des autres catégories. Les gaziers et les électriciens avaient toutes les raisons de se battre, et ces raisons pouvaient être parfaitement comprises de l'ensemble des travailleurs.

Mais là où les travailleurs ne pouvaient plus rien y comprendre — car en effet c'est illogique, incompréhensible, compréhensible, abérant, du moins du point de vue de leurs intérêts — c'est à la tactique poursuivie par les Centrales syndicales depuis la rentrée. Cette tactique qui fait précisément que les gaziers et les électriciens se battent aujourd'hui seuls et risquent d'être isolés des autres catégories, alors que certaines de ces autres catégories ont été appelées à se battre, de leur côté, seules, il y a un mois ou deux, pour des revendications semblables.

A la rentrée le gouvernement et le patronat avaient toutes les raisons de craindre que la classe ouvrière ne leur fasse rentrer dans la gorge leur plan d'austérité. Cette crainte transpirait à travers tous les gestes du pou-

Mais au lieu de préparer une offensive générale des travailleurs, au lieu de chercher à unifier systématiquement leurs luttes, on vit les centrales syndicales utiliser une tactique de division, d'émiettement, de parcellisation des grè-

Pendant qu'une catégorie de travailleurs se battait, les autres étaient invités à attendre passivement leur tour. Cheminots d'abord R.A.T.P. ensuite, puis l'E.D.F. et le G.D.F., avec dans l'intervalle, des luttes plus ou moins importantes dans le secteur privé. La déter-mination dont firent preuve les travailleurs dans ces luttes catétégorielles montrait qu'ils étaient prêts à se battre. Alors pourquoi ne les y avoir pas appelés en-semble ?

Devant l'émiettement des luttes, le gouvernement et le patronat reprirent confiance, alors même que l'esprit offensif des ouvriers était' dilapidé.

Cette tactique syndicale est une entreprise de démoralisation des travailleurs. Il n'y a pas d'autre mot. Et si aujourd'hui le danger de l'isolement des secteurs en lutte existe, la responsabilité en incombe intégralement aux Centrales syndicales et à leur attitude démoralisante.



Il n'y a guère que les jours de grève que les Pouvoirs publics se préoccupent du sort des usagers.

(Photo A.F.P.)

Les raisons du mécontentement à l'E.D.F. - G.D.F. -

Le personnel de l'E.D.F.-G.D.F. est rémunéré suivant une grille qui fait intervenir des catégories, des classes et des éche-

Les catégories : Il y en a 14 en tout. La 1 a été supprimée, et la 2 s'applique au personnel à mi-temps ou aux gardiens. Les catégories 3, 4 et 5 s'appliquent au personnel d'exécution. Les 6, 7, 8, 9 à la maîtrise et celles de 10 à 14 aux cadres.

L'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories est commandée par un « catalogue des fonctions », mais unique-ment pour la maîtrise et les

Les catégories 3; 4 et 5 ne sont pas soumises à un tel ca-talogue. Ce qui fait que la direc-tion peut, comme elle le veut,

exiger de plus en plus de connaissances et de technicité pour ces catégories, sans que cela se traduise par une promotion quelconque pour les agents

La Commission Nationale Supérieure du Personnel, qui est un organisme paritaire Direction-Syndicats, décide du pourcentage d'agents d'exécution qui passeront d'une catégorie à l'autre dans l'année.

C'est ensuite au niveau des Centres, la Commission Secondaire (également paritaire) qui étudie le cas des agents sus-ceptibles d'avoir la promotion et établit la liste nominative définitive de ces agents.

Les classes : Elles s'échelon-nent de A à E (mais il n'y a pas de classe D!).

La classe sanctionne les « qualités » de l'agent. Le passage d'une classe à l'autre est soumis également à un pourcentage national. Ce sont les chefs qui distribuent les classes, et ils peuvent ainsi « récompenser » bons éléments et brimer les « fortes têtes ».

Les échelons : Il y a 10 échelons qui sont attribués automatiquement en fonction de l'ancienneté et selon un calendrier.

Echelon 3 au bout de 3 ans Echelon 4 au bout de 5 ans Echelon 10 au bout de 25 ans

Lorsqu'un agent obtient une catégorie, il est automatiquement rétrogradé de classe, ce qui grâce à un habile système de fourchettes » réduit l'augmen-

neté se trouve dans la grille au niveau 4C3 et gagne 982,13 F par mois. S'il monte en catégorie 5 il repasse en classe B et se retrouve avec 1017,01 F, soit environ 35 F de plus.

Si par extraordinaire un agent au même niveau, mais avec 11 ans d'ancienneté (4C6) passe en catégorie 6, ce qui le range dans la maîtrise, il se trouvera en 6A6 et n'aura qu'un peu plus de 50 F d'augmentation. Comme en plus le fait de passer en maîtrise peut parfois entraîner la suppression de certaines primes ou avantages (notamment dans les services commerciaux), l'augmentation réelle est réduite à presque rien.

un C.A.P. ayant 3 ans d'ancien- à certaines catégories, sans pour cela être obligée de réévaluer entièrement la grille en fonction de l'évolution du coût de la vie.

LES SOURCES DU CONFLIT

Beaucoup d'agents sont coincés dans leur catégorie, car les modifications qu'apporte la direction ne les touchent pas.

Lors du « constat » de Grenelle, il avait été prévu que le salaire de base serait augmenté à chaque hausse du coût de la vie. Or, la dernière augmentation intervenue à la rentrée ne portait que sur 3 %, manifestement endessous de la hausse des prix.

Sur la question du temps de travail, la Direction refuse d'accorder quoi que ce soit, malgré son engagement en juin 1968 Par toutes sortes de manipu- d'arriver le plus rapidement pos-lations de la grille, la Direction sible aux 40 h (l'horaire actuel Par exemple : Un agent avec peut ainsi céder des avantages est de 44 h).

lutte ouvrière

organise le

vendredi 12 décembre 1969 à 20 h 30

dans la grande salle de la mutualité

(24, rue Saint-Victor — PARIS-V°)

réunion publique

sur le thème

la classe ouvrière et la révolte des paysans

Participation aux frais: 2 F

U. S. A.

Il est plus facile de gagner la lune que la jeunesse



De l'art d'utiliser les militaires contre la jeunesse...

A peine revenu de la tournée en public-relations qu'il fit dans presque tous les pays du « monde occidental », Collins, l'un des astronautes d'Apollo XI a obtenu un nouveau contrat de l'Etat américain : comme soussecrétaire d'Etat (ministre) aux « relations publiques » du gouvernement Nixon.

Il a tenu immédiatement sa première conférence de presse et expliqué son rôle : il doit essentiellement convaincre la jeunesse américaine, dans sa grande majorité hostile à la guerre du Vietnam, que « tout ce qui vient de Hanoï n'est pas bon, ni de Saigon mauvais ». Et d'ajouter en spécialiste : « si la technologie nous permet de parler à la terre d'une distance de plus de 300 000 kms, elle devrait pouvoir également nous permettre de nous comprendre ».

Ce ne sont pas les moyens technologiques qui ont manqué jusqu'à présent au gouvernement américain pour expliquer sa politique. Mais devant la vague de

protestation contre la prolongation de la guerre, qui s'est exprimée par les manifestations des deux moratoires successifs et qui risque de s'amplifier encore après les révélations du massacre de Song My, le président Nixon cherche désespérément un ambassadeur prestigieux pour justifier sa politique.

Le procédé n'est pas nouveau. De Gaulle l'avait déjà utilisé en appelant Herzog à la jeunesse et aux sports, espérant ainsi utiliser le prestige du vainqueur de l'Annapurna pour réconcilier la jeunesse française et le régime. On sait l'étonnante réussite de cette politique.

Car, il est plus facile de conquérir les sommets et de gagner la lune que de réconcilier la jeunesse avec la pourriture de ce

Et le gouvernement U.S. pourra peut être apprendre à cette occasion que même si on utilise les meilleurs des hommes pour la défendre, une mauvaise cause restera mauvaise cause.